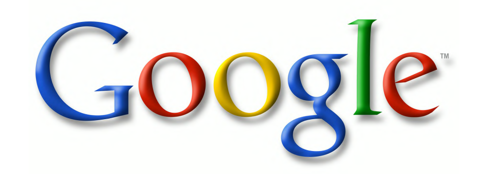





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA


TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

ŒUVRES COMPLÈTES

D'ALPHONSE KARR

A BAS LES MASQUES

Châteauroux. — Typ. et Stéréotyp. A. MAJESTÉ.

A BAS
LES MASQUES

PAR

ALPHONSE KARR

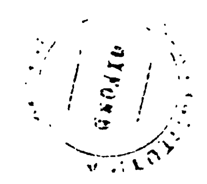


PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1883

A

JEANNE BOUYER



A BAS LES MASQUES

I

LA COMÉDIE DE LA RÉFORME

OU

LES ÉCONOMIES

PERSONNAGES :

M. Arthur de Pré-joli, — descendant d'une bonne famille d'ancienne noblesse d'épée, mais pas mal descendu, comptant à la fois dans ses ancêtres fort mêlés, Pamphile [1], Valère [2], Lélie [3], Sganarelle [4], M. Jourdain [5], Pyrgopolynice [6], et Dorante [7].

Mme Adalgise de Pré-joli, — charmante femme

1. Térence — *L'Andrienne* (πανφιλος) — aime tout).
2. Molière — *L'École des Maris*.
3. » — *L'Étourdi*.
4. » — *Le Mariage forcé*.
5. » — *Le Bourgeois Gentilhomme*.
6. Plaute — *Le Soldat Fanfaron* (destructeur de remparts).
7. Destouches — *L'Irrésolu*.

sur le retour, réussissant à se tromper elle-même sur son âge, à force de maquillage. Sa grand'mère étant, du côté maternel Célimène [8], et du côté paternel Cathos [9].

Robert, — un ami vrai et raisonnable ; procédant de Criton [10], de Chrysalde [11], de Menedéne [12], de Diceopolis [13].

Du Bois, — parasite du ménage Pré-Joli ; sa lignée ascendante se compose de : Curculio [14], Artotrogus [15], Mascarille [16], Figaro [17].

PERSONNAGES A LA CANTONADE.

Un marchand de vieux habits.

Un marchand de verre cassé.

PERSONNAGES ABSENTS.

Un huissier.

L'Intendant, — issu de Jodelet [18], de Gnathon [19],

8. Molière — *Le Misanthrope.*
9. » — *Les Précieuses.*
10. Térence — *L'Andrienne* (κριτης — juge).
11. Molière — *L'Ecole des Femmes.*
12. Térence — *Heautontimorumenos* (μενος et δημος—force et peuple).
13. Aristophane — *Les Acharniens* (*Diceopolis, citoyen juste*).
14. Plaute — *Curculio* (Charançon).
15. » — *Miles Gloriosus* (ronge-pain).
16. Molière — *Les Précieuses.*
17. Beaumarchais — *Le Mariage.*
18. Térence — *L'Eunuque* (ναος mâchoire).
19. Regnard — *Attendez-moi sous l'Orme.*

de Scapin [20], de Mysargyride [21], de Dorante [22]. de Valère [23].

Sophie, — descendante de la Miphidippa [24], de la Nérine [25], de la Suzanne [26] et de la Lisette [27].

Un grand valet de pied. — Un petit groom.

SCÈNE PREMIÈRE.

ROBERT.

Je viens vous confirmer la nouvelle ; il n'est que trop vrai que votre brigand d'intendant a disparu avec la plus grande partie de votre fortune.

DU BOIS.

Ça ne m'étonne pas, — je l'avais toujours prédit, si vous m'aviez écouté...

MADAME DE PRÉ-JOLI.

Mais, Du Bois, vous étiez, au contraire, son ami le plus intime, et vous nous en disiez le plus grand bien.

20. Molière — *Les Fourberies*.
21. Plaute — *Mostellaria* (*Ennemi de l'argent*).
22. Molière — *Bourgeois Gentilhomme*.
23. Regnard — *Le Joueur*.
24. Plaute — *Miphidippa* (*aux longs cils*).
25. Regnard — *Le Joueur*.
26. Beaumarchais — *Mariage*.
27. Dancourt — *Les Bourgeois à la mode*.

DU BOIS.

Je vivais avec lui pour le surveiller, et quant au bien que j'ai pu vous dire de lui, je vous le disais par antiphrase, par ironie, d'une façon que vous eussiez dû comprendre..., ça n'est pas ma faute.

ROBERT.

Il ne s'agit pas de parler et de récriminer ; le bruit de votre ruine s'est répandu ; vos créanciers assiègent déjà votre hôtel, et il y a en bas un huissier qui vient saisir les meubles.

PRÉ-JOLI.

Que faire ?

ROBERT.

Vous défaire des objets de luxe qui ne conviennent plus à votre situation ; payer tout le monde, et faire des économies sérieuses qui vous permettent non seulement de vivre avec ce qui vous reste, mais encore de rétablir vos affaires en faveur de vos enfants. Votre sotte confiance vous a ruinés, vous en paierez la peine, mais vos enfants sont innocents de vos erreurs.

PRÉ-JOLI.

Excellent conseil que je suis prêt à suivre.

MADAME DE PRÉ-JOLI.

Moi de même.

ROBERT.

Pour faire de l'argent tout de suite et renvoyer l'huissier, il faut vendre les diamants de Madame.

MADAME DE PRÉ-JOLI.

Mes diamants ! c'est précisément ce que j'aurais voulu excepter... et les réserver pour ma fille.

PRÉ-JOLI.

Comment, votre fille? mais nous n'avons, à ma connaissance du moins, que deux garçons.

MADAME DE PRÉ-JOLI.

A la fille que j'aurai peut-être un jour ! Loin d'éloigner deux époux l'un de l'autre, un malheur, au contraire....

ROBERT.

On verra plus tard ; mais les diamants sont le seul objet qui puisse donner de l'argent immédiatement.

MADAME DE PRÉ-JOLI.

Eh bien ! j'en ferai le sacrifice, mais je veux réserver la bague en brillants qui me vient de ma mère.

ROBERT.

Rien de plus juste. Je descends en bas faire patienter l'huissier et parler aux autres créan-

ciers. Après les diamants vendus, il faut louer un étage de l'hôtel, vendre la maison de campagne, les voitures, les chevaux ; réduire le domestique au plus strict nécessaire, adopter les toilettes simples et peu coûteuses ; une nourriture frugale ; supprimer la loge à l'Opéra, etc. ; préparez toutes ces réformes ; cherchez-en d'autres, et je reviens bientôt les mettre à exécution.

SCÈNE DEUXIÈME.

ARTHUR DE PRÉ-JOLI, Mme DE PRÉ-JOLI, DU BOIS.

DU BOIS.

Quel excellent homme que ce Robert ! Quel bon sens !

Nous en étions aux diamants, les diamants.., ça me chagrine de vendre les diamants.

MADAME DE PRÉ-JOLI.

Arthur ! Le sacrifice en est fait, mais il y a encore les boucles d'oreilles que tu m'a données à la naissance de notre premier enfant, ça, je les garde.

ARTHUR.

Et le collier qui te va si bien, je m'oppose à ce qu'il soit vendu.

DU BOIS.

Si j'osais me permettre, je plaiderais pour ce diadème saphirs et diamants...

ARTHUR.

Oui ! Oui ! conservé.

ADALGISE.

Mais alors les boucles d'oreilles pareilles n'ont plus de valeur une fois dépareillées.

ARTHUR.

Aussi, ça ne vaut pas la peine de les vendre.

ADALGISE.

C'est que.... je n'ose pas.

ARTHUR.

Quoi ?

DU BOIS.

Parlez ?

ADALGISE.

C'est qu'il y a deux agrafes.... que tu m'as apportées le jour de ma fête et..... te souviens-tu ?

ARTHUR.

Ça, c'est sacré !

DU BOIS.

Vous ne pouvez pas non plus vendre cet autre

collier, ce collier de perles que vous avez hérité de votre tante.

ADALGISE.

Ma pauvre tante !

ARTHUR.

Le collier de perles est retiré.

ADALGISE.

Mais, par exemple, il faut vendre tout le reste, sans hésitation et sans examen.

DU BOIS, à part.

Si on examinait, on verrait qu'il ne reste que quelques bagues sans aucune valeur, et de vieux bijoux de rebut depuis dix ans.

ARTHUR.

Passons aux domestiques. Le valet de pied ?

ADALGISE.

C'est dommage, il est si grand ! on dit qu'il fait si bien la cuisine, — alors on renverrait la cuisinière.

ARTHUR.

Ou on la garderait comme fille de cuisine, pour la vaisselle. — Le groom ?

ADALGISE.

Il est si petit ! d'ailleurs où serait l'économie ?

Il faudrait à chaque instant prendre des commissionnaires.

ARTHUR.

C'est vrai ! où serait l'économie ?

DU BOIS.

Reste la femme de chambre...

ADALGISE.

Elle est si alerte (*Bas.*) et si discrète.

ARTHUR.

Elle est si soigneuse pour Madame (*Bas.*) et si jolie.

DU BOIS.

D'ailleurs, ne fait-elle pas les robes de Madame ?

ADALGISE.

Pas toutes, les petites robes seulement !

DU BOIS.

C'est égal, il faudrait alors les faire faire par une couturière, et puis elle repasse ; cette fille est vraiment plutôt une économie qu'une dépense.

ARTHUR.

Passons à d'autres économies, — les voitures?

ADALGISE.

Est-ce bien une dépense qu'une voiture ? il faudrait dépenser presque autant en sales fiacres, et puis, que dirait-on?

Non, j'aime mieux faire des économies sur autre chose, je demande à garder mon coupé.

ARTHUR.

Et moi, je ne puis me dispenser de mon tilbury pour mes courses du matin, si je veux faire quelques affaires pour nous remettre un peu à flot..., il est nécessaire que....

DU BOIS.

Ne parlons plus des voitures.

ARTHUR.

Par exemple, une vraie économie, ça sera les 6,000 francs que je donnais à ce coquin d'intendant.

ADALGISE.

Les 6,000 francs ne sont rien ; ce qui est grave, c'est ce qu'il volait.

DU BOIS.

Soyez sûr qu'il triplait ses appointements.

ARTHUR.

Au moins !

DU BOIS.

Il vaudrait mieux donner 10,000 francs à un autre qui ne vous en volerait pas 18,000.

ARTHUR.

Parbleu !

ADALGISE.

Ça ferait juste 8,000 fr. d'économie, ça vaut la peine.

ARTHUR.

Oui, mais où trouver un homme qui ne nous vole pas.

DU BOIS.

Eh ! mon Dieu ! mes bons amis, dans la situation où ce drôle vous a placés, vos amis doivent vous venir en aide, et se sacrifier pour vous, — tenez, moi, je prendrai la place pour 10,000 fr.

ARTHUR.

Ce bon Du Bois.

ADALGISE.

Excellent ami.

DU BOIS.

Je ne fais que mon devoir, — passons à d'autres économies.

ARTHUR.

La loge à l'Opéra ?

ADALGISE.

J'y renonce volontiers ; seulement comme je voulais te demander également une loge aux Italiens, nous prendrons celle-ci, et nous économiserons celle de l'Opéra.

ARTHUR.

Convenu.

DU BOIS.

Il y a l'hôtel.

ARTHUR.

Ah ! louer un étage, nous dit Robert : ça me contrarie tout à fait, on n'est plus chez soi, on a des incommodes voisins... il y a de quoi me faire passer nos soirées au cercle où on joue un jeu d'enfer... ce serait une drôle d'économie.

DU BOIS.

Et puis, dans votre intérêt, je vous demanderai un logement dans l'hôtel. Comme cela, je veillerai sur tout, — et, puis, sans vous tracasser, en déjeunant, en dînant, nous parlons de vos affaires, je vous rends les comptes et nous cherchons de nouvelles économies.

Reste la toilette de madame, — elle ne peut

pas cependant déchoir de sa position de reine de la mode.

ADALGISE.

Avec de l'intelligence on économise bien de l'argent.

Tenez, avant-hier, j'ai acheté, pour cent écus, une dentelle qui dans une boutique coûterait mille francs, j'ai gagné sept cents francs.

C'est comme, avertie que les velours allaient subir une augmentation énorme, j'ai bien vite commandé trois robes, une noire, une verte et une grenat, qu'on m'apportera demain.

Eh bien, si j'avais attendu, ces trois robes me coûteraient plus tard chacune 200 fr. de plus ; donc encore une économie de 600 fr.

DU BOIS.

600 fr. et 700 fr. ça fait 1,300 fr., disons donc simplement que Madame mettra tous ses soins à apporter des économies dans sa toilette.

ARTHUR.

Est-ce tout ?

DU BOIS.

Il y a encore la maison de campagne.

ADALGISE.

On ne peut cependant pas rester seul à Paris,

l'été, sans se faire montrer au doigt ; si nous n'avions pas cette maison, il faudrait aller ailleurs, et Dieu sait quelle ruine que ces voyages !..... cette maison de campagne est plutôt une économie.

J'en dirai autant de quelques mois à Dieppe ou à Étretat, — là, plus de train de maison, et on y use toutes les vieilles robes.

UNE VOIX DE DEHORS.

Marchand de vieux habits, vieux galons.

UNE AUTRE VOIX.

Marchand de verre cassé à vendre.

DU BOIS.

Qu'est-ce que j'entends ? une idée ! il va falloir vendre les vieilles livrées de vos gens, ça sera autant d'économie sur les neuves qui sont devenues indispensables. (Il ouvre une fenêtre et appelle.)

Eh ! pst !

Et aussi, — le verre cassé, j'en ai vu hier plein une armoire, et il y a un tas de bouteilles vides qu'on pourrait briser pour faire du verre cassé, — ces marchands-là, ça ne donne pas d'argent, mais des boîtes d'allumettes en retour, de sorte qu'on a des allumettes pour rien.

Ohé, pstt !

ARTHUR.

Je crois maintenant que c'est tout

DU BOIS.

Absolument tout.

ADALGISE.

Eh bien ! j'aurais cru ces sacrifices plus pénibles ! mais quand deux époux s'aiment et s'estiment... (*A part*). Il est temps que ça finisse, et le chevalier qui m'attend aux Tuileries.

ARTHUR.

Chère Adalgise ! (*A part*) et Cornélie qui doit être prête depuis une heure et va me faire une scène, — ce bon Du Bois. (*Il sort.*)

ADALGISE.

Cet excellent Du Bois. (*Elle sort.*)

DU BOIS, seul.

Je ne puis pas cependant m'appeler intendant... après ce qui est arrivé... Ah ! très bien, je serai le factotum des époux Pré-Joli. (*Il sort.*)

SCÈNE TROISIÈME.

ROBERT, revenant.

Voyons, maintenant, comptons le total de ces économies....

Tiens, où sont-ils donc ? (*Il sort pour les chercher.*)

L'auteur. — Il fait les trois saluts, puis il dit :

Je demande la permission à l'honorable public d'imiter Plaute qui, à la fin de sa comédie de *Casina,* s'adresse aux spectateurs en ces termes :

Spectateurs, il reste à vous dire ce qui se passe dans la maison.....

Spectatores, quod futurum est intus heic memorabimus, etc.

Eh bien ! il pourrait bien se faire que Arthur de Pré-Joli et l'aimable Adalgise rappellent un matin leur premier intendant qui les a à moitié ruinés, par haine du second qui les aura ruinés de l'autre moitié, ce qui est plus grave.

Car, n'espérons pas qu'ils aient jamais le bon sens de se passer d'intendant, — imitons à présent Térence qui termine le *Phormion* par ces mots :

Adieu, allez-vous-en, après avoir applaudi.

. . . . . Vos, valete, et plaudite.

II

— Où donc demeurez-vous ?

— Par là-bas, — vers l'ouest.

— Est-ce que ça ne s'appelle pas Saint-Raphaël ?

— Saint-Raphaël? c'est le nom d'un bourg qui n'est pas extrêmement loin de là, — mais l'endroit où je demeure, ça n'a pas de nom ; — c'est dans les champs, au bord de la mer, sur une plage.

— Et vous restez là toujours ?

— Oh ! non ! — tantôt ici, tantôt là, je vais, je viens.

— Mais où couchez-vous ?

— Quelquefois sous un arbre, quelquefois dessus, quelquefois dans un lit ou dans mon canot.

— Et si on voulait vous aller voir?

— Ah ça ! c'est compliqué, — il faudrait m'écrire.

— Mais où ?

— Chez moi, j'y vais souvent, je suis quelquefois aussi souvent sans y aller.

C'est le résumé d'une défense que, me trouvant à Nice un de ces jours derniers, — moi, l'homme le plus casanier du monde, — je pratiquai contre un monsieur qui me faisait tout à fait l'effet d'un « reporter » affamé. — *Quærens quem traderet.* — La saison des stations d'hiver est finie, tout est éteint, tout est muet.

> Bordighiera, Menton, Cannes, San-Remo, ni ce
> Jardin tout parfumé que l'on appelle Nice

n'ont plus un seul hôte ; et j'étais comme le moineau, qui, perché sur un arbre de la route, a le droit, sans présomption, de s'alarmer en voyant passer un chasseur revenant bredouille avec un carnier vide et plat, le plus lourd de tous, à ce qu'on dit.

La voilà donc trouvée, grâce à cette nouvelle industrie des « reporters », cette maison de verre que désirait le Romain.

Mais, maison de verre grossissant, — de verre rouge ou bleu ou jaune, colorant, décolorant ; — de verre convexe, concave, allongeant, élargissant, déformant ; — comme ces boules odieuses que bien des bourgeois installent dans leur jardin, depuis plusieurs années, pour y regarder la caricature insolente et imbécile de leur femme, de leurs enfants, de leurs arbres, de leurs fleurs enlaidis, grotesques, difformes, ignobles.

Autrefois, quand on était suivi par un inconnu, on faisait rapidement un examen de conscience, et, d'après sa situation et le résultat de l'examen, on se disait : C'est un voleur ou c'est un mouchard ; — il faut ajouter aujourd'hui : ou c'est un « reporter ».

Telle actrice en renom se voit accompagnée en tous lieux par un jeune homme qui ne la perd pas de vue un instant, l'attend aux portes quand elle entre quelque part ; interroge les portiers ; entre après elle dans le magasin où elle fait des emplettes, dans le café où elle soupe accompagnée ; — il a parlé plusieurs fois à sa femme de chambre, il a fait cent questions à la concierge du théâtre. — « Allons, encore un amoureux, il est jeune, assez bien fait, vêtu à la dernière mode ; quelle patience ! il faut qu'il

soit bien épris, pauvre jeune homme ! allons, on verra, — mais qu'il parle. »

Il n'est nullement épris, et ne parle pas ; il écrit, il écrit dans un journal. — Il raconte que « Mlle*** a acheté une robe de faille grise à tel magasin, et une fausse natte à tel autre ; qu'elle a soupé jeudi dernier à tel restaurant, dans tel cabinet, avec M. ****, — qu'ils ont mangé :

Bisque d'écrevisses.
Crevettes.
Perdreaux rôtis (prohibés en ce moment).
Punch à la Romaine.
Haricots de primeur.
Figues et abricots de l'année prochaine.
Pas d'autre vin que le champagne frappé.

» Elle avait prétexté une indisposition pour ne pas jouer ce soir-là ; son protecteur s'était présenté chez elle et avait été éconduit par la soubrette ; elle dort, elle a tant souffert, il serait inhumain de la réveiller, etc.

» Tout le monde sait qu'elle se donne vingt-deux ans, mais nous avons fouillé les registres de la mairie ; elle est née le 7 octobre 1852, elle aura donc trente ans dans cinq mois. »

Un écrivain va se marier, — description de son bonheur, chiffre de la dot ; — la fiancée est

grande, — svelte, — pas jolie, — le nez fort, — gante *sept*, — la jambe maigre, — a un signe très bizarrement situé, — le mari ne le connaîtra que dans quelques jours, mais qu'il soit tranquille, l'effet en est ravissant.

« Le maréchal Bazaine s'est promené de deux à quatre les mains derrière le dos ; — de quatre à cinq les bras croisés; il a allumé un cigare probablement très mauvais, qu'il a jeté avec impatience. — La maréchale est venue : description de sa toilette, sa conversation avec son mari, sans qu'il y manque un mot ; — le maréchal a dîné à sept heures ; — le rosbeef n'était pas assez cuit ; — il a repris deux fois des haricots verts ; — il a bu du vin de tel cru, de telle année, il a vidé une première bouteille et en a entamé une seconde.

» Après le café, il a bu trois petits verres de chartreuse verte. — Je sais bien que le reporter d'un autre journal a dit que c'était de la chartreuse jaune, — il a parlé au hasard ; je ne veux pas croire qu'il ait menti à dessein, — mais j'affirme que c'est de la chartreuse verte. On sait comme son journal est d'ordinaire mal renseigné.

» Quant à Marie Diblanc, l'empoisonneuse en jugement, elle a pris avant-hier une purgation.

» Où allait hier matin Mme ***, femme du peintre — à huit heures un quart — un voile bien épais sur le visage — ce n'est pas à l'église, ce n'est pas au bain — sa paroisse est la Magdeleine — elle se baigne aux baincs turcs — elle est entrée brusquement dans telle rue — tel numéro — nous saurons demain à quel étage elle est montée — mais par discrétion et savoir-vivre, nous cacherons sous une initiale le nom de l'heureux mortel qui a reçu cette visite matinale et mystérieuse.

» M. Thiers se promenant hier à Versailles, dans le parc, s'est arrêté un moment, a dit à ses aides de camp : Continuez, Messieurs....., et a disparu quelques instants derrière les arbres. — Les arbres étaient des acacias.

» M. un tel, député et sa femme « font chambre à part » depuis telle date et pour telle raison.

» Mme ***, femme du ministre, a renvoyé hier, sans lui accorder les huit jours d'usage, une jolie femme de chambre qu'elle avait depuis huit mois ; — il y a eu, à onze heures trois quarts, une scène assez vive entre les époux.

» Le coupé de M. ***, député, est resté hier de dix heures du soir à deux heures du matin, à

la porte de Mlle ***, artiste des « Folies-Dramatiques ».

» Pendant ce temps, M. ***, collègue de M.***, tenait compagnie à l'épouse délaissée et n'est sorti de chez elle qu'à une heure après minuit.

» On a dit grosse la jeune princesse épousée il y a quelques mois, par le roi de ***. — Nous sommes allés aux renseignements, il n'en est rien, nous avons pris nos mesures pour savoir cet événement probable aussitôt qu'il aura lieu et nous le communiquerons à nos lecteurs, qui le sauront au moins aussitôt que le Roi.

» La jolie Mme de ***, femme de l'ambassadeur de ***, a fait une chute... décolletée, — hier dans son escalier ; elle en est quitte pour une révélation qui ne lui a fait aucun tort, et pour une contusion, — mais le *bleu* va si bien aux blondes.

» Tous les jours, de deux heures à trois, Mme ***, femme du préfet de ***, — momentanément à Paris, — rencontre aux Tuileries, sous les marronniers, près de la statue d'Hercule, M. ***, pianiste, qui n'est plus reçu à la préfecture.

» Hier, il l'a reconduite dans le fiacre n° 487. — Ils ont pris par le bois de Boulogne ; — il

faisait tant de vent et de poussière, qu'ils ont dû baisser les stores, etc., etc. »

Donc, pour toute personne qui a acquis la moindre notoriété par sa position, par son talent, par sa réputation — ou qui simplement a momentanément attiré l'attention par un accident, un agrément, etc., il n'est plus de vie privée.

Le Bocage est sans mystère

Et aussi l'alcôve.

On n'est plus certain d'être seul un instant et de ne pas voir imprimer les circonstances les plus futiles ou les plus secrètes de la vie ; — on ne déploie plus les journaux qu'avec terreur. — Les reporters sont une invention moralisatrice au plus haut degré, — et cette vie au grand jour ne peut manquer de rendre bientôt tous les Français vertueux. C'est aux « reporters » que l'honneur en reviendra.

III

Un de ces jours derniers on me présenta à remplir un de ces petits livres à la mode, où sont imprimées à l'avance les questions que l'on doit résoudre.

A celle-ci :

« Quel est l'arbre que vous préférez ? »

Je répondis :

Celui auquel on pendra le dernier avocat politique.

Un duc de Grammont supplia un jour Louis XIV de lui donner un petit écu.

Il eût fallu ne pas avoir un petit écu — dans

la poche de son peuple — pour repousser une pareille demande.

Le Roi donna le petit écu, et demanda ce que le duc en voulait faire.

« Je compte en faire ou plutôt en refaire ma fortune, dit le duc, — il n'y a que le premier bienfait qui coûte, — maintenant que Votre Majesté m'a donné quelque chose, cela me constitue des droits à d'autres faveurs, — un service qu'on rend est une dette qu'on contracte, — le bienfaiteur passe au service de l'obligé, — pour s'en convaincre, il n'y a qu'à refuser un cent et unième service à un homme auquel on en a déjà rendu cent.

» Non seulement ce refus passe l'éponge sur les précédents, mais vous établit débiteur, je ne dirai pas insolvable, c'est trop doux ; mais débiteur de mauvaise foi.

» En me rendant un premier, cent premiers services, vous avez pris vis-à-vis de moi le beau rôle de bienfaiteur, — moi j'ai accepté, j'ai bien voulu accepter le rôle humble et sacrifié d'obligé.

» Tant que je ne renonce pas à mon rôle, tant que je le joue en conscience, de quel droit cessez-vous de me donner la réplique ?

» Je suis toujours l'obligé, vous êtes toujours le bienfaiteur. Je suis toujours prêt à recevoir,

vous devez être toujours prêt à donner ; — à chaque bienfait nouveau, votre position s'est dessinée davantage, et mes droits se sont établis d'une façon plus solide, — aujourd'hui, il y a prescription.

» J'avais le droit de compter sur vous, et j'y ai compté, si vous n'aviez pas eu la fantaisie de jouer le beau rôle, le premier rôle, le rôle noble.

» Je n'aurais pas pu jouer tout seul le rôle, le mauvais rôle d'obligé. — J'aurais pris un autre parti, j'aurais trouvé un autre artiste pour votre rôle, — qui sait même, si encore jeune alors et n'ayant pas acquis la mauvaise habitude de vivre par autrui, je n'aurais pas pris le parti violent de travailler.

» Donc, vous êtes un homme de mauvaise foi, un hypocrite, un voleur et une canaille. »

Peut-être le duc de Grammont n'osa pas dire tout cela au grand Roi, mais c'est toujours le sens de ce qu'il lui dit.

Il en est de même pour un homme qui a obtenu une place ou un emploi, — qu'il l'ait eu par faveur, par surprise, par violence même, — il est fonctionnaire, c'est acquis, c'est indélébile, c'est à perpétuité, le pays lui doit une place et des appointements.

Il se montre incapable, inepte, brouillon, cassant, injuste, désordonné, avide.

La chose arrive jusqu'au scandale, — le bruit perce et déchire le silence sanitaire qu'on fait autour du pouvoir, — la pudeur publique s'alarme, s'indigne, vous êtes obligé de destituer le fonctionnaire ignorant ou prévaricateur, — le renverrez-vous au métier *peut-être* honnête qui le faisait *peut-être* vivre auparavant ? à défaut, retournera-t-il à sa brasserie où sa pipe culottée a été respectueusement conservée au râtelier de l'établissement, — objet d'admiration et d'encouragement pour les habitués ?

Non, — il lui faut « une compensation, » — on lui cherche, on lui trouve une autre place, un autre emploi, — ça lui est égal pourvu qu'il y ait des appointements au moins égaux.

Et dans la nouvelle place, préfecture, sous-préfecture, etc., — il restera jusqu'à ce qu'il ait manifesté, développé suffisamment son incapacité, son désordre, son ineptie, sa rapacité, pour que ses nouveaux administrés crient au secours et à la garde. Ce moment arrivé, on lui cherche une nouvelle « compensation, » une nouvelle place, un nouvel emploi, — quelquefois, il est vrai, sans avancement.

Il faut dire qu'un Roi ou un chef de nation,

gouvernant plus ou moins un pays, doit être souvent bien embarrassé pour faire son état qui consiste surtout dans la science du choix des hommes.

Il ne peut choisir que parmi des hommes qu'il connaît et qui l'entourent.

Or, ceux qui entourent les Rois ou les quasi-Rois ne sont pas les gens d'étude, les gens fiers, les gens désintéressés, les gens résolus, les gens à principes, les amis de la liberté et de la justice.

Ils auraient trop d'humiliations à subir, même de la part des meilleurs princes, — ils respireraient mal dans l'atmosphère des cours, — leur échine ankylosée par une longue indépendance, les ferait paraître roides et grossiers.

Ceux qui entourent les rois, princes, premiers ministres, etc., sont des *courtisans*, — ils ont bien soin de faire autour d'eux un cordon sanitaire bien serré, de façon qu'on n'en puisse approcher.

Il faut donc choisir parmi eux, qui s'appellent eux-mêmes l'élite de la nation.

Le prince se dit : Ça n'est pas grand'chose, mais il n'y a pas mieux.

Voici donc un courtisan ministre, — on en trouvera facilement un qui ait assez d'intelli-

gence pour voir à peu près ce qu'il faudrait faire pour répondre aux besoins réels du peuple, à la prospérité du pays, — mais je défie, dit un vieux philosophe, qu'on en trouve un seul assez résolu, assez désintéressé, assez honnête pour risquer sa faveur et sa position en donnant des avis salutaires, mais désagréables.

IV

Ce qui doit faire espérer que la France se relèvera, et que ses défauts ne sont pas, peut-être, des vices de décrépitude et de désorganisation, c'est qu'en lisant l'histoire, on voit cette pauvre France se perdre plusieurs fois par les mêmes fautes et se relever ensuite ; — ses défauts, en effet, comme ses vertus, sont une question de mode comme tout ce qui se passe en France ; n'a-t-on pas vu pendant la Terreur — il faut ajouter maintenant : de 1793, — la mort sur l'échafaud devenir à la mode, ainsi que le courage passif et stoïque ; les talons rouges les plus efféminés, les femmes les plus frêles ne se distinguaient que par la résignation, le calme et parfois la bonne humeur.

Pendant le dernier siège de Paris, il a été à

la mode de manger du cheval, du chien, du chat et du rat, — et tout le monde en prit son parti et s'en est tiré.

On s'indigne et on s'effraie en apprenant les bagages encombrants de certains généraux pendant la dernière guerre, et leur sollicitude pour ces bagages, et on se demande si cette race si guerrière des Gaulois n'est pas tout à fait éteinte.

Rappelez-vous les guerres de la révolution en 92 : — les hommes sans habits, sans souliers, sans armes, battant les meilleures armées de l'Europe. — Eh bien ! trente-cinq ans auparavant, pendant la si désastreuse guerre de Sept ans, on lit dans les mémoires de Mme d'Épinay, et dans dix autres lieux, que le luxe des équipages, alors à la mode, des officiers français fut une des causes principales de nos défaites.

« A la bataille de Rosbach, Frédéric prit au général en chef, prince de Soubise, ses canons, ses comédiens, ses cuisiniers, ses perruquiers, ses perroquets, ses parasols et ses caisses d'eau de lavande. »

En 1757, Frédéric fit élever, en souvenir de sa victoire, une colonne que l'armée française victorieuse à son tour alla renverser. Chez nous ce sont des Français qui ont renversé la colonne Vendôme.

V

Il m'arrive souvent de chercher dans l'histoire contemporaine et dans l'histoire ancienne des preuves que l'humanité est conduite en rond par trois ou quatre passions, toujours les mêmes, et par une immense crédulité qui ramènent sans cesse et les mêmes caractères et les mêmes événements ; il y a bien longtemps que j'ai dit pour la première fois, à la suite d'une de ces études : **Plus ça change, plus c'est la même chose,** — et cette phrase a été si souvent répétée, par des gens successivement convaincus, que je serais un homme riche si cette ligne m'avait été payée cinquante centimes chaque fois qu'elle a été imprimée.

Il y a si longtemps, dis-je, que j'ai écrit cette phrase pour la première fois, qu'un journaliste, qui a beaucoup de vrai esprit, et qui devait être très jeune à cette époque — se figure et disait dernièrement, que je l'ai traduite du *sanscrit* et trouvée dans le *Rig-Veda.*

Autre exemple :

Dans sa comédie des Chevaliers (ιππεις) Aristophane nous montre un vieillard appelé Δημος. **Démos**, *populus*, peuple.

Ce vieillard est un vieil enfant crédule, irascible, rendu à moitié imbécile par les discours qu'il entend.

Il s'agit d'opposer un rival à *C — Léon*, le corroyeur qui a capté entièrement son maître, — on met en avant un chaircuitier (αλλαντοπωδης).

Le chaircuitier hésite à jouer ce rôle : — Laissez-moi vendre mes saucisses — comment deviendrai-je un homme politique, moi, un simple chaircuitier?

Démosthène : — C'est pour cela même que tu seras grand, tu es un vaurien, de la lie du peuple et effronté.

Le Chaircuitier : — Je ne me crois pas digne d'un tel honneur.

Démosthène : — Qu'est-ce à dire ? Serais-tu,

par hasard, un honnête homme, né d'une famille honnête ?

Le Chaircuitier : — J'en atteste les dieux, je suis de la canaille, et je ne sais pas lire.

Démosthène : — Mortel fortuné, comme tu as été doué pour les affaires publiques !

Le Chaircuitier : — Comment pourrais-je mener Δημος (le peuple) ?

Démosthène : — Rien de si aisé ; brouille les affaires comme tu mêles les viandes que tu haches ; cajole Démos par des propos de table.

Les deux rivaux sont en présence.

Mais le chœur, qui est évidemment du parti du Chaircuitier, dit à *Cléon :*

— Scélérat, braillard, le pays entier retentit de ton audace, l'assemblée, les tribunaux, la ville, tu remplis tout de trouble, de confusion.

Le Chaircuitier : — Tu as donné aux paysans du cuir d'un bœuf malade ; tu avais taillé la peau des chaussures de façon à la faire paraître épaisse.

Démosthène : — Je n'étais pas encore à Pergasse que mes souliers ne tenaient plus à mes pieds [1].

1. Textuel, qu'on n'aille pas croire que cela est inventé pour faire allusion aux chaussures fournies à nos pauvres soldats. — Comme si on croyait qu'on a imaginé ce qui suit

Cléon : — Quand j'ai bien bu et bien mangé, je me moque de tous les généraux de Pylos.

Et plus loin :

Je suis allé à Pylos et j'ai supplanté les généraux.

Le Chaircuitier : — Je vous invoque, dieux de la bassesse et de l'imposture, de la sottise et de la ruse, donnez-moi de l'audace, une langue agile et une voix bruyante.

Cléon : — Je te traînerai devant Démos (Δημος le peuple).

Le Chaircuitier : — C'est devant lui que je te dénoncerai.

Cléon : — Il ne te croira pas ; je lui fais accroire ce que je veux.

Le Chaircuitier : — Tu te crois donc bien sûr d'avoir Démos à toi.

Cléon : — C'est que je sais de quels mets il est friand.

Entre Démos.

Cléon court à lui en criant : « Au secours, on me bat, on m'assassine, parce que je t'aime, ô Démos, parce que je suis amoureux de toi (εραστης ῖ 'ειμι σος).

Le Chaircuitier, à part : — Chez lui ce vieil-

pour rappeler les généraux destitués, insultés, d'Aurelles de Paladines, etc.

lard est un homme parfaitement bon et sensé, mais une fois dans les assemblées, sur les bancs, il est imbécile (ωεχηιεν).

Cléon : — Si je ne suis pas le plus grand ami de Démos (le peuple), je veux qu'on me scie en deux et qu'on découpe ma peau en courroies

Le Chaircuitier : — Si je ne t'aime, ô Démos, qu'on me hache avec du fromage pour faire de moi un pâté.

Cléon : — Je te donnerai les pains que je volerai aux autres [1].

Mais une preuve, ô Démos, que ce bavard ne t'aime pas ; c'est que toi, qui as combattu vaillamment, ce qui nous a donné l'occasion de nous vanter nous-même, il te laisse assis sur ces bancs de pierre si dure ; — tiens, je t'apporte un coussin que j'ai cousu moi-même, — repose ces... qui ont fatigué sur les bancs de rameurs à Salamine (ινα μη τριβης εν Σαλαμινε).

Démos : — Voilà un soin tout à fait gracieux, et je reconnais un ami du Démos (φιλοδημον).

. . . .

Le Chaircuitier à Cléon : — Tu repousses les

1. Citons encore, pour n'avoir pas l'air d'imaginer une allusion au communisme, αρπαζων γαρ τους αφτους σοι του αλλοτριους παραθηω.

ambassadeurs qui proposent la paix[1], afin que, par suite de la guerre, Démos ne voie pas tes actions et tes injustices.

Tu ressembles aux pêcheurs d'anguilles (θηφωμενοι τας εγχελεις) si l'eau est limpide, transparente, ils ne prennent rien ; mais, en remuant la vase, ils troublent l'eau, et font une pêche abondante, — et toi aussi ton rôle est de troubler la république ; c'est alors que tu fais tes affaires (ην ταραττης την νολιν).

Mais as-tu jamais donné à Démos une semelle pour ses chaussures [2]? toi qui prétends l'aimer si tendrement (φασμων φιλειν).

Démos (le peuple) : —Non certes, par Apollon.

Le Chaircuitier : — Alors tu connais ; — eh bien ! moi je t'ai acheté de mon argent cette paire de souliers, et je te la donne.

Démos : — Je déclare que tu es un excellent homme, très dévoué à la patrie et à mes orteils (δαχτυλοισιν) ; lui n'a que des inventions de Pyrrhandre [3].

Le Chaircuitier : — As-tu seulement pensé à donner à Démos une robe à deux manches pendant les rigueurs de l'hiver [4].

1. La guerre à outrance, sans armes, sans vivres, etc.
2. Encore les souliers des mobiles.
3. Pyrrhandre, homme rouge.
4. Les vêtements des mêmes mobiles.

Cléon : — O Démos, — je vais te servir un plat à ton goût : des salaires sans travail [1] (δρωντι μηδεν), de plus j'épilerai tes cheveux blancs et tu redeviendras jeune (ποιησω νεον).

Le Chaircuitier : —Voici une queue de lièvre pour essuyer, ô Démos, tes chers petits yeux (τω οφθαλμιδιω).

Cléon : — O peuple, si tu te mouches avec les doigts, essuie-les sur ma tête.

Le Chaircuitier : — A mes cheveux.

Cléon : — Non, aux miens.

Démos : — Voilà un excellent citoyen pour le peuple à une obole.

Cléon :—O Démos, tu régneras sur le monde, le front couronné de roses.

Le Chaircuitier : — Revêtu d'une robe de pourpre et couronné de violettes (ιοστεφανος), tu poursuivras le roi de Thrace sur un char doré.

Cléon : — O Démos, — ayant de tels poumons (εχων τοιαυτας πλευρας), c'est pour toi que j'aboie — en chien fidèle.

Le Chaircuitier :—Défie-toi de ce chien, ô Démos ; — à table, il te flatte, mais si tu détournes la tête, — il mangera ce qui est sur ton assiette.

Cléon : — L'oracle a dit : Une femme enfan-

1. Les ateliers nationaux, les grèves et les trente sous de la Commune.

tera un lion qui défendra le peuple, — c'est moi qui suis le lion [1].

LE CHAIRCUITIER : — Je verserai de l'ambroisie sur ta tête.

CLÉON : — Je te fournirai du pain chaque matin.

LE CHAIRCUITIER : — Moi je te donnerai des petits gâteaux et des poissons grillés ; — ô Démos, tu n'auras plus rien à faire qu'à manger.

DÉMOS : — Hâtez-vous de réaliser vos promesses, et celui qui me traitera le mieux, — je lui livrerai les rênes.

LE CHŒUR : — O Démos, ô peuple, tu es fort, — tout le monde te redoute comme un maître (δεςποτης), mais, comme tu te laisses aisément enjôler! tu veux qu'on te flatte, tu veux qu'on te trompe ; — il ne faut que parler pour te séduire, et alors adieu à ton bon sens, etc., etc.

A la fin de la comédie, Démos désabusé est honteux et repentant de ses erreurs.

AGORACRITE : — Lorsqu'un orateur dans une assemblée — te disait : O Démos, ô peuple, — je suis ton ami, ton défenseur, — tu te redressais, tu faisais la roue.

DÉMOS : — Moi ?

1. Leo — Léon.

Agoracrite : — Et l'orateur, après t'avoir dupé, te laissait là.

Démos : — Comment, j'étais si bête que ça ?

Vous voyez, 450 ans avant Jésus-Christ ! et tout ce que vous venez de lire est textuel. *Plus on change*, etc. ; mais, hélas ! devons-nous espérer que la similitude ira jusqu'au dénoûment. . . . . . Démos est encore — si bête que ça.

V

Un dentiste reçoit un jour d'une de ses clientes la commande d'une « pièce » assez sérieuse, — il s'agit de trois dents montées sur or, — avec tous les avantages d'un procédé nouveau qui rend les dents postiches très supérieures aux dents vulgaires et gratuites que donne ou plutôt que prête la nature.

Il y a déjà quelque temps qu'il donne « des soins à la bouche » de Mademoiselle ***, — il promet l'ouvrage commandé pour la semaine suivante,— la chose est un peu chère, mais l'artiste n'est pas inquiet du paiement ; — il sait quesa jolie cliente est protégée par M. de ***, qui

l'a même accompagnée, il y a quelques mois, chez lui, où il s'était passé une petite scène assez drôle.

— Mon cher Monsieur, avait dit la jeune personne, je ne suis pas contente de mes dents.

— Mademoiselle est difficile; ce sont de vraies perles.

— Je ne les trouve pas aussi blanches que je le voudrais.

— Quoi ? des dents blanches ? des dents mortes, — est-ce que les dents solides, les bonnes dents n'ont pas toutes une légère teinte carnée comme les perles, — ah ! le préjugé des dents blanches ! — voyez les perles fausses, les perles à trente sous le rang, elles aussi sont bien plus blanches que les perles fines.

— Elles ne sont pas aussi régulièrement rangées...

— Aussi régulièrement rangées qu'un faux râtelier, comme en portent tant de femmes qu'on n'en soupçonne pas. —Ah! Mademoiselle, c'est précisément là l'écueil et l'impuissance de notre art, — nous faisons trop blanc et trop régulier.

— Mais enfin, n'y a-t-il rien à faire à mes dents.

— Ce serait un meurtre d'y toucher ; et un

artiste qui se respecte ne s'en avisera jamais, — une brosse douce et de l'eau, — pas de poudre, pas d'élixir, — brosse douce et eau pure.

M. de *** met un louis sur la cheminée et s'en va avec sa protégée.

Il faut dire que, deux jours auparavant, Mademoiselle *** était venue le matin, — s'était fait nettoyer les dents — et poser trois osanores — et que le dentiste lui avait dit: « Vos dents sont bien mauvaises, mademoiselle, et pour les conserver encore quelque temps il faut bien des soins, — voici une boîte de poudre de Cléopâtre, un flacon d'élixir de Laïs, — le tout de mon invention, — puis ne soyez jamais un mois sans me venir voir.

— Ce n'est pas tout, dit Mademoiselle ***, en payant, — j'ai un protecteur qui a la manie des dents, —quoique je me sois accoutumée à ouvrir très peu la bouche en parlant et à ne rire que des yeux, j'ai surpris plus d'une fois son regard interrogeant mes lèvres.

Il est nécessaire que je le rassure, je viendrai après-demain avec lui, pour vous consulter, — je ne vous en dis pas davantage, — donnez-moi autant que vous voudrez d'eaux, de poudres, de brosses, etc., je ne marchande jamais.

Le surlendemain, en effet, avait eu lieu la consultation.

Depuis ce temps, Mademoiselle *** avait été une cliente assidue, et lorsqu'elle commanda trois nouvelles dents « par le nouveau procédé de prothèse dentaire, » elle avait déjà chez le docteur une note assez longue.

J'ai oublié de dire que, malgré les fausses dents, elle avait un petit vice de prononciation, zézayait ; les dents n'étaient pas assez serrées, et laissaient passer l'air, la nouvelle invention va remédier à cette imperfection.

Au jour indiqué, elle vient, — on va procéder à la pose des dents, — on nettoye la bouche, on constate que la carie de plusieurs dents s'est arrêtée, grâce aux soins éclairés, grâce à l'eau de Laïs, grâce à la poudre de Cléopâtre, grâce à la qualité supérieure des brosses fournies, enfin on met en place les trois perles à trois louis la pièce.

Elles vont parfaitement, elles gênent un peu, mais c'est toujours comme cela, l'affaire de deux ou trois jours, et puis elle-même ne saura plus les distinguer de ses dents naturelles.

Mademoiselle *** voit avec ravissement qu'elle ne zézaye plus.

Tout à coup entre la femme du dentiste, rouge, essoufflée, haletante.

— Est-elle partie ?

— Qui ?

— Ta cliente.

— Mademoiselle *** ?

— Oui.

— Non, tu le vois bien, — salue donc Mademoiselle ***.

— As-tu livré les dents ?

— Livré et posé, elles vont à ravir.

— Reprends-les.

— Comment ? que veux-tu dire ?

— A moins que mademoiselle ne te les paye immédiatement avec la vieille note.

— Qu'arrive-t-il à cette femme, dit Mademoiselle *** sans zézayer et d'un air dédaigneux qui cache mal une peur et un embarras réels. — Envoyez chez moi tantôt, je paierai, je n'ai pas d'argent sur moi.

— Alors, mon ami, reprends les dents.

— Mais, ma bonne amie, dit le dentiste ....

— Reprends les dents, te dis-je, si elle ne les paye pas tout de suite. — Ah ! vous demandez ce qu'a « cette femme » ; cette femme répond à cette fille qu'elle n'a pas envie de voir son mari floué, — je sais tout !

— Mais que sais-tu, ma chère amie ?

— Je sais que mademoiselle a trompé M. de ***

pour un cabotin, un chanteur de café-concert...

— Un si charmant homme ! un homme si comme il faut !

— Et qu'il l'a mise à la porte..

— Ah ! diable.

— Et qu'elle n'a pas le sou.

— Alors, mademoiselle, rendez les dents ou payez-les.

— Votre femme est une folle, et vous un imbécile, envoyez chez moi dans une heure avec votre note acquittée.

— Chez elle ! bon Dieu ! j'en viens, elle n'y demeure plus ; — reprends les dents.

— Rendez les dents, mademoiselle ; allez chercher l'argent et vous reviendrez les prendre.

— Vous m'ennuyez ; vous serez payé dans une heure.

Elle se lève pour sortir.

La femme du dentiste se précipite et ferme la porte à double tour.

— Reprends tes dents, mon ami.

Nouveau refus, colère, injures.

La femme pousse l'actrice dans le fauteuil, — et la tient par les épaules, — le mari lui fourre de force les doigts dans la bouche, et jette un cri.

Mademoiselle *** l'a mordu.

— Ah ! la gueuse ! elle m'a mordu... et avec mes dents encore.

— Serre-lui le cou.

En effet, il lui serre le cou d'une main et introduit de nouveau ses doigts dans la bouche.

— Mais, s'écrie la victime...... Ze vous dis que ze....

Mademoiselle *** rezézaye.

Le dentiste, en effet, a réussi, il a saisi les trois dents et les arrache non sans douleur.

Mademoiselle *** sort en cassant deux carreaux de la porte du cabinet.

On assure qu'il va y avoir un procès.

VI

Un joli sujet de pèlerinage puisque c'est la mode en ce moment. — Aller en Espagne voir l'*Escurial* qui vient d'être en partie incendié.

Les clefs réunies des chambres de ce palais pèsent sept quintaux — mais ce n'est pas là ce qui doit attirer les pèlerins.

Les moines y possédaient autrefois sept corps entiers — cent sept têtes — cent soixante-dix-sept jambes, bras, fémurs, — quatorze cents dents, doigts et menues reliques de saints.

Cette mode des processions s'était montrée du temps de la Ligue.

Henri III faisait avec ses mignons des pro-

cessions de nuit — vêtus de sacs bleus, noirs, verts, blancs, rouges, sous prétexte d'être pénitents de ces couleurs, qui rendaient facile de faire... ce qu'on fait sous le domino au bal masqué.

Le 3 juin 1590 eut lieu la fameuse procession de la Ligue composée d'écoliers, de prêtres, de religieux, etc. ; à leur tête marchait le légat du pape, et Guillaume Rose, évêque de Senlis et le prieur des Chartreux, tous deux derniers tenant d'une mais un crucifix et de l'autre une hallebarde — les religieux et les prêtres revêtus des habits de leurs ordres avec des casques et des cuirasses — des épées, des piques, des sabres et des arquebuses — on chantait des psaumes et on tirait les arquebuses.

C'est ce *Rose*, évêque de Senlis, fougueux ligueur qui disait : « Tous ceux qui entrent dans la Ligue seront sauvés après leur mort, eussent-ils tué père, mère, frère et sœur. »

Il fut un moment très à la mode ; on le célébrait en vers et en prose — en français et en latin.

« Quel est cette rose ? C'est la rose des rois, la rose des princes, la rose des théologiens ; rose que l'envie des hérétiques ne saurait faner ; rose dont les tempêtes qui agitent l'Église ne pourraient disperser les feuilles, etc. »

Ces processions, pèlerinages, etc.. ne tardaient pas à tourner en désordre. — Saint Jérôme dit que c'est une occasion prochaine à la débauche et au libertinage.

Il existe plusieurs ordonnances de Louis XIV pour régler ou défendre les pèlerinages :

« On se débauche et on s'accoste de mauvaises compagnies (25 juillet 1665).

» Plusieurs soi-disant pèlerins quittent leur famille, laissent leur femme et leurs enfants sans secours, — volent leurs maîtres et passent le pèlerinage en débauche continuelle (août 1671), » — scellées du grand sceau de cire verte en lacs de soie rouge et verte — signé Louis — — plus bas Colbert ; le 7 janvier 1686 — les désordres continuaient, autre ordonnance plus sérieuse, et scellée cette fois du grand sceau de cire jaune, — signé Louis, l'an 43e de notre règne, et sur le repli, Colbert. »

— Il existe une lettre de saint Grégoire de Nysse, le frère de saint Basile : — Il détourne « les fidèles » des pèlerinages, soit à Jérusalem, soit ailleurs : « C'est, dit-il, une occasion prochaine à la débauche et au libertinage » ; saint Jérôme s'exprime dans les mêmes termes dans une lettre à Paulin, évêque de Nole ; — saint Augustin blâme les pèlerinages qui

montrent peu d'amour de sa patrie, — *cui peregrinatio dulcis est non amat patriam.*

Boniface, archevêque de Mayence, écrivant à Chutbert, évêque de Cantorbéry, en 723, l'exhorte à s'opposer aux pèlerinages de ses ouailles ; — enfin, dans le treizième siècle, un concile crut devoir régler cette mode par diverses restrictions.

Charlemagne recommande aux magistrats des provinces d'avoir l'œil sur les pèlerins.

Louis XIV crut devoir réprimer les abus des pèlerinages.

En 1665, — en 1671, en 1686, il parut plusieurs ordonnances à ce sujet : Dans la première, contresignée *de Guénégaud*, les pèlerinages sont crûment appelés « libertinages », — « d'aucuns se débauchent, quittent leurs maisons et s'accolent de méchantes compagnies pour faire ces pèlerinages ».

Dans la seconde, plus sévère et « scellée du grand sceau de cire verte, en lacs de soie rouge et verte », et contresignée *Séguier* : « Il faut corriger les désordres qui se sont introduits dans notre royaume sous prétexte spécieux de dévotion et de pèlerinage ; — plusieurs soi-disant pèlerins quittent parents et famille, leurs

femmes et leurs enfants, abandonnent leur apprentissage, » etc.

Dans la troisième, contresignée *Colbert*, avec « le grand sceau en cire jaune », il met les pèlerins sous la surveillance de « tous juges, magistrats, prévosts des maréchaux, vice-sénéchaux, leurs lieutenants, exempts, maires, consuls, échevins, jurats, capitouls et syndics ».

Parlons un peu encore une fois de la consécration de la France au « sacré cœur », c'est comme si on voulait baptiser un enfant qui l'aurait déjà été, ça doit avoir un nom fâcheux dans la langue de l'Église.

La France a été consacrée à la Vierge par Louis XIII.

« 10 février 1638,

» Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France
» et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes
» verront, salut :

» Dieu qui élève les Roys au trône de leur
» grandeur, non content de nous avoir donné
» l'esprit qu'il départ à tous les princes de la
» terre, pour la conduite de leurs peuples, a
» voulu prendre un soin si spécial de notre per-
» sonne, etc. ; — à la Mère de Dieu, élevée
» jusqu'à lui, — en la protection de laquelle nous

» mettons particulièrement notre personne, notre
» État, notre couronne et tous nos sujets.....
» Nous avons déclaré que nous prenons la très
» sainte et très glorieuse Vierge pour protectrice
» spéciale de notre royaume, nous lui consacrons
» notre personne, notre État, notre couronne et
» tous nos sujets....

» Car tel est notre plaisir.

» L'an de grâce 1638, de notre règne le 28,
» PAR LE ROY, — *donné à Saint-Germain-en-Laye,*
» — *scellé sur double queue de cire jaune.* »

Peut-être, en se rappelant l'histoire de ce temps-là, pourrait-on trouver que Louis XIII, qui régna successivement sous la tyrannie de sa mère, sous celle de Concini, sous celle de De Luynes et sous celle de Richelieu, s'exagère la somme « d'esprit » que Dieu lui avait « départie pour la conduite de ses peuples », — mais, enfin, ce qui est fait est fait, et nous sommes voués à la Vierge par cette déclaration revêtue de toutes les formalités et « scellée sur double queue de cire jaune ».

Or, de quel droit MM. de Belcastel et les autres chevaliers de l'as de cœur viennent-ils contredire le roi Louis XIII ? considérer, comme nulle, son ordonnance de 1638, ne tenir aucun compte du sceau sur double queue de cire jaune, et

enlever le patronage de la France à la Sainte-Vierge, pour le transmettre à l'as de cœur ? — Est-ce qu'il n'y aurait pas là l'occasion d'un petit schisme dont l'Église a vraiment besoin pour secouer la torpeur et lutter contre les deux hérésies les plus redoutables qu'elle ait subies des quequeçamefaitistes et des çamestégaliens.

VII

Mon vieil ami, — L. G., — a deux filles.....

Ne vous effarouchez pas, mes chères enfants, je ne me permettrai de parler ici ni de vos gracieuses personnes, ni de vos qualités de caractère, ni de vos dons d'intelligence, ni de vos ravissants talents de musiciennes, — ni de tout ce que je sais de vous, moi qui vous ai vues naître ;—vous n'êtes que l'occasion de mon récit, — des personnages muets, ce qu'on appelle au théâtre « utilités ». — Vous ne paraissez presque pas, n'ayez pas peur.

Donc Mesdemoiselles M. et C. décuplent ce que leur fortune limitée leur permet de donner

aux pauvres,—en ne se laissant pas subtiliser les aumônes par les mendiants de profession; — elles se donnent de la peine, et savent chercher et trouver les vrais pauvres.

Une de leurs clientes était dernièrement tombée malade ; elles allaient la voir tous les jours, — en se relayant, — et lui portaient non seulement des secours, mais des consolations et de l'espérance ; un de ces derniers matins, — en quittant la malade, — celle qui était de service ce jour-là lui dit : Demain nous viendrons vous voir toutes les deux ; — la pauvre vieille, qui venait d'avoir une de ces révélations mystérieuses, que j'ai vu plusieurs fois arriver aux mourants que tout va être fini pour eux, pensa à épargner à ses jeunes amies une impression douloureuse ; elle la regarda tristement, et, comme C*** allait sortir, elle la rappela et lui dit :

— Écoutez, mademoiselle Coraly, si vous venez demain... avant de monter... parlez en bas à l'épicier.

En présence des « enterrements civils », il fallait ouvrir à deux battants les portes d'une grande Église — tolérante, universelle, — laissant de côté les dogmes qui divisent, arborant la morale qui est une et réunit.

Que fait-on ? — on redresse un tas de petites chapelles, — où on vient pratiquer toutes les cérémonies païennes, toutes les puérilités qui amusent la vieillesse abandonnée des vieilles femmes ; — on relève des choses qui n'ont ni plus de grandeur, ni plus de sérieux que ces reposoirs que les enfants font dans les rues, — où ils couvrent une table de petites poupées de plâtre représentant des évêques et des enfants de chœur ; — on cherche à raviver toutes les crédulités, toutes les superstitions ; — on se pare de chapelets, de scapulaires, d'amulettes, on se voue au blanc, on se décore de l'as de cœur ; — beaucoup d'hommes et de femmes font semblant de croire à tout cela, — pour pratiquer au moins les superstitions qu'on prête aux anciennes familles, — pour arborer de vieilles sottises, comme ils achètent de vieilles argenteries et de vieux portraits de famille, tout faits et d'occasion, dans les ventes publiques, — portraits dont il peut arriver que leurs pères à eux aient été les serfs, les domestiques, les paysans de ceux qu'ils représentent.

En présence des mensonges des pseudo-républicains, — de leurs phrases sonores, parce que creuses, — des mots beuglés, mais non compris, de liberté et des libertés, — de droits de l'homme,

— de couches sociales, — de prolétaires, etc., etc.

Il fallait montrer une politique sérieuse, s'occupant des vrais devoirs, des vrais besoins, — réhabilitant l'agriculture, — repoussant des villes cette vermine qui dévore et empoisonne tout, — pratiquant de véritables économies, — et j'appelle économie, dans le sens étymologique du mot, — autant le soin d'élever les traitements insuffisants, que d'abaisser à douze mille francs les traitements les plus élevés, — diminuant des deux tiers les employés du gouvernement, donnant au tiers conservé, aux dépens du second tiers supprimé, un labeur et un paiement suffisant, — et économisant le dernier tiers.

Vendant les oripeaux, les pierreries de la couronne, — supprimant les impôts indirects, qui font trente millions de pauvres en France et coûtent deux cents millions de frais de perception, — établissant l'impôt sur le revenu, — le seul honnête, le seul équitable, — si vite abandonné par les pseudo-républicains, sur un signe de M. Thiers, lorsqu'ils espéraient faire de lui un « cheval de renfort » ; — vous savez que j'entends par l'impôt sur le revenu un nombre égal pour tous de journées de revenu, de gain ou de salaire.

Une politique n'ayant d'amis que les capables, — un pouvoir composé de toutes les forces du pays sans acception de partis, de coteries, de croyances, — une réforme électorale, — une vraie instruction publique, — suppression de la piaffe et des bimbeloteries du pouvoir, — une exécution inexorable, implacable, féroce des lois, — une satisfaction aux idées libérales, — une constitution capable de convenir à tous les honnêtes gens et à tous les intelligents, — toujours sans acception de parti ou de coterie, et de faire de ces honnêtetés et de ces intelligences une force invincible. Au lieu de cela, — on se dispute niaisement sur la couleur du drapeau, on remue le pays pour bâtir une troisième église dans le village de Montmartre, où il y en a déjà deux jamais pleines. — La Chambre des représentants assistera-t-elle à la pose de la première pierre ? — pour décider ce point, on s'expose à la discorde, à la guerre civile, à l'anarchie.

Une particularité du caractère français lutte puissamment pour décider le renouvellement partiel de l'Assemblée nationale.

Chaque Français ne manque presque jamais en particulier d'une certaine somme de cet esprit gaulois qui plus qu'aucun autre peut définir,

La raison ornée et armée.

Mais chez aucun peuple peut-être on ne trouve aussi fréquemment justifiée cette remarque de Montaigne :

« Quand les hommes sont rassemblés, leurs têtes s'estrécissent. »

Et ce que disait un philosophe moderne :

« Il faut ménager le vent aux têtes françaises parce qu'il n'en est aucun qui ne puisse les faire tourner. »

Il y a toujours en France, à Paris surtout — une folie ou une extravagance endémique, *ré-gnante*, contagieuse, qui gagne et envahit tout le monde à la fois ; — cela ne dure que jusqu'à l'apparition d'une folie autre et souvent contraire.

C'est un courant — un torrent qui passe entraînant, renversant tout.

Des élections générales sont presque toujours exécutées sous l'influence d'un de ces courants ; — ce qui fait qu'une assemblée nommée par cette influence, quelques mois, quelques jours, quelques heures après son élection est fort exposée à ne plus représenter l'opinion ou, le caprice du pays.

Il faut cependant tenir un certain compte de ces courants qui sont à peu près invincibles, — et s'ils ne trouvaient pas d'issues pourraient tout renverser

Le renouvellement partiel de l'Assemblée nationale donnerait cette satisfaction, en maintenant un équilibre nécessaire.

Pour mieux comprendre ce signe particulier du caractère français, — comparons-le à celui de nos voisins les Anglais.

Jusqu'ici et aujourd'hui — on ne peut le nier — le PARTI républicain (continuez à ne pas confondre avec les républicains) est le plus grand et presque le seul obstacle à l'établissement de la république.

Eh bien ! que les chefs de ce parti imitent le dévouement des grands républicains dont ils se vantent d'être les descendants (bien descendus, hélas !) Curtius qui pour assurer à sa patrie le sort prédit par les oracles se jeta tout armé dans un gouffre — et les trois Décius — qui, à des époques différentes, se vouèrent aux dieux infernaux et se firent tuer pour assurer la victoire à Rome.

Plebeiæ Deciorum animæ, plebeia fuerunt nomina

dit Juvénal.

Notez bien que je ne leur propose ce dévouement que traduit et *réduit* aux proportions non seulement modernes, mais contemporaines, — *sur mesure* comme disent les chemisiers ; car, pour ce qui est de l'exemple littéral de ces grands

républicains, ils ont laissé passer une belle occasion de le suivre ; — lorsque TOUS les membres du gouvernement de la Défense Nationale avaient JURÉ DE SE FAIRE TUER JUSQU'AU DERNIER ; Me Gambetta, ayant même approché de l'imitation des Décius qui se vouèrent aux dieux infernaux en faisant en son particulier et de plus que ses collègues — un PACTE AVEC LA MORT.

Je ne leur propose pas de mourir ; — leur décision est d'avance connue à cet égard — ni de se vouer aux dieux infernaux.

Mais de se vouer pour un temps limité au silence, à la modestie, à l'obscurité.

De se dissoudre comme parti, — de se fondre dans la France républicaine.

Que Me Gambetta et ses associés s'engagent par serment public et solennel — une fois la république constituée — à n'accepter aucune place, aucune dignité, aucune fonction, aucune fourniture, — je ne dis pas à toujours, — mais pendant cinq ans.

Et ils auront applani un des grands obstacles à l'installation de la république.

Mais ce serment prêté (n'oublions pas celui de *mourir tous jusqu'au dernier*), il est nécessaire que la nation se jure à elle-même de les obliger à le tenir.

VIII

M. Loyson était prêtre catholique sous le nom de père Hyacinthe, il a prêché autrefois et a même été à la mode, — ç'a été sa perte ; — accoutumé à paraître en public, il s'y est accoutumé et a senti le besoin de réchauffer de temps en temps la curiosité, — comme Lacordaire, qui faisait annoncer qu'il prêcherait tel jour en costume de dominicain, — à l'époque où on lisait sur les affiches du théâtre de la porte Saint-Martin :

Mademoiselle Georges jouera avec tous ses diamants.

Le père Hyacinthe a eu, avec le pape ou avec ses supérieurs, je ne sais quelles difficultés sur

des points de doctrine ou de discipline ; il a porté cette querelle dans les journaux, — ça n'a intéressé personne à cette époque où dominent les deux hérésies, — les dernières dont aura à s'affliger la religion catholique, — les *çamest-égaliens* et les *quequeçamefaitistes.*

Si le père Hyacinthe ne voulait plus reconnaître l'autorité de ses supérieurs et la discipline de l'Église, dans laquelle il était volontairement entré, — il lui était loisible de cesser d'être prêtre, — de laisser repousser sa tonsure, d'endosser le paletot laïque et de se faire appeler M. Loyson ; — la loi française ne reconnaît pas les vœux perpétuels, — rien ne l'empêchait de se faire luthérien, calviniste, mormon, libre-penseur, rien du tout.

Quelque chose, il est vrai, l'empêchait de se marier ; une sottise, je ne dirai pas de la législation, mais de la pratique de cette législation.

La loi ne reconnaît pas les vœux perpétuels, — donc, un prêtre ou une religieuse qui veut renoncer à son état, ne doit trouver aucun obstacle à rentrer dans tous les droits de la vie civile, — une fois que le prêtre n'est plus prêtre, que la religieuse n'est plus religieuse, ils deviennent des citoyens comme les autres, — et c'est par une contradiction ridicule et inique à

la loi, qu'on fait à leurs mariages une opposition assez hypocrite.

Mais M. Loyson veut se marier et rester en même temps prêtre catholique.

Or, la religion, — la secte catholique, si vous voulez, — impose le célibat à ses prêtres.

C'est comme si un soldat appartenant à un régiment de dragons — voulait s'habiller en hussard, — et prétendait faire partie néanmoins du régiment de dragons et manœuvrer dans ses rangs, — premier tort de M. Loyson.

Le second tort est de ne pas réserver à madame veuve Neuman la confidence des luttes de son célibat.

Dans la même semaine un père Dufour est surpris dans un wagon de chemin de fer en conversation extrêmement familière avec une comtesse de V.

Deux scandales.

Celui causé par M. Loyson me semblerait très véniel, — s'il avait gardé le silence, — M. Loyson cesse d'être prêtre et se marie, rien de mieux, — mais M. Loyson veut se marier et veut rester prêtre catholique, et veut en faire part à l'univers.

Le cas du père Dufour est brutal, cynique, grossier ; que va dire M. Veuillot ?

> Cieux écoutez ma voix, terre prête l'oreille ;
> Ne dis plus, ô Sion, que ton Seigneur sommeille.
> Pécheurs, disparaissez ; le Seigneur se réveille.

M. Veuillot n'a pas à s'occuper du cas du père Dufour, qui n'a offensé que la pudeur publique ; mais M. Loyson a manqué à la discipline de l'Église ; il s'est insurgé contre elle, — et il décrète :

M. Loyson n'a pas le droit de se marier, 1° parce qu'il a un gros ventre ; 2° parce qu'il a dû se marier en redingote marron ; 3° parce que Dieu est indigné de voir M. Loyson se marier avec un si gros ventre.

Dieu n'a rien de caché, paraît-il, pour M. Veuillot, et lui a confié l'indignation que lui causait le ventre de M. Loyson. — Ah ! mon cher Veuillot, a-t-il dit, que ce ventre de M. Loyson me donne donc d'indignation !

Dieu haïrait-il seulement les redingotes marron? Est-ce une révélation et une prophétie contre M. Thiers, qui s'est fait peindre en redingote marron ? M. Veuillot ne le dit pas, et nous aurions droit de nous en plaindre, — car il le sait.

M. Veuillot annonce à M. Loyson, qu'en pu-

nition de son crime il mourra de faim avec sa concubine, — car si la loi permet à M. Loyson de se marier, M. Veuillot ne le lui permet pas, et sa femme sera une concubine et ses enfants des bâtards.

On se demandera peut-être : mais comment cela peut-il ruiner un homme à un tel degré de renoncer à un vœu de pauvreté ?

On vous répondra ce que répondait à Ménage un de ses parents, abbé des Bénédictins, qu'il plaignait d'avoir fait vœu de pauvreté, d'obéissance et de chasteté :

— Mon cousin, le premier me donne cent mille livres de rente ; — le second, la puissance d'un prince souverain ; — quant au troisième, ajouta-t-il en baissant les yeux, je ne veux pas dire ce qu'il me rapporte, ma modestie s'y oppose, et l'eau vous en viendrait à la bouche.

M. Loyson va-t-il être obligé d'inventer, lui aussi, une liqueur de table, et de lui donner le petit nom de son *épouse,* comme fit le célèbre naturaliste, comte de Lacépède, qui, ayant reconnu dans un poisson, non seulement la beauté, mais encore toutes les vertus de celle qu'il avait perdue, donna à ce poisson le nom de l'objet regretté.

Mais non, madame Loyson, veuve Neuman,

apporte à son mari vingt-cinq mille livres de rente.

Le serpent était le plus rusé des animaux.
(*Genèse*, chapitre III, verset 1.)

Mais Kergroën, conducteur du train du chemin de fer, est plus rusé et plus serpent que le serpent lui-même.

Beaucoup de raisons me portent à croire que le diable, dans cette circonstance récente, a cru opportun de prendre la figure dudit Kergroën.

Satan ou Kergroën, — en voyant entrer le père Dufour et la vicomtesse de V. — dans un wagon de première classe où ils étaient seuls, se rappela divers passages de l'Écriture :

Viens, mon bien-aimé, viens aux champs, passons la nuit au village (Salomon VII, — 2).

Que ta main gauche soit sous ma tête, et que ta main droite m'embrasse (idem VIII, — 3).

Je suis la rose de Saaron et le muguet des vallées (idem II, — 1.)

Ma sœur-épouse, tes amours sont meilleurs que le vin (idem IV, — 10).

Ta tête est comme du cramoisi, et tes cheveux comme de l'écarlate (idem VIII, — 5).

Alors Satan, — Kergroën se dit :

Je découvrirai la nudité du père, et j'humi-

lierai la femme souillée (Ézéchiel XII, — 10).

Mes yeux sont ouverts sur toute leur conduite qui n'est point cachée devant moi, et leur iniquité n'est pas couverte devant mes yeux (Jérémie XVI, — 17).

Et je montrerai la nudité aux nations (Mahum, III, — 5).

Et on en fera un proverbe (Michée II, — 4).

Et alors le diable se frotta joyeusement les mains... de Kergroën.

Et toujours sous la figure de ce conducteur de train,

Celui qui ferme les portes (Malachie I, — 10),

Il épia les voyageurs et, ouvrant subitement la portière, entra dans le compartiment.

Ça n'était pas tout à fait le lit de Salomon dont parle la *Sulamite*,

Des piliers d'argent, un lit d'or, un ciel de pourpre (Salomon III, — 10).

Ce n'était qu'un wagon de première classe dûment capitonné, — mais, au dire du diable sous la figure de Kergroën, — aussi bien que le lit de Salomon,

Garni d'amour par les filles de Jérusalem (Cantique des cantiques III, — 10).

Les gardes ont levé le voile de dessus moi (idem V, — 7).

Le *père* dit : C'est ma sœur.

Ma sœur-épouse (Salomon IV, — 10).

Mon bien-aimé enfuis-toi aussi vite qu'un chevreuil — (VIII, — 14).

Le bien-aimé a-t-il un gros ventre comme le père Hyacinthe ; je l'ignore, mais il ne s'enfuit pas comme un chevreuil.

Plût à Dieu que tu fusses mon frère, je t'irais trouver dehors, et je ne serais pas méprisée, — (VIII, — 1).

Mais le diable, toujours sous la figure de Kergroën, raconte :

Je vis une femme assise sur quelqu'un de très rouge (textuellement : *sur une bête de couleur d'écarlate*) (Apocalypse XVII, — 3).

Je découvrirai le mystère de la femme, etc., — (XVII, — 7).

Ne vois-tu pas ce qu'ils font dans les rues de Jérusalem ? (Jérémie VII, — 17).

Et alors il y eut un grand scandale, — si ce n'est dans Landerneau, comme dit une locution proverbiale, — toujours est-ce assez près de Landerneau ; — à Brest, — à 16 ou 18 kilomètres de Landerneau.

Et tous tes ennemis ont ouvert la bouche sur toi, et ils ont sifflé, et ils ont dit : Nous les avons abîmés (Jérémie II, — 16).

Et le père Dufour et la vicomtesse de V,

Ont semblé boire le vin pur de la colère de Dieu (Apocalypse XIII, — 10).

Mais c'est ici qu'est la patience des saints (Saint Jean XIV, — 12).

Le père Dufour et la vicomtesse furent accusés d'outrage à la morale publique.

Mais l'Éternel plaidera leur cause (Proverbes XXII, — 23).

Le père et la vicomtesse avouèrent beaucoup de choses ; — ils avouèrent que la vicomtesse était sur les genoux du père, etc., qu'on s'était embrassé (textuel d'après le jugement).

Mais, dit le tribunal, — ils étaient seuls dans le compartiment, — le train était en marche, il faisait nuit, ils avaient voilé la lampe de son store bleu, — les prévenus avaient donc le droit de se croire chez eux, dans un endroit non public, *à l'abri de tout regard* (textuel d'après le jugement), — dans un lieu où ils ne pouvaient être ni vus ni dérangés, — péché caché est à moitié pardonné, dit le proverbe français, — il l'est tout à fait, dit le proverbe italien.

Attendu que le diable, sous la figure de Kergroën, a mis quelque variation dans ses dépositions, — ces dépositions deviennent suspectes — il est vrai que le père Dufour a également

beaucoup varié dans les siennes, — mais ce n'est pas la même chose, — parce que Kergroën est le diable, et le père Dufour est un prêtre.

Le tribunal, attendu que le diable, sous le nom de Kergroën, a une *vie privée dénuée de moralité ;*

Que sa *curiosité* a été dans cette circonstance on ne saurait plus *indiscrète*, — (textuel d'après le jugement) en conséquence acquitte le père Dufour et la vicomtesse de V***.

Et ils ont pansé la plaie de la fille de mon peuple. (Jérémie VI, — 14.)

Sérieusement, le tribunal, malgré les ménagements que nous devons respecter et que nous respectons, dans ses considérants a justement et sagement flétri la conduite du père Dufour, qui a *blessé les lois de la pudeur* et qui « ne devait pas perdre de vue que sa qualité de prêtre suffit pour porter une déplorable atteinte aux croyances religieuses » et ne l'a acquitté qu'à cause de l'obscurité et de la marche du train, qui *isolait* les inculpés et les *mettait* à l'abri *de tous regards.*

Ce jugement, dit-on, est frappé d'appel par ministère public.

Je le respecte néanmoins, — et à Dieu ne plaise

qu'une de mes paroles puisse faire penser le contraire.

Mais ce respect étant établi, le tribunal me permettra de citer avec une douce et cependant toujours respectueuse gaieté un des considérants.

« Attendu que, *pour qui connaît la marche des passions humaines... il n'est pas admissible que Dufour* n'ait pas alors fait ceci et cela, etc.»

Plaise au tribunal me permettre de lui dire que la *marche des passions humaines,* — n'est pas réglée comme une marche militaire ; qu'elle subit beaucoup de variétés d'après le tempérament, le caractère, l'état, la situation, les circonstances.

Et que les *passions humaines* peuvent avoir *une marche* très différente chez le père Dufour — et chez un honorable et vertueux et correct magistrat, par exemple.

Je ne parlerai pas de cette anatomie expurgée par la décence, qui fait prolonger de beaucoup la jambe au delà des limites que lui assigne la science, en désignant comme *jambe au-dessus du genou* la partie, alors nue, sur laquelle le diable prétend avoir donné une claque.

Maintenant, un point plus grave, — que je me permettrai de soumettre et au tribunal qui

vient de porter son jugement, — et à celui qui doit juger l'affaire en appel.

Je pense, comme le tribunal, que Kergroën n'a pas été mû uniquement dans sa surveillance par le zèle de la religion, de la morale, etc. ; — je ne crois pas que c'eût été pour lui une joie profonde de découvrir que certaines apparences, qui avaient pu éveiller ses soupçons, étaient complètement fausses, — et que le père Dufour et la vicomtesse de V. dormaient paisiblement chacun à un coin opposé de la voiture.

J'admets et je crois que ce n'est pas sans un mélange de satisfaction que Kergroën a découvert... ce qu'il a découvert et ce qu'on avait découvert, et je veux bien, — avec le tribunal, — trouver sa *curiosité* indiscrète, et allant plus loin que le tribunal, croire Kergroën un peu farceur.

Cependant:

Doit-on blâmer un employé d'une surveillance qui lui est ordonnée par ses chefs, — et qui est rendue bien nécessaire par les crimes dont les wagons des chemins de fer ont été le théâtre.

On n'a pas oublié le médecin Constantin Jame à moitié assassiné.

Et le regrettable fils de mon pauvre ami le

docteur Lubanski poignardé pendant la nuit, — et son cadavre jeté sur la voie.

Dans ces deux cas, si un conducteur de train était venu regarder aux portières, on eût évité ces deux assassinats.

Prenons une autre éventualité.

La vicomtesse de V... entre seule dans ce wagon ; à la place de M. Dufour, supposez un prêtre qui ne soit pas seulement comme le tribunal l'a déclaré, un homme qui *enfreint les lois de la décence et blesse celles de la bienséance.*

Supposez un prêtre comme Contrafatto, comme Lacollonge, comme Molitor — comme tant d'autres ; — j'ai vu les deux premiers précisément à Brest — au bagne.

Supposez un satyre, un faune.

Ces conditions où le tribunal a vu des circonstances atténuantes établissant la non-publicité de *l'infraction aux lois de la décence ;*

La *nuit* — *l'obscurité* — la *lampe couverte de son store* — la *marche du train* — qui permettaient aux inculpés de *se croire isolés* et à l'*abri de tout regard ;* — ces conditions ne peuvent-elles sembler aussi favorables à un crime monstrueux qu'à une simple *infraction mutuelle aux lois de la décence ?*

Contrafatto ne peut-il se dire : Il fait nuit, la

lampe est voilée ; — le train marche, personne n'y peut entrer ; —*je suis isolé, à l'abri de tout regard.* — Je puis tout oser.

Et se ruer sur la malheureuse femme — abuser odieusement de l'isolement, de la nuit, de la terreur ; — la flétrir d'un attentat ineffaçable — et finir peut-être comme Antony.

Elle me résistait; je l'ai assassinée.

La vicomtesse ne résisterait pas, dites-vous ; — mais il y a des femmes qui résistent.

Allons — allons — il vaut mieux de temps en temps qu'un conducteur de train surprenne une vicomtesse de V... sur les genoux d'un père Dufour, que de ne pas surprendre un assassin et empêcher un assassinat.

De même qu'il vaut mieux peut-être voir M. Loyson aimer *sa* femme dans sa chambre — que M. Dufour *aimer* celle d'un autre *en* wagon de chemin de fer.

Le tribunal de Brest, qui a cru devoir défendre la publicité des débats, — les a résumés dans les considérants de son jugement (considérants supprimés par les journaux soi-disant religieux), de façon à faire de ce résumé une peine légitime et grave pour les inculpés acquittés ; — le silence prescrit sur les débats et qui fait supposer des détails plus graves, peut-être

graveleux, que ceux mentionnés dans les *considérants* devient une *circonstance atténuante* de l'acquittement.

On parle de punir Kergroën — ah ! saperlipopette ! ne faites pas cette sottise ;

Kergroën se présenterait comme candidat aux prochaines élections — et serait probablement élu — au suffrage universel direct par scrutin de liste.

Disons aussi que les cléricaux — ont déclaré la guerre et jeté le gant du défi ; — ce tas de miracles ridicules est une provocation au bon sens public.

Sancho Pança disait : On a beau faire beaucoup de sottises, on n'est jamais qu'un sot ; ah ! si on était un sot chaque fois qu'on fait une sottise — combien de sots je serais.

Les cléricaux n'ont pas admis ce principe — d'une seule vierge (mère du Christ), au moyen de diverses statues et simulacres ; — ils ont fait une foule de vierges différentes qu'ils compromettent beaucoup, et dont une entr'autres a été reprise de justice.

De plus, ce célibat, cette virginité, dont les prêtres se font un tel mérite — et qui, disent-ils, les élève si haut au-dessus des autres mortels, — il est permis aux gens trop grossiers

pour se jucher à cette singulière vertu, de regarder un peu si elle ne serait pas souvent un mensonge impudent et dangereux.

Le jugement du tribunal de Brest, — et quelques journaux ensuite, ont donné pour preuve l'innocence à moitié chemin du père Dufour et de la vicomtesse de V :

Que le père Dufour s'est écrié : « C'est ma sœur ».

Il ne serait venu à l'esprit de personne, disent et le jugement et les journaux, de chercher à se sauver de l'adultère, en avouant un inceste.

Le tribunal, — qui croit *connaître la marche des passions humaines,* — et les journalistes en question ignorent, — et je les en félicite — à quel degré de trouble une surprise qui vous fait tomber de si haut, peut, je le présume, porter un homme ; — un homme qui se noye empoigne un brin de paille qui flotte, — et empoignerait une barre de fer rougie au feu.

Voici ce que m'a raconté un des acteurs d'un petit drame intime.

Un garde national avait une femme et un ami ; — il est de garde, et doit passer la nuit en patrouille, — mais il s'ennuie, prétexte une indisposition et obtient du chef du poste la permission de retourner coucher chez lui.

Il rentre au moyen de sa double clef, — et

trouve sa femme couchée et son ami en chemise devant le lit.

Stupéfaction !

La femme cache sa tête sous la couverture.

Le garde national met la main sur la poignée de son sabre.

L'ami dit en balbutiant et en jetant lui-même un coup d'œil sur son non-costume :

— Euh, euh ! vous êtes peut-être étonné... — mais, euh, euh ! il fait si chaud...

IX

Tout dégénère ; — l'aventure du père Dufour et de la vicomtesse *** n'est pas sans exemple ; mais quelle piteuse figure a faite le pauvre père.

Parlez-moi d'un autre prêtre qui dans une situation identique, non seulement sut se mettre hors d'affaires, mais encore tira de l'aventure un chagrin pour ses rivaux et ennemis.

Un général des oratoriens, revenant de la campagne, traversait Paris dans un fiacre soigneusement fermé. En passant sur le Pont-Neuf, la voiture est accrochée et verse ; — la foule s'amasse, on s'empresse ; — et on tire du véhicule une jeune et jolie fille fort effrayée ; — puis un prêtre.

Quel scandale ! tous deux s'enfuient, mais on se hâte de regarder à quel ordre appartenait le prêtre : C'est un jésuite, dit-on, et tout Paris, le soir, s'entretenait de l'anedocte d'un jésuite trouvé dans un fiacre avec une fille.

Voici ce qui donnait lieu à cette erreur ; l'oratorien n'avait pas perdu la tête comme le père Dufour ; — au moment de l'accident, en prévoyant les suites nécessaires, il s'était empressé d'ôter et de mettre dans sa poche le petit collet qui seul distinguait les oratoriens des jésuites.

De sorte que non seulement il ne compromit pas son ordre, mais jeta du ridicule et de l'odieux sur un ordre rival.

X

Ceux qui, en parlant des habitants de la Savoie, croient user d'une exquise politesse en les appelant *Savoisiens,* se trompent complètement ; — je tiens d'un d'entre eux, mon ami Loppé, moitié peintre de talent, moitié chamois, qu'ils s'appellent eux-mêmes Savoyards et veulent qu'on les appelle ainsi.

Tous les jours les journaux sont remplis de notes ainsi conçues :

Grand dîner à tel ministère — grand dîner à tel autre.

M. Thiers dîne ici, — M. Grévy dîne là, etc., etc.

Ne serait-il pas bon de mettre une sourdine

à ces tourne-broches politiques et de festiner tout bas à une époque où grâce aux impôts, qui remplacent si mal l'impôt sur le revenu, il y a tant de gens pour qui dîner est une chose plus problématique que quotidienne, — puisqu'il paraît qu'on ne peut faire de bonne politique sans de bons dîners, — ah ! si on réduisait, comme je le demande, les plus gros appointements à 12,000 francs ! les mâchoires du pouvoir ne feraient pas tant de bruit.

L'annonce dans les journaux se divise en deux classes bien distinctes, — l'une, qui occupe une place spéciale et séparée, est comme un mur blanc sur lequel le maître de ce mur permet de coller des affiches, — c'est le marchand qui prend et qui garde la parole ; — le journal n'émet aucun avis, n'encourt aucune responsabilité ; — l'autre classe, désignée par le nom de réclame, rend le journaliste solidaire, complice, associé responsable de ses promesses les plus abracadabrantes, — c'est, en effet, le journaliste qui parle, qui exprime son admiration personnelle, son enthousiasme, sa confiance et qui use de tout son crédit sur l'esprit de ses lecteurs pour les leur faire partager.

» Nous venons de voir, etc.

» Nous ne saurions trop recommander, etc. »

C'est vaincu par l'évidence et pour rendre hommage à la vérité, et aussi dans l'unique intérêt de ses lecteurs, qu'il leur annonce ou dénonce tel ou tel produit, — il l'a vu, touché, essayé, il en répond, — il parle du marchand à la troisième personne, à son insu, — tant pis si la modestie du marchand s'en offense, il se soucie bien du marchand, la vérité avant tout : *Vitam impendere vero.*

Mais il est des annonces qui jettent quelque inquiétude dans mon esprit et presque dans mon cœur.

Par exemple :

Après que le journaliste m'a fourni ma provision d'opinions pour ma journée, sur la politique intérieure et étrangère, sur la pièce qu'on a jouée hier au soir et sur le livre qui paraît ce matin, après qu'il a flétri le vice en phrases sonores, il continue et dit :

« Donnez-moi du marbre, disait Michel-Ange, et je vous taillerai un chef-d'œuvre. »

Confiez-moi votre buste, dit la couturière Lalagète, et je le doterai de toutes les perfections. — Est-ce une vaine prétention ? Non, assurément (c'est toujours le journaliste qui parle), le « corset que fabrique l'illustre Lalagète, vous

» moule une poitrine avec une correction à dé-
» sespérer la statuaire antique ; — sous ses doigts
» le satin vous dessine des formes exquises, —
» elle corrige la nature ; elle a le secret de com-
» bler un vide et de le convertir en gracieuse
» rondeur, — aux débauches de chair elle ré-
» pond par une sobriété de contours qui séduit
» l'œil ; — comment fait Lalagète ? Demandez-le
» à ses *pinses*, à ses baleines flexibles, à son busc
» intelligent, etc. (textuel).

» La tournure, ischiopachys (hanches rebon-
» dies), *donne* à la fois l'élégance et la désinvol-
» ture provocante. »

Et un peu plus loin :

« L'eau d'Athènes ou de Vaugirard nettoye les cheveux, comme l'eau de la Salette nettoye les âmes, et leur *donne* (aux cheveux) ce brillant, cette souplesse, etc. »

Et plus loin :

« Parlez-moi du cordonnier Scleroloene, c'est un véritable artiste ; il *donne* au pied le plus épais et le plus plat l'étroiture et la cambrure les plus aristocratiques. »

Et plus loin :

« Enfin, le dentiste Amphonix a trouvé le secret de tromper l'œil le plus exercé — et de dépasser la nature dans la fabrication de ses dents. »

« Le lait de Cléopâtre *donne* au teint l'éclat et la fraîcheur de la rose.

» La crème de graisse de crocodile parfume l'haleine. »

Très bien, j'ai donc lu attentivement mon journal le matin ; j'ai pour vingt-quatre heures, *mon* opinion sur Me Gambetta, sur Lalagète, sur la tournure ischiopachys, — sur la république et la monarchie, sur l'eau de Vaugirard, sur la dissolution de l'assemblée, sur M. Ernest Picard, sur le cordonnier Scleroloene, sur M. Thiers, sur M. Amphonix, sur l'emprunt, sur le lait de Cléopâtre, etc.

Je sais à peu près tout ce qu'on a besoin de savoir pour une journée ; je remarque seulement que si je lis deux ou trois journaux, je m'expose à avoir deux ou trois opinions différentes et peut-être contradictoires sur MM. Thiers, Ernest Picard, Gambetta, etc. ; tandis que tous les trois seront d'un touchant accord et ne me fourniront qu'une seule et même et unanime et identique opinion; sur Lalagète, sur la tournure ischiopachys, sur l'eau de Vaugirard et sur le lait de Cléopâtre, etc.

Je vais dans le monde le soir.

Mes regards tombent, d'abord par hasard,

puis sont arrêtés invinciblement sur une femme charmante.

Sa poitrine a « une correction à désespérer la statuaire antique ; richesse à la fois et sobriété de contours, formes exquises ».

« Sa tournure joint à l'élégance une désinvolture provocante. »

Son teint a l'éclat et la fraîcheur de la rose, ses cheveux sont souples et ondoyants, — je voudrais trouver pour ses dents une autre comparaison que celle des perles, qui est insuffisante et un peu vieille, — son pied, ah ! son pied, étroit et cambré, un pied de duchesse — je m'approche d'elle, je l'invite à danser, — et en même temps que son timide, « oui, monsieur », il s'exhale de ses lèvres comme un parfum de cette jolie églantine que les Anglais appellent *sweet-Briar*.

La contredanse finie, je me place dans un coin où je puis m'enivrer du doux poison que je prends par les yeux en la contemplant.

Mais on parle à côté de moi de M. Thiers — sur M. Thiers j'ai pris ce matin *mon* opinion dans *mon* journal.

Il est minuit et demi, *mon* opinion sur M. Thiers est un peu fatiguée, un peu fripée, un peu chiffonnée, mais elle est cependant encore bonne :

— les presses m'en tirent une pour demain matin à cette même heure où les mitrons pétrissent le petit pain frais de mon déjeuner.

Mais, en me rappelant l'opinion que m'a fournie *mon* journal sur M. Thiers, je me rappelle aussi celle qu'il m'a fournie sur M. Ernest Picard — et — mes opinions enfilées comme les perles d'un collier me reviennent toutes à la suite — et Lalagète et le lait de Cléopâtre — et la crème de graisse de crocodile, etc.

Et je regarde encore la beauté qui m'a charmé — mais la défiance est entrée dans mon esprit ; — « une poitrine d'une correction à désespérer l'art antique, des formes exquises » mais Lalagète en vend.

« Un pied cambré, » — mais Sclerolœne ne fait.

« Une tournure provocante, » mais on ne trouve telle rue, tel numéro.

« Un teint de rose, haleine d'églantine, » — mais ça coûte 10 fr. le flacon...

Alors il me semble que la charmante femme se disloque et se sépare en morceaux comme un pantin dont les fils sont cassés. — Scleroloœne reprend la cambrure de son pied, — Amphonix lui ôte ses perles de la bouche, — Lalagète emporte les formes exquises.

La fraîcheure du teint, la souplesse des cheveux, la suavité de l'haleine — tout rentre dans des flacons.

Qu'est-ce que la femme elle-même fournit donc de sa beauté — puisque Lalagète, Amphonix, Sclerolœne et les autres lui ont tout vendu ?

A quels signes reconnaître les femmes faites par la bonne mère nature, et celles fabriquées par Sclerolœne, Amphonix et Lalagète, etc.

A cela peut-être qu'elles n'auront ni formes exquises, ni pied cambré, ni tournure provocante ni dents de perle, ni teint de rose, ni haleine suave, — mais c'est à se désespérer — ou à ne plus vouloir regarder que celles qui sont trop pauvres pour acheter à Lalagète, à Amphonix, à Sclerolœne, les charmes vainqueurs si chèrement annoncés dans les journaux.

XI

Je ne voudrais certes pas être désagréable en quoi que ce soit, à madame Thiers et mademoiselle Dosne, que l'on appelle déjà mademoiselle Félicie, comme on disait la princesse Marie, la princesse Clémentine, etc., — qui sont, je le suppose, de très aimables personnes, mon but est au contraire de leur dire une vérité utile et de leur rendre un service ; — à cet effet, je dois avouer ou plutôt répéter, qu'elles se laissent mêler un peu beaucoup à l'officiel ; et, l'autre jour encore, tous les journaux racontaient qu'elles avaient assisté à je ne sais plus quel grand dîner.

Nous sommes en République, puisque M. Thiers

est président de la République, — or, en République, c'est-à-dire sous une forme de gouvernement où le pouvoir est électif, — la femme du président n'est pas présidente, elle est madame Thiers; — ses enfants ne seraient pas fils du président, mais fils de M. et de madame Thiers. — Comme président électif, le président n'a de famille que pour son bonheur privé et ses joies intérieures.

Il ne doit pas plus mener sa femme dans le monde officiel qu'il n'y mène sa commode, son bureau et son secrétaire.

Des gouvernements que j'ai vus ou entrevus — Louis XVIII et Charles X étaient veufs.

Mais jamais on n'a vu la reine Amélie, femme du roi Louis-Philippe, ni ses filles, ni sa bru prendre la moindre part aux choses officielles, n'y même s'y montrer ; — beaucoup de Parisiens ne les ont jamais vues.

Madame de Lamartine n'a été connue que par ses amis et ceux de son mari.

La mère du général Cavaignac, qand par un hasard très peu fréquent, elle paraissait dans le salon de la présidence, y restait dans un coin à causer avec quelques vieux amis,

Je ne sais pas le degré de plaisir que madame Thiers et mademoiselle Dosne, que je n'ai pas

l'honneur de connaître, trouvent à *paroître* comme disait d'Aubigné — mais leurs amis d'avant la présidence, les anciens, les vrais, ne leur font-ils pas voir que ce plaisir pourrait être chèrement payé par cela qu'elles sortent de « la maison » le royaume, l'asile, la citadelle de la femme; — que la vie et la vie politique surtout sont pleines de périls de tous genres, — que les vieux gamins y jettent des boules de neige et des pierres un peu au hasard ; — qu'il y pleut des horions et des paroles peu mesurées, — que s'y montrer c'est se livrer ou du moins s'exposer volontairement aux hasards de la rue et de la place publique.

Il est difficile d'être à la fanfare, sans être aussi à la bataille.

S'il est un homme qu'aucun républicain ne peut récuser, c'est, sans contredit, Jérémie Bentham, — il était républicain et n'allait pas à la république, comme on dit, par quatre chemins — il offrait de garder les rois, mais leur donnait la valeur d'un buste sur une cheminée et la puissance d'un chapeau sur une chaise ; — il appelait le roi :

« Le corrupteur général »,

Et ne voulait pas qu'on lui donnât ni de l'ar-

gent, ni le droit de distribuer des places, des pensions, des décorations, etc., — il demandait la liberté absolue de la presse, etc.

Eh bien ! voilà son opinion sur les clubs, sur les meetings, sur les assemblées populaires et les discours :

« Plus de ces harangues bruyantes et passion-
» nées, plus de ces scènes de *hustings* où les
» vains efforts d'une éloquence réfléchie vien-
» nent se briser devant les tempêtes subites du
» forum ; — c'est par écrit que le candidat doit
» entrer en communication avec les électeurs ;
» c'est par une lecture méditée que l'électeur
» doit juger le candidat.

» Le discours, c'est l'intelligence passionnée ;
» l'écrit, c'est l'intelligence raisonnée ; — l'action
» du discours est fugitive et imparfaite ; l'action
» de l'écrit est durable et complète : — Par les
» discours, plus d'une assemblée a été poussée
» à des résolutions précipitées et funestes, rare-
» ment ou jamais par des écrits ; — par les dis-
» cours l'imagination est fascinée, la passion
» excitée, on ne laisse pas de loisir au jugement
» et à la logique, les clameurs étouffent les rai-
» sons. »

Ajoutons qu'il est une façon très facile, très ordinaire de dire des sottises, des absurdités, des

bêtises dangereuses avec une emphase, une attitude, des gestes, un air de conviction qui fait croire aux auditeurs qu'on n'a dit ni sottises, ni absurdités, ni bêtises — et que c'est une *ficelle*, un *truc* de théâtre à la portée du plus mince orateur.

Notez que lorsque Jérémie Bentham écrivait cette condamnation des discours dans la rue et sur les balcons d'auberge,— on n'avait pas encore inventé les banquets et l'excitation du vin bleu.

A ce propos — quand je m'écriais l'autre jour : Quelle soif ont ces gens-là ! — je n'avais pas sous les yeux une note que j'ai prise autrefois dans un rapport officiel qui n'a pas été contesté, — rapport qui constate que, en février 1848, les bandes soi-disant révolutionnaires et les futurs électeurs de Me Gambetta, — ont bu dans les caves du roi Louis-Philippe :

Soixante-dix-neuf mille neuf cent soixante et une bouteilles de vins divers.

Et quatre cent cinquante tonneaux.

Quand les pères ont bu comme cela, vous comprenez quelle soif ça doit donner aux enfants !

XII

Il y a trente et quelques années que, dans les *Guêpes,* je me permis de donner un conseil à l'autorité d'alors : c'était au sujet des « violons ».

Disons pour les départements et pour la postérité que, par « violon », on entend une petite chambre, le plus souvent obscure, attenant au corps de garde, où l'on dépose provisoirement les gens arrêtés le soir, en attendant qu'on les conduise le lendemain matin à la préfecture de police.

Plusieurs des gens ainsi arrêtés s'étaient pendus ou étranglés durant la nuit, à l'aide de leurs bretelles, de leurs jarretières ou d'une lanière

faite en déchirant leurs vêtements ; — un s'était ouvert le ventre avec son couteau, un autre s'était coupé la gorge avec un éclat de verre.

Ces accidents étaient d'autant plus à déplorer que, le plus souvent, les gens mis au violon n'y sont que pour des fautes vénielles, qui ne les exposent nullement à une condamnation à mort, — et que, d'ailleurs, ce ne sont jamais ou presque jamais les grands criminels qui songent à se tuer ; — la situation n'est pas nouvelle pour eux, — ils ne sont plus accessibles à la honte.

Ceux qui se désespèrent ainsi, sont les gens peu accoutumés au crime, qui ont volé pour la première fois, ou même ont, en état d'ivresse, causé quelque désordre ; — la pensée du déshonneur, de la honte et aussi un reste de l'influence bachique les décident à en finir avec la vie.

J'indiquai alors un moyen bien simple pour éviter ces regrettables accidents.

Je dis :

Au lieu de séparer le « violon » du corps de garde par un mur, — séparez-le seulement par une grille en fer.

Les prisonniers, se trouvant sans cesse sous les yeux des hommes de garde, n'auront plus aucun moyen de mettre à exécution leur dessein sinistre.

On n'en tint aucun compte ; — on était déjà en ce temps-là préoccupé presque exclusivement de ce que ce bon M. Cotte, représentant du Var et de la fraude électorale, — appelle naïvement « la question politique », c'est-à-dire le soin de défendre sa place et son traitement contre les agressions des gens qui, lorsqu'ils vous auront supplanté, se dévoueront, à leur tour, à cette même « question politique », c'est-à-dire à ce même soin de défendre la place et le traitement conquis.

J'attendis un an, — au bout d'un an, je constatai quatre suicides dans les « violons » ; — je renouvelai ma proposition, — « la question politique » empêcha encore l'autorité de la prendre en considération ; il en fut de même la troisième année, où il y eut cinq suicides ; — depuis ce temps, je fis et accomplis le vœu de répéter, une fois par an, la même proposition, — en constatant à combien de gens, chaque année, cette incurie avait coûté la vie.

La moyenne est de cinq par an.

Depuis trente ans que je réitère opiniâtrément ma proposition, — ça fait à peu près cent cinquante suicides qu'on aurait évités.

Beaucoup de gens s'impatientaient non pas de l'obstination de l'autorité à ne pas entendre,

mais de mon obstination à demander, et disaient : Il est ennuyeux, c'est toujours la même chose.

Or, le moment était venu, où j'allais, selon ma coutume, renouveler ma rengaîne annuelle, lorsque je lis dans les journaux :

« Une commission vient d'être instituée par M. le préfet de police pour examiner les améliorations à introduire dans les postes de police et les violons de la ville de Paris. Cette commission est composée de :

» MM. le préfet de police, président ; de Bullemont, secrétaire général de la préfecture de police, vice-président ; Ansart, chef de la police municipale ; Blanche, docteur en médecine, etc., etc.

» Dans une première réunion tenue hier, la commission a nommé une sous-commission composée de MM. Bournat, Magne, Maublanc et Palliard.

» Les membres de cette sous-commission doivent visiter les postes et les violons et formuler les réformes qui leur paraîtront nécessaires, tant dans l'intérêt des détenus qu'on y renferme que dans l'intérêt des gardiens de la paix chargés de surveiller les détenus.

» Le nombre des individus qui, chaque année, passent dans les violons ne s'élève pas à moins

de 120 à 140,000, et il n'y a pas moins de 8,000 agents de la police municipale employés à ce laborieux service.

» C'est donc une question fort importante sur laquelle l'attention de M. le préfet de police est aujourd'hui attirée, et nous devons espérer qu'avec le concours de cette commission, il pourra réaliser dans cette partie du régime pénitentiaire toutes les améliorations désirables. »

Je prends la permission de me joindre à cette sous-commission et de répéter mon conseil : séparer le violon du corps de garde par une grille.

Je ne sais si on a fait d'autres réformes — mais on n'a tenu aucun compte de celle que je réclame depuis si longtemps, — entre le jour où cette commission a été nommée et celui où on imprime ces lignes, cinq nouveaux suicides ont été exécutés dans les violons.

XIII

Quant à la fusion, elle serait assez bien expliquée par l'apologue de deux chasseurs qui,

Après une discussion approfondie, et des concessions mutuelles,

Croiraient avoir tout terminé, lorsqu'ils seraient enfin tombés d'accord sur la sauce, à laquelle il convient de manger un lièvre, — lequel, pour le moment, arpente librement la plaine, — et enverraient prématurément prier leurs amis à dîner pour manger avec eux ce civet errant.

M. Thiers a appelé « fous furieux » ceux qui ont prolongé la guerre, — je ne sais pas si tout

le monde a accepté cet adjectif, et si on l'a appliqué également à ceux qui ont fait semblant de vouloir la continuer après la reddition de Paris ; — les plus sévères ont dit : Oui, ce sont des « fous furieux », et ça a été fini comme cela.

Je ne sais plus lequel des deux, Sophocle ou Euripide, a dit :

« Des pleurs des malheureux, il se forme lentement une vapeur, puis un nuage, d'où sortira un jour la foudre destinée à punir les tyrans et les injustes. »

Cette belle image ne peut s'appliquer à la France ; — en France nous avons tout oublié au bout de six mois, — et, si ce nuage se forme selon l'expression du tragique grec, il ressemble aux nuages que nous voyons dans nos régions méditerranéennes, depuis deux mois, tous les matins s'élever comme une ceinture à l'horizon ; on pense qu'ils recèlent et nous apportent la pluie désirée, — et vers le coucher du soleil, — il s'élève une petite brise, qui les chasse et les dissipe en vapeurs roses ; — de même chez nous, il s'élève périodiquement un vent d'oubli et d'insouciance, qui balaie tous les souvenirs sérieux, et assure l'impunité aux plus grands criminels, pourvu qu'ils échappent

pendant quelque temps à la punition de leurs forfaits.

Je viens de lire les nombreux documents recueillis par l'enquête ordonnée sur les actes du gouvernement du Quatre-Septembre. — J'ai eu la patience d'extraire les points les plus saillants de cette longue page d'histoire, parce que je veux que mes lecteurs la connaissent.

Ce serait un devoir pour le gouvernement actuel de faire faire un travail semblable et de donner une immense et inexorable publicité à ces documents.

Les lecteurs y verraient la preuve irréfragable que MM. Gambetta, Freycinet, etc., n'ont pu se tromper un moment sur l'issue fatale d'une guerre qu'ils ne tentaient de prolonger que pour prolonger leur néfaste usurpation ; — qu'ils ont toujours su qu'il n'y avait aucune chance de résister à l'ennemi, — et que c'est un plus grand crime encore d'avoir prolongé cette guerre que de l'avoir commencée, — parce qu'ils n'ont même pas, comme Napoléon, — l'excuse, quelque mauvaise et méprisable qu'elle soit, de l'ignorance ; — ils savaient, ils savaient parfaitement qu'ils n'avaient pas de forces sérieuses à opposer aux Prussiens, les hommes du métier les en avertissaient tous les jours ; —

et, tous les jours pour prolonger leur grotesque puissance de vingt-quatre heures, eux, bien nourris, bien chauffés, à l'abri du plus petit danger, — ils envoyaient à la mort des milliers d'hommes et mettaient en deuil des milliers de femmes, de sœurs, de fiancées et d'enfants.

Et il ne s'agissait pas même de cette mort qui surprend dans le combat, où le soldat qui défend sa patrie tombe sur un ennemi tué, — non, la plupart mouraient de faim, de froid — et d'une réunion de toutes les misères qui font mourir lentement, en détail et découragé.

Et l'on s'amuse à fouiller les vieilles maisons de Paris pour y retrouver de temps en temps un des soldats obscurs de la Commune, quelques-uns entraînés, qu'il faudrait faire semblant de ne pas voir, — les autres coquins que la justice retrouverait toujours comme voleurs un jour ou un autre ; — on a fusillé bien des gens, on en a envoyé beaucoup en Calédonie, — et nous voyons les plus scélérats de tous non seulement libres, mais exerçant les fonctions les plus honorées — et prenant part aux affaires du pays, dont ils ont été le fléau.

Ah ! que tous ceux qui, par le froid, — par la faim, — par l'incapacité, l'incurie, la cruelle

vanité — de ces hommes, — ont perdu un fils, un mari, un frère, un père, un fiancé, jettent à la fois un cri de haine et de malédiction, — et que ces hommes, enfin, disparaissent et retournent se cacher dans les brasseries, où, s'il reste un peu de bon sens et d'honneur en France, ils passeront le reste de leur vie détestable — à boire, comme jadis, mais *seuls,* la bière et l'absinthe, — à des tables où personne ne voudra s'asseoir.

XIV

Les deux derniers fabulistes avaient disparu avec Viennet et Lachambaudie.

M. Thiers vient de débuter avec succès dans l'apologue.

C'est M. Delpit, le député, qui a montré le président de la république sous ce nouveau jour ; — il ne lui manquait que cela pour être tout à fait universel.

Le premier apologue débité par M. Thiers est une imitation de Saadi.

Les républicains, dit-il, à force de vivre près de l'ordre et dans l'ordre en prendront l'habitude.

Un jardinier un jour interrogea une tulipe qu'il venait de cueillir :

— Comment, lui dit-il, fleur ordinairement inodore, comment se fait-il que tu aies ce parfum délicieux, serais-tu une rose déguisée ?

— Non, répondit la tulipe — je ne suis pas la rose ; — mais j'ai été quelques heures liée avec elle dans un bouquet.

Le second apologue est imité de Lafontaine — ce n'est pas un reproche que nous faisons au président :

Lafontaine imitait Phèdre — qui avait imité Ésope, qui avait imité, ou avait été Pilpay ; — les fables ça s'est toujours fait en rond — ça a toujours été imité ou traduit, même la première.

On parlait d'un discours de Me Gambetta.

M. Thiers dit :

Un jour, un chat se roula dans la farine et se pendit par les pattes, — mais un vieux rat à lunettes dit :

— Mon ami, déguise-toi tant que tu voudras, — je me tiendrai toujours hors de la portée de tes griffes.

Il me revient à la mémoire une vieille histoire, de je ne sais plus quel poète du nord, — et qui me fut contée autrefois par un oncle,

vieux soldat du premier Empire, qui avait conquis la Prusse et était entré à Berlin, où il était resté trois ans.

En Grèce — dans un bois de lauriers-roses — sur les bords de l'Eurotas, deux personnes se rencontrent et se reposent un moment ; — l'une descend du ciel, c'est Iris, la messagère des dieux et surtout de Junon ; — l'autre va retourner aux enfers rendre compte à Pluton d'une commission qu'il lui a donnée, — c'est Mercure, le confrère d'Iris, le messager aux talons ailés — qui a, entre autres fonctions, celle de conduire aux sombres bords les âmes de ceux qui se sont *acquittés* de la vie, *defuncti*, très belle expression dont nous avons fait le vilain mot de *défunt* — pour exprimer ceux qui sont morts avec l'approbation de M. le maire.

— Ma jolie rivale, dit Mercure, pour te demander où tu vas, je suis devenu trop discret, depuis notre dernière rencontre où tu m'as si rudement rembarré.

— Aujourd'hui, répond Iris, tu pourrais me le demander, car je puis te le dire. — Junon est devenue prude — et à la suite de quelques plaisanteries et d'un défit de Vénus, elle m'envoie chercher trois filles, d'une virginité incontestée, n'ayant jamais entr'ouvert leur cœur au moindre

sentiment d'amour, elle veut en faire ses filles d'honneur.

Et toi :

— Moi, c'est une autre affaire, — Pluton m'a appelé et m'a dit : « Tisiphone, Mégère et Alecto sont bien vieilles, elles ont moins d'ardeur et de force qu'autrefois pour châtier les criminels; mes pauvres furies sont si fatiguées qu'elles paraissent adoucies et que les hommes les invoquent sous le nom d'Euménides, bienfaisantes ; je crains que le bruit n'en soit arrivé sur la terre, et qu'il ne faille attribuer à ce bruit le nombre toujours croissant des forfaits que commettent les mortels, qui prennent en doute et en mépris les peines qui les attendent dans les enfers.

» J'ai décidé de mettre mes trois furies à la retraite ! — tu vas monter là-haut — et me chercher...

» — Des bourreaux ?....

» — Non, trois méchantes femmes ; — la femme belle, douce, aimante, est le triomphe et la gloire de la création, son cœur et sa beauté sont le temple de l'amour ; aussi les Grecs ne lui en ont jamais élevé en pierre ni en marbre ; mais la méchante femme est le monstre le plus hideux et la bête la plus féroce qui existe. »

Je suis parti — et je retourne.

— Tu as réussi ?

— Oui — mais voulant me reposer un moment et ne le pouvant, à cause de leurs disputes incessantes, je les ai enchaînées là-bas sous ces arbres où je vais les reprendre — et toi ?

— Moi, je n'ai pas encore commencé mes recherches ; mais j'ai déjà des renseignements.

— Ah !

— C'est dans un petit bourg de l'Attiuqe.

— Près d'Athènes ?

— Très près — au bord de l'Illissus.

— Ce n'est pas là que j'aurais cherché ce trésor.

— On m'assure pourtant que je l'y trouverai ; ce sont trois sœurs qui vivent seules.

— Tout au pied de l'Hymette ?

— Oui.

— Une maison écartée — deux colonnes doriques.

— Oui.

— Trois gros chats à la porte.

— Comment le sais-tu ?

— Je vais te le dire, — mais je commence par t'avertir que ton voyage est inutile.

— Pourquoi ? auraient-elles cessé d'être sages, auraient-elles perdu.....

— Non.

— Auraient-elles dû quitter le pays et aller cacher et abriter leur vertu dans une retraite plus sauvage ?

— Non.

— Eh bien ! alors ?

— Cherche ailleurs.

— Pourquoi ?

— Dans la petite maison — au bord de l'Illissus, au pied de l'Hymette, tu ne trouveras plus que les trois chats.

— Sont-elles donc mortes ?

— Non.

— Parle donc.

— C'est qu'elles sont à trois pas d'ici — et que je les mène à mon maître Pluton, n'ayant trouvé nulle part de créatures plus propres à remplacer les Euménides fatiguées.

Adieu.

XV

La chance d'être enterré vivant.

J'ai souvent admiré avec quelle désinvolture un médecin déclare un homme mort.

Pour mon compte, je n'ai jamais permis qu'on mît dans la bière une des nombreuses personnes chères que j'ai perdues, sans attendre un commencement de décomposition, seul signe indiscutable de la mort.

Depuis longtemps, en citant quelques terribles exemples, on réclame plus de souci de cette épouvantable chance ; on affirme que le délai de vingt-quatre heures qui, ordinairement, s'écoule entre la mort et l'inhumation, est loin

d'être suffisant dans beaucoup de cas, et on ne sait pas certes combien de fois ce délai est abrégé.

Dans le Midi surtout, où le climat et la crainte des épidémies obligent quelquefois à hâter l'inhumation, on a pris l'habitude de ne pas considérer ce délai de vingt-quatre heures comme rigoureux.

Et, de plus, — je le sais par les maires et les curés, — très souvent les voisins, les amis, les parents même, pour se débarrasser du cadavre, ou pour abréger un spectacle lugubre, mentent en déclarant l'heure de la mort, pour avancer d'autant l'heure de l'enterrement.

En Allemagne, et, je crois, ailleurs, on a des chambres mortuaires où les corps sont déposés jusqu'à ce que la mort ait manifesté des signes indiscutables.

Je proposerai un autre procédé, et je déclare en même temps que je l'emploierai à l'égard du bien petit nombre de ceux que j'aime qu'il me restera peut-être à enterrer, en priant ceux qui m'enterreront de m'appliquer ce procédé.

Voici un cadavre, du moins les médecins l'ont déclaré cadavre, c'est-à-dire corps sans vie et insensible. Eh bien ! ce qu'il faut faire, c'est de lui verser dans la bouche quelques gouttes d'un

de ces poisons foudroyants, tels que l'acide hydrocianique, le curare, etc.

J'entends ces gens crier au crime.

Calmez-vous, si le mort est mort, qu'importe?

Et s'il n'est pas mort, si vous l'enterrez vivant, croyez-vous que dans l'horrible agonie qu'il subira, il n'emploierait pas avec rage et grincement de dents ce poison, et un plus rapide encore s'il en existait?

XVI

Il existe de Perrault un très joli conte, qui s'appelle *les Trois Souhaits;* je pense qu'il est dans la mémoire de tout le monde, comme *le Chaperon rouge* et *Peau d'âne.*

Un bûcheron et sa femme, assis devant un bon feu, jasent et se plaignent de leur sort.

Mais une fée a promis au bûcheron que les trois premiers souhaits qu'il formerait seraient exécutés.

Il communique cette bonne fortune à sa femme, et ils méditent sur les trois souhaits qu'il convient de faire.

Lorsque la femme, un moment distraite, et

regardant dans l'âtre, dit : « Ah ! si on avait trois aunes de boudin. »

Au même instant trois aunes de boudin tombent sur la braise.

Voilà un des souhaits dépensés ; le mari est furieux et s'écrie :

« Ah ! puisse ce boudin te pendre au nez. »

Ce vœu accompli comme le premier, il faut bien employer le troisième à débarrasser la bûcheronne de cet appendice.

Les enfants, auxquels on raconte cette histoire ou qui la lisent, n'ont pas assez de sarcasmes et d'indignation contre la sottise du bûcheron et de la bûcheronne.

Moi, j'aurais demandé telle chose, et moi telle autre.

Il y a des gens tellement sots, disait un ancien, que Jupiter ne réussirait pas à les rendre heureux.

Voyez la majorité de l'Assemblée, — elle est toute-puissante, — beaucoup moins par elle-même, que par la haine qu'inspire la minorité des radicaux, et l'audace avec laquelle ils ont refusé de se séparer des brigands, des incendiaires et des assassins de la Commune ; — cette toute-puissance ne peut avoir qu'une durée limitée ; — la majorité formée de la réunion de trois par-

tis, qui n'ont fait qu'une trêve, n'a, comme le bûcheron, que ses trois souhaits à former; on croirait qu'elle va faire la réforme électorale, — le règne inflexible des lois, — des économies qui permettent de diminuer les impôts.

Ah ! bien oui !

Devant une si belle braise,

On pense aux aunes de boudin,

On distribue les places à ses amis et à ses créatures — et on bâtit une nouvelle église à Montmartre, où il y en a déjà au moins une, — deux même, si ma mémoire ne me trompe pas ;

On met des as de cœur à sa boutonnière, — on glorifie Marie Alacoque — et mademoiselle de la Merlière.

Et pendant ce temps, comme au dehors de l'Assemblée, on s'empresse, comme je l'ai déjà dit, « de faire à droite les sottises que les prédécesseurs faisaient à gauche » ; on use son pouvoir sur l'opinion, et quand on voudra plus tard, — c'est-à-dire trop tard, — faire ce qu'on aurait dû faire hier, ce qu'on aurait pu faire aujourd'hui, on sera surpris, — et bien à tort, de se trouver impuissant,

Et on se tiendra heureux, si on réussit à ne pas garder les trois aunes de boudin au bout du nez.

XVII

Je respecte toutes les croyances, comme je respecte tous les bonheurs, et ayant eu la joie d'habiter la campagne, où elles sont vivaces, à peu près toute ma vie, je n'ai pas à me reprocher d'en avoir jamais attaqué une seule, à moins qu'elle ne fût ou dangereuse ou tyrannique ; — les croyances religieuses, quand elles ne présentent aucun de ces deux caractères, — quand elles rendent ceux qui les possèdent heureux et bons, ont d'autant plus de droits à mon respect, — que je suis à peu près certain de n'avoir rien de mieux à donner à la place, — mais, je le répète, il ne faut pas qu'elles soient dangereuses ou tyranni-

ques, qu'on se contente de les avoir, de les pratiquer, sans prétendre les imposer aux autres.

Ça m'est égal que vous alliez boire de l'eau de la source née sous les jupes de mademoiselle de la Merlière, pourvu que vous ne me forciez pas d'en boire — et que vous me permettiez d'er ressentir une gaieté modérée et peu bruyante

Il est cependant des superstitions dange reuses,— la croyance aux bagues bénies de sain Hubert, comme préservatif de l'hydrophobie, a empêché beaucoup de gens de faire cautériser la plaie causée par les dents d'un chien, et les a fait mourir enragés.

Il est inquiétant aussi, à un certain degré, — quand un pays vient d'être, comme le nôtre, éprouvé par tous les malheurs, — mené à sa ruine par l'ambition, la vanité, l'avidité d'un parti de médiocres, de nuls, d'incapables, ayant fait leurs preuves et avouant une étroite alliance avec les fous et les scélérats ; — il est inquiétant de voir la majorité. momentanément toute-puissante des représentants de la France, croire qu'on peut cautériser cette plaie en bâtissant une troisième église à Montmartre, en se mettant à la boutonnière des médailles bénites, des scapulaires, etc., — opposer des messes au pétrole et des amulettes aux allumettes ; — en un

mot, le procédé des bagues de saint Hubert contre la rage.

A propos d'églises, — il vient de se passer un fait intéressant à Châteauneuf-du-Rhône, près de Montélimart :

A la suite de quelques secousses de tremblement de terre qui avaient lézardé le dôme de l'église, le curé a dit la messe en pleins champs.

— Mes chers paroissiens, mes bons amis, a-t-il dit, ce n'est pas sans émotion que je vais dire cette messe aujourd'hui.

» Ne la croyez pas moins religieuse et moins solennelle, parce qu'elle n'est pas dite, comme de coutume, dans l'église.

» Aujourd'hui vous n'êtes pas entourés des travaux et des œuvres de l'homme, — vous n'êtes pas sous une voûte de pierre qu'un tressaillement de la terre fend, et peut détruire et faire écrouler sur vous ; vos regards ne rencontrent pas des tableaux, des images douteuses et peut-être irrespectueuses de l'Être Suprême, des imitations d'arbres, de fleurs, etc., vous ne respirez pas l'encens un peu capiteux et de troisième qualité que nous pouvons nous permettre.

» Vous êtes sous la voûte bleue et éternelle, où sont suspendus, par la main de l'Éternel, des soleils et des mondes innombrables, dont celui

que nous habitons est un des moindres, — vous êtes entourés d'arbres, qui vous donnent de l'ombre et des fruits, — vous vous agenouillez sur un gazon, dont chaque brin est un miracle ; — vous respirez les parfums des fleurs ; Jésus-Christ a dit : « Voyez les lis des champs, Salomon, dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme l'un d'eux ; » — vous entendez le gazouillement des oiseaux sur vos têtes, autour de vous, sous vos pieds, partout l'œuvre de Dieu, partout sa puissance, partout sa bonté, partout ses bienfaits.

» Le soleil se lève et vient mûrir vos moissons, et bientôt colorer d'or et de pourpre votre vendange.

» Écoutez le murmure de la rivière, qui, également par son ordre, vient baigner vos prairies et engraisser vos troupeaux.

» Respirez l'air pur et frais et parfumé du matin.

» Aujourd'hui nous ne dirons pas la messe récitée ;

» Que chacun regarde autour de lui, admire, remercie Dieu — et lui demande ce qui lui manque ; — Dieu est partout, même dans les églises, mais dans les églises il n'est pas renfermé, et il y est moins visible que dans la campagne et sous le ciel. »

Voilà ce que le curé de Châteauneuf-du-Rhône a pu dire — ce qu'il a probablement dit.

Peut-être ce curé, s'il eût été représentant, n'eût pas voté pour l'urgence de l'érection de la troisième église de Montmartre.

Parlons-en encore un peu, — puisqu'il paraît que c'est ce qu'il y a, en ce moment, de plus important pour le salut de la France.

Pourquoi a-t-on supprimé le « vocable » du « sacré cœur », est-ce parce qu'on a craint d'abuser de la complaisance d'une partie des membres de la majorité, — est-ce pour réserver ce temple à une nouvelle sainte française, — dont le pays va prochainement « expectorer » (expression consacrée) la béatification ; — il s'agit d'une fille de Louis XIV qui s'est faite Carmélite.

Il y a une légende que j'ai lue autrefois et qui fait beaucoup d'honneur aux Carmélites ; — on frappe à la porte du paradis ; saint Pierre ouvre, il est un peu de mauvaise humeur, comme serait un portier terrestre : « Allons, dit-il, encore une Carmélite... on ne voit plus ici que des Carmélites... je n'ouvrirai plus que quand il y en aura une douzaine. »

Il est bon de mettre cette légende en face d'une appréciation que fit un jour Louis XIV de cette

même confrérie des Carmélites dans un accès de mauvaise humeur, je veux le croire.

« La jeune Mademoiselle, dit madame de Sévigné, (Marie-Louise d'Orléans qui devait être reine d'Espagne), a la fièvre quarte, elle en est très fâchée ; cela trouble les plaisirs de cet hiver ; — elle fut l'autre jour aux Carmélites de la rue du Bouloi, elle leur demanda un remède pour la fièvre quarte ; elle n'avait ni gouvernante, ni sous-gouvernante ; on lui donna un breuvage qui la fit beaucoup vomir : cela fit grand bruit : la princesse ne voulait pas dire qui lui avait donné ce remède ; — enfin, on le sut, — le roi se tourne gravement vers Monsieur, et lui dit : « Ah ! ce sont les Carmélites ! je savais bien qu'elles étaient des friponnes, des intrigantes, des ravaudeuses, etc., etc., mais je ne croyais pas qu'elles fussent des empoisonneuses. » La terre trembla à ce discours ; tous les dévots furent en campagne, la reine s'en émut peu ; enfin, on a tout *rapsodé ;* mais ce qui est dit, est dit, ce qui est pensé, est pensé, ce qui est cru, est cru ; ceci est d'original. » (Lettres de madame de Sévigné, — octobre 1677.)

Madame Louise de France, la Carmélite canonisée, serait au moins de meilleure maison que Marie Alacoque et mademoiselle de la Merlière.

On ne tardera pas, sans doute, à nous dire dans tous leurs détails les miracles de la nouvelle sainte que nous devrons croire, — je suppose qu'il en sera question à la Chambre des représentants — et qu'on décidera la croyance à ces miracles, à une immense majorité, que l'on décidera avec le pape Benoît XIV, — que « douter d'une béatification ou canonisation serait une indécence scandaleuse ».

XVIII

Sous le règne de Louis-Philippe, — j'ai eu plusieurs occasions de m'élever contre certains écrivains, se prétendant philosophes, qui, devenus intolérants à l'exemple des catholiques, aussitôt qu'ils n'étaient plus persécutés, — faisaient de l'irréligion une religion ayant ses dogmes, ses rites, son austérité, ses superstitions, ses fanatiques et ses tartufes.

Je voulais alors, comme aujourd'hui, que chacun fût libre de servir son Dieu, d'aimer sa femme, d'élever ses enfants, de gouverner sa famille, selon ses sentiments et sa raison ; enfin, comme le disait Béranger, — je ne l'ai jamais

cité, et, cette citation faite, je ne le citerai probablement jamais plus,

Qu'on pût aller même à la messe.

Je savais déjà alors que la plupart des hommes veulent, comme les juifs du temps de Moïse, « des dieux qu'on voie et qu'on puisse suivre », je savais que l'ignorance du peuple, cultivée avec un soin qu'on ne mettra peut-être jamais à cultiver son intelligence, ne lui permettait pas de se dérober aux superstitions et à des idolâtries qui n'ont changé que de nom.

J'ai habité presque toujours les grèves de l'Océan, — jamais je n'ai attaqué, même par un sourire, des pratiques un peu païennes, — qui ne rendaient pas les hommes méchants, — et d'ailleurs, que je ne me sentais ni la force, ni les moyens de remplacer par des idées plus justes et plus sensées. — Quand les pêcheurs d'Étretat portaient un Christ crucifié, le plantaient sur la falaise, — et disaient : « Mettez-lui la face à la mer, qu'il nous voie », — loin de me montrer dédaigneux pour ce culte d'une image qui, dans mon for intérieur, rapetisse la divinité, — je ne voyais que la piété, la pensée religieuse, — et je me découvrais respectueusement.

Lorsqu'on me demandait d'être parrain d'un

bateau, — je me conformais scrupuleusement à la coutume, — et je chantais avec les marins le cantique de Notre-Dame de la Garde :

> Vierge sainte, exaucez-nous,
> Notre espoir est tout en vous :
> Soyez notre ancre maîtresse, etc.

De même que j'aurais assisté respectueusement au service divin dans une mosquée, ou dans un temple de Jupiter, ou dans celui de quelque *manitou* sauvage ; — peu m'importe, sous quel nom, sous quelle forme, avec quelles pratiques on rend hommage au souverain créateur, — je laisse à chacun sa liberté, — à condition qu'elle ne s'étendra que jusqu'aux limites de la mienne.

Mais, ce que je hais, — ce que je combats inexorablement, — c'est l'hypocrisie, c'est le mensonge, c'est l'intolérance, — c'est l'emploi de la religion comme moyen de domination, et comme commerce.

C'est pourquoi je m'élève aujourd'hui contre ce catholicisme païen, — contre cette mascarade impie, qui n'est qu'une manœuvre politique, une tentative audacieuse pour ressaisir le pouvoir ; — une hypocrisie qui ferait presque regretter le fanatisme plus terrible, mais moins laid.

Je l'ai dit souvent : — la justice, la raison, auraient été d'abandonner tout doucement les puérilités « des dogmes », et d'amener le peuple à mesure qu'on l'instruirait, — à comprendre un culte plus élevé de la divinité, — à substituer la morale éternelle aux petites pratiques et aux superstitions.

En effet, aujourd'hui l'Église qui a dû renoncer à s'opposer de face à la propagation des sciences et des lumières, — a fait comme Henri III, se déclarant chef de la ligue ; elle a dit : C'est nous, qui donnerons l'instruction, — c'est un moyen de rationner et au besoin de sophistiquer, — néanmoins, pour lutter contre l'université, elle a été obligée d'élever graduellement, tout en rechignant, le niveau de l'instruction : — les prêtres, je parle du gros de l'armée, des soldats et non des chefs eux-mêmes, sont moins ignorants qu'autrefois, et, en conséquence, le nombre de ceux qui peuvent croire ce qu'ils prêchent s'en va diminuant tous les jours.

On veut nous ramener à Croquemitaine, — aux miracles, — on fait une ligue pour restaurer les superstitions et les pratiques du moyen âge ; — à cette ligue, formée par l'ambition et l'avarice de l'Église, s'adjoignent un petit nombre de

gens de bonne foi, obéissant aux habitudes de leur enfance, — aux traditions de leur famille, — à des croyances qu'ils ne se permettent pas d'examiner ; — mais, en nombre beaucoup plus grand, des ambitieux, des avides jouant la piété, et voulant aider l'Église à ressaisir un pouvoir dont on leur promet leur part, — comme d'autres font semblant d'être républicains.

Et aussi des bourgeois vaniteux, des bonnetiers enrichis, des joueurs de bourse ayant fait Charlemagne à temps, qui de même qu'ils ont « à l'Opéra, les loges de l'ancienne aristocratie, veulent avoir ses chaises à l'église » et leurs enfants qui disent, *ma maison*, mon blason, — tâchant de faire oublier et oubliant eux-mêmes, que leur maison était une maison de gros ou de détail, — leurs armes et leur blason une enseigne : la *Truie qui file* ou *le Chat qui pêche*.

Qui veulent dire : « Nous autres », et faute de pouvoir atteindre au dévouement, à la bravoure, à la distinction de cette aristocratie, se consolent en copiant ses faiblesses, ses préjugés et ses crédulités.

XIX

Un prince Soutzo s'est battu avec un prince Ghika et l'a tué, il y a quelques mois.

Ce duel avait été amené par des violences extrêmes du premier ; il avait publiquement souffleté son ennemi, et versant du vinaigre sur la plaie vive, lui avait envoyé ensuite une provocation aussi insultante que les voies de fait qui l'avaient précédée. Le prince Ghika avait choisi pour témoins des jeunes gens sans expérience ; — je ne sais si ceux du prince Soutzo présentaient plus de garantie ; les uns et les autres choisirent pour arme le pistolet, et fixèrent la distance à 20 pas.

Un jugement vient d'intervenir, qui condamne avec une grande sévérité, et le survivant du duel et les quatre témoins ; le prince Soutzo, à quatre ans, ses deux témoins, à trois ans de prison — et les deux témoins du mort, à deux ans de la même peine.

Le président, qui a fait quelques excursions imprévues hors de la question, et, je crois, le ministère public — ont reproché aux témoins, de n'avoir pas empêché, ou du moins, cherché à empêcher le duel. — Il ne me semble pas qu'il eût été possible d'empêcher une rencontre après un outrage aussi terrible, — mais je reconnais que les témoins sont coupables et ont été rapportés au procès.

Le prince Soutzo était d'une habileté reconnue à l'épée et au pistolet, — le prince Ghika, au contraire, n'avait jamais touché ni l'un, ni l'autre.

L'offensé, après une insulte aussi irréconciliable surtout, avait, d'après une loi équitable du duel, le choix des armes — mais ce choix ne doit pas se borner à opter entre l'épée et le pistolet à vingt-cinq pas.

Le devoir des témoins se compose surtout de deux points :

1° Empêcher le duel, si l'offense peut être ré-

parée sans que l'honneur des adversaires en reste blessé.

2° Rendre les chances égales entre les deux adversaires, si le duel ne peut être empêché.

On ne doit jamais permettre qu'un homme, très exercé au maniement des armes, — après avoir insulté et provoqué son adversaire, aille ensuite froidement et presque gaiement l'exécuter sur le terrain.

Il faut faire en sorte que, dans le duel, les deux combattants courent exactement le même danger.

L'homme qui en a insulté un autre avec une gravité qui rend un combat indispensable — doit se mettre entièrement, sans aucune restriction, à la disposition de l'insulté.

Celui-ci, représenté par ses témoins, a le choix des armes — non pas seulement entre l'épée et le pistolet — mais il a le choix de toute forme de combat, qui pourra établir l'équilibre et faire courir à l'insulteur les mêmes chances qu'à l'insulté.

Après une insulte aussi infamante que celle qu'avait reçue le prince Ghika, si j'avais été son témoin, s'il m'avait été démontré qu'il était complètement ignorant des armes et que son adversaire était, au contraire, d'une habileté

proverbiale — j'aurais exigé que le combat eût lieu à bout portant avec un seul pistolet chargé.

Si j'avais été témoin du prince Soutzo, j'aurais accepté cette forme de combat — parce qu'avant de prendre les intérêts de son client, tout témoin doit prendre les intérêts de l'honneur, de la justice et de l'égalité sur le terrain et, dans le premier cas, si le prince Soutzo avait reculé devant cette légitime satisfaction, j'aurais dit à mon client : Ayez à l'avenir des pistolets dans vos poches, pour brûler la cervelle à votre ennemi, la première fois que vous le rencontrerez, et ayez soin de le rencontrer bientôt.

On rend des points à un adversaire plus faible aux dominos et au billard, quand il s'agit de perdre ou de gagner le prix d'une tasse de café — et on n'en rendrait pas à ce jeu du duel où il s'agit de la vie ou de l'honneur !

Il est une malheureuse idée, qui, dans d'autres duels, ayant parfois une cause futile et que les témoins devraient s'efforcer de concilier, fait adopter facilement pour arme le pistolet.

Deux adversaires sont en présence, l'épée à la main, un des deux sera tué ou blessé.

S'ils tiennent, au contraire, des pistolets, l'un des deux sera blessé ou tué ; — mais il reste une troisième chance, ils peuvent n'être

atteints ni l'un ni l'autre, et on compte trop sur cette chance, qui, il est vrai, se présente fréquemment ; — sans cette chance, on empêcherait bien des duels qu'on espère terminer ainsi à la satisfaction de « la galerie » ; de là, deux résultats : — si la cause du duel est légère, il peut se terminer par un résultat funeste, — si la cause est grave, par un résultat ridicule.

Les poursuites contre les témoins ne devraient être basées que sur ces deux points qui, je l'ai dit, constituent leurs devoirs :

Ont-ils fait ce qui dépendait d'eux pour empêcher le duel en conciliant les intérêts de l'honneur de leurs clients ?

Ont-ils, le duel ne pouvant s'éviter, mis les adversaires en présence avec une parfaite égalité, et des chances, et un danger pareils ?

S'ils ont accompli ces deux points de leur devoir, ils ne doivent pas être accusés.

S'ils ne les ont pas accomplis, ils doivent être condamnés.

Les témoins du duel entre le prince Soutzo et le prince Ghika — ont été, selon moi, indûment accusés sur le premier point, vu la gravité intolérable de l'affront.

Ils ont été justement condamnés sur le second.

Les poursuites faites aujourd'hui sans distinction contre tous les témoins amènent un résultat déplorable ; c'est qu'on ne trouve plus, le cas échéant, de témoins sérieux. — Je ne parle pas précisément de ceux de ce duel funeste, je ne les connais pas ; — mais vous voyez souvent qu'on est obligé d'avoir recours pour une affaire aussi grave — où l'honneur et la vie sont en jeu, à des jeunes gens sans expérience, sans autorité, — qui souvent sont flattés d'être pour quelque chose dans un événement qui occupe le public — se sentent en spectacle, et ne veulent pas « reculer », — veulent que leur rôle à eux prenne de l'importance, etc.

Le duel, « pour la galerie », le duel sans motifs suffisants est déplorable et odieux.

Le duel inégal est criminel.

On a fait en vain des lois contre le duel, — jamais on ne s'est tant battu que, lorsque celui qui avait tué par l'épée, était tué par la hache du bourreau.

Cependant, ce second danger était éloigné et on avait chance d'y échapper par la fuite ou par la faveur.

Gustave-Adolphe fit plus.

Deux seigneurs de sa cour lui demandèrent

la permission de terminer leur querelle par un duel.

« J'y consens, dit le roi, et même j'assisterai au combat. »

Il désigna le lieu du rendez-vous — et s'y trouva avec les témoins et les parrains, — plus un homme inconnu aux assistants.

Cet homme, par ordre du roi, choisit un arbre dans le voisinage et y adapta une corde.

« Maintenant, dit le roi aux deux adversaires, tout est prêt, vous pouvez vous battre; — toi, dit-il à l'inconnu qui était le bourreau:

» Aussitôt qu'un de ces deux seigneurs tombera, tu pendras l'autre à cette branche. »

Les ennemis se regardèrent, hésitèrent un moment, puis se tendirent la main.

Sans donner cela pour exemple, il faudrait, et cela ne peut être amené que par la raison et les mœurs,

Qu'il fût également réprouvé et de se battre et de risquer non seulement sa vie, mais aussi celle d'un autre pour une niaiserie et de se contenter d'une égratignure faite ou reçue quand il s'agit d'un outrage fait à l'honneur.

On ne doit se battre que pour des causes légitimes et exigeant impérieusement le duel.

Et quand on se bat, le duel doit continuer ou

recommencer jusqu'à ce qu'un des deux adversaires soit hors de combat.

Si cela était admis, si au lieu de poursuivre les témoins comme témoins, on ne les poursuivait que pour avoir manqué à leurs devoirs bien définis, — si surtout on rétablissait un tribunal d'honneur, une espèce de tribunal des maréchaux, dont Du Hallays a souvent rempli l'office dans les derniers temps de sa vie, on diminuerait de beaucoup la fréquence des duels, on supprimerait presque tous les duels « pour la galerie », ce résultat a été très souvent obtenu par l'homme que je viens de nommer et qui réparait ainsi le malheur d'avoir été dans sa jeunesse un duelliste fameux.

Je voudrais — que le duel fût permis — que toute responsabilité fût laissée aux témoins, — que leurs devoirs fussent clairement définis, — que leurs pouvoirs fussent sans limites, c'est-à-dire qu'une fois désignés par les adversaires, ils décidassent entre eux, et sans avoir recours aux dits adversaires, et de la possibilité ou de l'impossibilité d'empêcher le duel, — et des réparations légitimes dans le premier cas, — et des conditions du combat dans le second, non comme des avocats qui plaident, mais comme des magistrats qui jugent.

Et que dans le cas où la justice croirait devoir intervenir après un combat singulier, — ils fussent honorablement renvoyés, après examen, s'ils ont accompli loyalement leurs devoirs qui consistent :

Non seulement à tenter de concilier, — mais à concilier une querelle, — en imposant au besoin une réparation à l'offenseur, si la circonstance admet cette conciliation.

Et, au cas où le combat est jugé inévitable, à ne le laisser avoir lieu qu'après avoir assuré aux deux adversaires une part égale dans le danger.

XX

Emportons nos lignes, un peu de papier blanc, un crayon, et — au large.

La mer est unie comme un immense tapis de soie bleue. Seulement en passant sur certains fonds, elle présente des nuances différentes : sur les lits d'algues et de varechs, elle paraît d'un bleu sombre, et de loin en loin, sur de petits espaces de sable, elle fait comme des taches de cette belle et profonde teinte d'aigue-marine ou de ce vert que les peintres appellent vert Véronèse.

Me voici entre les deux îlots de roches rouges dont la teinte est adoucie par les tons verts des

térébinthes et les tons glauques des *cinéraires.* Je laisse l'un à droite, je double l'autre, et me voici au pied d'immenses et bizarres rochers couverts de pins et de myrthes dont les parasols et les buissons descendent jusque dans la mer.

Là, le silence n'est interrompu que de loin en loin par le gémissement des tourterelles ou la voix des rossignols éparpillés sous les myrthes et dans les arbousiers, une âpre et délicieuse odeur s'exhale à la fois et de la mer et des *myrthes* et des *smilax.*

L'eau est si claire, si limpide, si pure, qu'on voit, à de grandes profondeurs, des poissons se jouer au fond de la mer dans les algues et les goëmons.

. . . .

Je voudrais cependant penser un peu aux embarras de la situation politique du moment ; la plupart des questions qui préoccupent les esprits ont un grand défaut ; c'est qu'elles forment des cercles, appelés en rhétorique « cercles vicieux », dans lesquels on tourne sans jamais arriver nulle part.

— Mulet, mon ami, dit-on au peuple depuis six ou huit mille ans, laisse-toi atteler à ma noria ; c'est un puits un peu profond, mais qui n'en contient que davantage d'une eau fraîche, saine,

réparatrice et guérissant tous les maux. Avec cette eau que tu feras monter sans fatigue, car le mécanisme de *ma noria*, qui est de mon invention, est tout à fait perfectionné : — une poule la ferait tourner ;— avec cette eau, nous arroserons et nous fertiliserons toutes les campagnes.

Allons, tourne-toi, que je te mette les harnais

Tu hésites ?

Ah ! si tu savais quelles cultures et quelles récoltes ! Le saint père m'a envoyé une crosse de la fameuse vigne de Canaan.

Cette vigne dont chaque souche, dit le prophète, a dix mille ceps, chaque cep dix mille branches, chaque branche dix mille grappes, chaque grappe dix mille raisins ; et le vin qu'elle produira, — tout Château-Yquem, — et seulement dans les terrains par trop mauvais du bordeaux ordinaire.

Mon ami le khédive m'a donné une bouture de l'arbre du paradis de Mahomet, dont parle le Coran. Cet arbre, dont il entre une branche dans la maison de chaque croyant, et cette branche produisant tous les fruits que le croyant désire : des pêches, des fraises, des poulets rôtis, des pâtés de foie gras, des vestes et des culottes de soie verte.

Dans les étangs alimentés par l'eau de ma noria, se propagera ce fameux poisson de l'Évangile, dont la race semblait perdue : ce poisson dont il n'en faut que deux pour nourrir cinq mille hommes.

Nous produirons des asperges si grosses, que celles qu'on ne mangera pas serviront de bois de construction ; des fraises dont on donnera une tranche à une famille ; des melons qui, dûment creusés, passeront domiciles et immeubles.

Allons, mulet, mon ami, laisse-toi atteler.

Maintenant il reste une petite opération, c'est de te mettre un bandeau sur les yeux — si tu n'as pas les yeux couverts, tu auras le vertige, tu rueras — et tu m'adresseras une foule de questions impertinentes.

Et le mulet se laisse bander les yeux.

Allons, maintenant, marche.

Allons donc ! pense que je suis la force et le fouet.

Et le mulet tourne ; — les seaux montent, se retournent et ne versent rien.

Parce qu'il n'y a rien dans le puits, — le puits qu'on avait cru si profond et qui n'était que creux.

Un exemple des questions qui tournent et n'amènent rien.

Il s'était fait une révolution morale contre l'hypocrisie de la prétendue représentation nationale, contre l'impudence des candidatures officielles. Cette révolution amène au pouvoir un ministère qui dit : « Nous sommes, nous, des « honnêtes gens », ce qui, en bon français, veut dire : « Par quels coquins, mes pauvres amis, vous avez donc été gouvernés jusqu'ici !

Plus de candidatures officielles, plus de tricheries dans l'expression de la volonté du pays, le vote libre désormais et sincère.

XXI

— Alors vous allez faire une nouvelle loi électorale ?

— Comment donc !

— Mais qui la votera ?

— L'Assemblée.

— L'Assemblée actuelle ? l'Assemblée dont la majorité doit son élection aux abus que cette loi doit détruire et rendre désormais impossibles ?

— Elle-même.

— Mais cette majorité va se prononcer contre vous ; elle ne voudra pas scier l'échelle qui seule peut la faire monter. Le funambule ne consent pas à couper la corde sur laquelle il danse au-dessus de l'abîme, du néant, du rien.

— Voulez-vous alors dissoudre l'Assemblée actuelle ? Alors il faudrait nommer celle qui lui succéderait avec la loi aujourd'hui existante, et qui consacre et rend faciles les abus dont le pays se plaint avec tant de raison.

— Que faire, alors ?

— Soumettre la nouvelle loi électorale à cette Assemblée, mais comme elle pourrait nous aliéner la majorité, remettre de jour en jour, puis finir, quand on ne pourra plus reculer, par une loi incolore, désarmée, qui laisse subsister tous ou presque tous les abus, car, enfin, il faut se mettre à la place des pauvres gouvernements.

— C'est ce que vous avez fait.

— Comment voulez-vous qu'on gouverne, si on n'a pas l'aide de ces braves abus ?

Ainsi ne dit pas, mais ainsi pense le gouvernement.

Chers lecteurs, avez-vous lu ce que font les Indiens qui ont enlevé les petits d'une lionne ou d'une tigresse pendant l'absence de leur mère ?

La mère, avertie par les cris de ses enfants, accourt, le poil hérissé, la gueule sanglante.

Le ravisseur enfonce les éperons dans les flancs de son cheval, qui, sous la douleur des éperons et sous la terreur que lui inspire la lionne dévore l'espace. Cependant, celle-ci gagne du

terrain. Le chasseur a en réserve un moyen de salut, mais il n'en use qu'à la dernière extrémité, parce qu'il faut qu'il dure et le conduise jusqu'au bout. Quand le cheval sent sur ses jarrets le souffle de la mère furieuse, le chasseur lâche et jette à terre un des petits. La mère s'arrête un moment, le lèche et le caresse, puis se remet à la poursuite de l'ennemi.

Un gouvernement qui sait son métier ne va pas lâcher les abus tous à la fois, ni les retenir tous non plus. Le pays est certes assez riche en abus, en déprédations, en mensonges, en gaspillages, en privilèges, en injustices, pour qu'un gouvernement en ait jusqu'à la fin de sa vie à filer ces réformes.

Louis-Philippe ne voulait pas donner le suffrage universel, que du reste on ne lui demandait pas. S'il avait procédé par l'abaissement gradué et successif du cens, puis par « l'adjonction des capacités, » mot assez vide et assez élastique, mais qui aurait permis d'attirer et d'avoir avec soi tout ce qu'il y a dans le parti républicain d'aristocrates sans places, — les Ollivier, et tant d'autres qui n'attendaient que l'occasion pour tirer le gibier qu'ils visaient et qui avaient déjà le fusil à l'épaule, — il aurait légué le trône à son petit-fils, et l'établissement du suffrage

universel au petit-fils de son petit-fils. Pendant ce temps, lui ou un autre, aurait lâché l'instruction gratuite, un autre l'instruction obligatoire, et le suffrage universel, arrivant à point, n'aurait pas été livré comme un couteau aux enfants pour se couper les doigts.

En jetant une réforme après l'autre à la nation, elle aurait patienté en caressant, léchant, lissant l· réforme obtenue, et les gouvernements avaient pour un siècle peut-être à jouir à peu près tranquillement de la masse des abus graduellement, discrètement, insensiblement diminuée.

Voici une phrase curieuse de l'abbé de Mably, le frère de Condillac, — elle pourrait s'appliquer à des choses dont il n'était guère question lorsqu'il écrivait :

« M. Necker, dit-il, n'espère pas enlever tous les suffrages, il dédaigne le très petit nombre des gens éclairés et clairvoyants, il ne s'adresse qu'à la multitude, il parle au peuple français, le public le plus dupe qu'il y ait en Europe, et qui par son ignorance en politique et par la frivolité de son caractère, est toujours porté à prendre pour des réalités les espérances les plus folles, et regarde comme présents tous les biens qu'on

lui promet. Aussi suffit-il, pour le calmer et l'enthousiasmer, de prêter au despotisme les apparences et le voile de la justice, de l'ordre et du bien public » (Mably — *Sur la retraite de M. Necker.*)

XXII

La plaisanterie continue d'une Chambre des députés à Versailles dont tous les membres sont à Paris. — Dîners et soirées somptueux et brillants dans les divers ministères — soirées et bals à l'Élysée où « Madame de Mac-Mahon, dit un journal (textuel), se faisait remarquer par une *exquise simplicité :* une robe blanche avec un *magnifique collier de diamants* et, sur le front, *six étoiles en diamants* surmontées d'une *grosse perle* ».

Enfin !

Lorsqu'il y a cinq ou six ans, je publiai quelques recherches sur le luxe, je citai toutes les

ordonnances des divers rois, empereurs, etc., qui se sont succédé sur les divers trônes du monde, ordonnances ayant pour but de réprimer, de refréner les excès du luxe — et je terminai ces recherches en disant : Tous ces efforts ont échoué parce que tous ont négligé d'employer un moyen, un seul il est vrai, mais le seul qui eût été efficace ; ce moyen c'était de donner l'exemple de la simplicité, — comme vient de le faire madame de Mac-Mahon, — simplicité exquise, il est vrai, mais cependant simplicité... à ce qu'il paraît. — Je regrette que ce journal, par la plume de quelque « comtesse de Bassanville » ou autre membre de cette pléiade aristocratico-chiffonnière qui régit l'empire des modes et tient le sceptre de l'élégance à tant la ligne, n'ait pas fait décrire les toilettes et les parures des femmes qui dans cette fête n'ont pas suivi l'exemple donné de si haut de « l'exquise simplicité ».

Ce n'est certes pas moi qui aurais le premier fait imprimer le nom de madame de Mac-Mahon ; j'aurais respectueusement laissé cette dame dans la pénombre de sa maison et de ses relations particulières, — mais les journalistes, bien malgré elle, j'en suis convaincu, à cette femme modeste qui ne voudrait et ne doit jouer aucun rôle, veulent absolument imposer celui d'une

sorte de Reine, comme ils faisaient naguère pour madame Thiers et pour mademoiselle Félicité.

Un roi s'était trouvé déjà qui avait donné cet exemple, c'est Frédéric II de Prusse. — On raconte qu'un étranger, peut-être un tailleur parvenu, visitant le château de Potsdam, demanda à voir la garde-robe du Roi — on lui ouvrit une armoire complètement vide.

— Mais ce n'est pas là la garde-robe ?

— Vous pardonnerez, il n'y en a pas d'autres.

— Mais les vêtements et habits de roi ?

— Ah ! je vais vous dire... c'est que Sa Majesté est... sortie.

— Eh bien ?

— Eh bien ! quand le roi est sorti, il met naturellement ses habits.

— Eh bien !

— Eh bien ! quand il a ses habits sur le corps, naturellement il sort avec...

— Et ?

— Et alors il n'en reste pas ici.

C'était encore une « simplicité » moins « exquise » peut-être mais une « simplicité ».

Je vous puis répondre que la cour de Frédéric II ne se ruinait pas par le luxe de la parure.

Un autre exemple a été donné encore avant celui donné par madame la maréchale femme du

président de la République — mais après celui donné par le grand Frédéric. C'est celui d'un ministre républicain, lors de notre première révolution qui fut, comme les suivantes, livrée à une dictature militaire par les abus, les excès, les sottises et les ridicules des pseudo-républicains :

Il parut avec sa femme, dans je ne sais plus quelle grande fête.

Tous deux avaient des bas de coton.

Ces réunions, ces dîners, ces bals, ces fêtes officielles à Paris, font, dit-on, « aller le commerce, » j'ai déjà dit mon sentiment sur ce sujet : « Cela prend de l'argent des poches de tous pour le mettre dans les poches de quelques-uns. »

Mais c'est à un autre point de vue qu'on peut encore les considérer, c'est au point de vue de l'Assemblée nationale à Versailles.

La raison que l'on donne de ce séjour prolongé, est la crainte d'un envahissement de l'Assemblée comme au 15 mai 1848.

Cet envahissement de l'Assemblée — pour ceux qui voyaient et voyaient bien de ce temps-là, eut plusieurs causes : d'abord, la complicité ou la connivence de quelques membres de l'Assemblée ; — on sait qu'il n'y a rien de pareil à

craindre aujourd'hui et que Me Gambetta entre autres, harangue son parti de dessus n'importe quoi — mais ne combat pas avec lui : — d'ailleurs, je le crie depuis trois ans, la race des grands émeutiers de 1830 et de 1848 n'existe plus.

Ensuite les défauts de précautions de la part de l'autorité, car cette idée d'une invasion était en l'air. Pour ma petite part, dans le numéro des *Guêpes* de mars 1848 (tome VI, pag. 354, édition Michel Lévy), je disais : « La garde nationale et l'armée doivent faire respecter l'Assemblée même au prix de leur sang ; aucune menace, aucune pression ne doit arriver jusqu'à elle, etc. »

Et, numéro d'avril (pag. 364) : « J'entends dire que, dans divers clubs, on annonce l'intention de se porter en masse contre l'Assemblée. Sommes-nous dans un pays de fous, que de pareilles phrases peuvent se finir sans être interrompues par les huées ? mais l'Europe nous prendra pour un peuple de gamins ! Tous les bons citoyens doivent se faire tuer autour de la Chambre des députés, avant d'y laisser arriver même le bruit d'une menace. »

Et (pag. 385) : « Si j'avais l'honneur d'être représentant du peuple, dès la première séance de l'Assemblée, je demanderais au pouvoir exécu-

tif qu'il expliquât à l'Assemblée les précautions qu'il aurait prises pour assurer l'indépendance de ses délibérations. »

La Commune dont — à l'exception de deux, Flourens et Delescluze — les chefs se sont enfuis avant la bataille, et dont les membres ont assassiné, il est vrai, ont pillé, ont incendié, etc., mais se sont si peu battus, devrait rassurer sur une attaque à main armée — et montrer combien, même les coquins de ce temps-ci sont des coquins médiocres et dégénérés.

Est-ce aujourd'hui, avec le brave Mac-Mahon, président de la République — que nous manquerions d'une voix, pour s'écrier comme fit Lamartine au 15 mai :

« Il ne s'agit plus de parler ! la tribune en ce moment, c'est la selle d'un cheval ! un cheval et un fusil ! »

Il prit le premier cheval qu'il trouva dans la cour, enfonça son chapeau d'un coup de poing et se mit en route pour l'Hôtel-de-Ville, droit et impassible au travers de la foule ameutée qui s'ouvrit respectueusement devant lui ; tandis que derrière lui et dans l'ombre de son courage et de sa majesté, marchait piteusement M. Ledru-Rollin, — le Gambetta d'alors — avec des nuances de talent, d'autorité, de bonté même — qu'on

chercherait en vain dans son successeur ou imitateur.

M. Ledru-Rollin ne jouait plus les Mirabeau, comme dans ses photographies — il s'agissait là de poser devant les fusils, et M. Ledru-Rollin — comme Me Gambetta aujourd'hui, — avait droit aux balles des deux partis en présence, — car j'espère que les hommes de la Commune n'ont pas oublié que Me Gambetta les a abandonnés au jour de la bataille et au jour de l'expiation.

Je résume : Si on voulait s'emparer des députés ou leur faire violence, l'opération serait beaucoup moins facile dans leur chambre au bout du pont de la Concorde, où une force suffisante peut toujours les protéger, que dans les gares du chemin de fer ou dans une de ces fêtes, où une attaque subite mettrait une confusion qui rendrait la défense assez difficile.

XXIII

Si un gouvernement — au lieu de s'occuper de courir à droite quand la gauche l'emporte — de se précipiter à gauche quand c'est la droite qui a l'avantage — se plaçait résolument au centre et appelant — non à lui, mais à la France — tous les honnêtes gens et tous les gens de bons sens — nul doute qu'il ne finît par isoler les deux extrémités,

Les ultras de la prétendue république et les ultras de la légitimité de Louis XIV.

Il y avait de l'écarlate de toutes les couleurs, nous voyons dans les vieux livres — l'écarlate blanche, l'écarlate verte, etc.

Le cramoisi désignait surtout l'extrême et le superlatif.

Je vais chanter un prince cramoisi

disait un poète.

« Sot à bémol, sot à bécarre, sot à triple teinture, sot à cramoisi »
disait un jésuite en parlant d'un homme avec lequel il était en désaccord sur la quantité de la première syllabe du mot *stuprum*.

Rouge — voulait dire fier, excessif, outrecuidant — on en a fait le mot rogue.

« Ils en devinrent tout rouges. » (Un vieil historien.)

Dans le midi de la France on dit : « C'est cinabre, » pour dire c'est magnifique.

Il y a donc des rouges de toutes les couleurs ; les écarlates blancs et les écarlates rouges s'engendrent réciproquement, naissent les uns des autres et se maintiennent les uns par les autres.

XXIV

Si j'avais l'honneur de faire partie du gouvernement, — voici ce que je ferais à l'égard du pétitionnement pour la dissolution :

Je chargerais d'abord deux ou trois préfets actifs de prendre chacun une des pétitions et de faire une enquête scrupuleuse sur les signataires.

Leur âge,

Leur sexe,

Leur profession,

Leur dossier,

Leurs antécédents,

Ont-ils signé plusieurs listes ? etc..

Ont-ils signé eux-mêmes ?

Savent-ils écrire ?

Existent-ils ?

Et je publierais le résultat de cette enquête, — ce serait curieux, instructif et triomphant.

Je défie les plus hardis de nier complètement et absolument les probabilités que voici : sur une pétition signée de cinq cents noms, — dans le milieu que nous savons, — est-il impossible que nous trouvions :

50 ne sachant pas signer leur nom.

50 n'étant pas majeurs, c'est-à-dire n'étant pas électeurs.

5 femmes.

25 absents pour lesquels on a signé.

10 noms de fantaisie ne s'appliquant à personne.

15 vagabonds qu'on n'a pu retrouver.

10 repris de justice.

15 ivrognes notoirement connus comme tels.

15 de ces faux ouvriers fainéants et poseurs qui, sous le nom de travailleurs, ne travaillent presque jamais.

8 tailleurs.

1 médecin sans malades.

4 avocats sans clients.

5 commis en nouveautés, usurpant un métier des femmes — et très frisés.

9 garçons de café non moins frisés.

15 marchands de vin.

20 garçons de marchand de vin.

1 vidangeur.

1 homme passant pour tricher au jeu.

3 chiffonniers.

2 négociants ou marchands en faillite.

50 négociants ou marchands au-dessous de leurs affaires.

100 de toutes classes faisant des affaires très médiocres.

15 joueurs de billard.

15 id. de dominos.

15 id. de bésigue.

1 maître de maison de prostitution.

1 ami de la maison ci-dessus.

XXV

On a publié, il y a quelques années, un volume sous ce titre : « V. Hugo, par un témoin de sa vie. »

Le livre a été généralement et même hautement attribué à la charmante, spontanée, sincère et regrettée compagne du grand poète.

Il faut n'avoir guère connu madame Hugo, pour avoir cru qu'elle en avait écrit trois lignes.

Madame Juliette Lamber a imité cet exemple, mais elle a carrément signé de son double nom ; — Juliette Lamber Adam.

Il est commode pour les grands hommes, — pour les Achilles, pour les Énées des temps

modernes, — d'avoir leur Homère et leur Virgile chez eux, auprès d'eux, — jour et nuit ; — leur épopée est faite sur mesure et tout à fait à leur convenance ; — cela n'a qu'un petit désagrément auquel échappaient les héros légendaires qui mouraient longtemps avant la naissance de leurs poètes, — il ne se trouvait plus aucun contemporain pour émettre des doutes sur les récits glorieux des hauts faits des héros, — personne ne venait dire :

Est-il bien prouvé que le bouclier de *Turnus* que perça *Énée* de son javelot, ait eu sept lames superposées.

Et clipei extremos septemplicis orbis.

Chryséis avait-elle d'aussi belles joues que le dit Homère.

Χρυσηιδα καλλιπαρηον.

Et Achille aux pieds légers, ποδας οχυς, regarda-t-il d'un air si farouche, υποδας ιδων, Agamemnon le roi des hommes, αναξ ανδρων ?

Tandis que de pareils doutes et même des dénégations peuvent être émises sur les hauts faits des héros chantés de leur vivant par les « témoins de leur vie ».

Et ces doutes, et ces dénégations peuvent ne pas être énoncés avec tout le sérieux désirable.

J'accepterai pourtant, comme démontré —

que lorsque M. Adam alla à l'émeute, — madame Juliette Lamber, lui donnant son bouclier, lui dit : « Reviens dessus ou dessous. »

Comme devant M. Adam, on appelait Louis Blanc, — le grand écrivain, — il répondit : « Pourquoi serait-il plus grand que moi, s'il n'est ni plus juste, ni plus tempérant.

— Les insurgés sont près de nous, s'écria la bonne qui s'était mise à la fenêtre.

— Dites que je suis près d'eux, répondit — Adam, etc. »

Mais je ferai tout doucement une remarque ; — non, je la laisserai faire à madame de Grignan, — ça sera une affaire entre femmes : « Je ne trouve pas tout à fait convenable, écrivait-elle à sa mère, la marquise de Sévigné, à propos d'une lettre d'une femme de leur connaissance, — qu'une femme avoue se connaître si bien en beauté masculine. »

Madame Juliette Lamber (madame Adam), constate avec admiration la largeur des épaules Me de Gambetta « qui ont toujours l'air de soutenir un monument. Ce Gambetta prend des proportions de colosse ; il est, dit-elle, la cariatide de la France » (textuel).

De sorte que si Me Gambetta se trouvait fatigué, s'asseyait pour boire une chope, — ou

retournait à Saint-Sébastien, — patatras ! la France tomberait par terre, cassée en mille morceaux.

Me Gambetta sera-t-il cependant satisfait de cet éloge ?

« Un homme qui prend des proportions de colosse » rappelle naturellement le cyclope Polyphème (étymologie : qui parle beaucoup).

D'autant plus que Polyphème était Sicilien, — comme Me Gambetta Génois.

D'autre part, des « épaules qui ont l'air de » supporter un monument, » des épaules de « cariatide, » sont fort hautes et fort arrondies.

Si bien que la description enthousiaste de madame Juliette Lamber Adam, pourrait servir à peindre — un homme borgne et bossu.

Ah ! madame, en fait de parvenus au pouvoir, par « la largeur de leurs épaules, leurs proportions de colosse, et la force qui leur permettait de soutenir en cariatide un empire tout entier, »

Parlez-moi de l'empereur Maximin, le père du beau Maximin, dont je faisais mention tout à l'heure. Je l'ai oublié l'autre jour, lorsque j'ai rappelé quelques-uns des hommes qui se sont élevés de la situation la plus humble au pouvoir souverain, — en prouvant que tous possé-

daient quelque vertu, quelque qualité, quelque don, quelque n'importe quoi, à un degré suprême ; — je vous remercie, madame, de me le rappeler, et puisque vous avez mis la question politique sur « la largeur des épaules » comparons votre héros à cet empereur romain qui avait été simple soldat dans l'armée romaine, — et encore dans une condition subalterne aux autres soldats, — parce qu'il était fils d'étranger.

Il suivait à pied un cheval au galop, jusqu'à ce que le cavalier fût fatigué [1].

Il luttait sans se reposer « d'une seule sueur » contre les sept plus vigoureux soldats de l'armée, et les renversait [2].

Il traînait seul un chariot chargé, — son pouce était si gros qu'il y portait en guise de bague un bracelet de sa femme [3].

Nous voilà loin des épaules de Me Gambetta.

Jamais, sous son commandement, un soldat ne manqua de sa ration de vivres [4], il n'est pas besoin de rappeler, je pense, que Me Gambetta,

1. Equum admisit multis circuitibus et quum imperator laborasset, etc. (IDEM.)

2. Ille fortissimos uni sudore vicit. (IDEM.)

3. Rhœdam onustam solus movebat..... Pollice ita vasto ut uxoris dextrocherio uteretur pro annulo. (IDEM.)

4. Nunquam annonam cujuspiam tulit. (IDEM.)

étant ministre de la guerre, procédait autrement.

« On l'appelait le cyclope [1]. »

Dans une guerre contre les Germains qu'il vainquit, son historien raconte qu'il avait une témérité sauvage qui lui faisait croire qu'un *imperator* devait se battre comme un soldat [2].

Décidément c'était une autre paire d'épaules.

1. Alii cyclopem, alii Phalarim vocabant. (IDEM.)

2. Victâ Germaniâ...... habuit hoc barbaricæ temeritatis, ut putaret imperatorem manu etiam suâ semper uti debere. (IDEM.)

XXVI

Un journal donne « sous toutes réserves » la nouvelle que nous allons donner après lui, sous le même nombre de réserves, c'est-à-dire, sous toutes les réserves, sans en excepter aucune. Après que j'aurai constaté cette expression prudente et cauteleuse, fort usitée aujourd'hui dans les journaux — et qui a du bon, quand on n'en abuse pas — c'est le *S. G. D. G.* sans garantie du gouvernement ; c'est le *ut ita dicam* ou *ut ita dixerim* des latins ; — ça avertit le lecteur que la nouvelle qu'on lui donne pourrait bien être une invention sans fondement, apportée par un reporter *anatifère* — et qu'au fond, on lui conseille de ne pas s'y fier.

Cela a du bon, disais-je, si on n'en abuse pas, — mais naturellement on en abuse.

Je dirai « sous toutes réserves » que M. A. a tué sa femme, trouvée en conversation criminelle avec M. B.

Nous reproduisons « sous toutes réserves » le bruit qui court que M. C. — a été surpris faisant « sauter la coupe » au cercle de ***.

Après ça, si ça n'est pas vrai ; — si M. A., M. B., M. C. et même madame A. viennent se plaindre — on leur répond — j'ai dit : sous toutes réserves, je n'ai donc plus aucune responsabilité. — Je veux espérer que MM. A., B., C. et madame A. se tiendraient pour satisfaits ; et, que, s'il s'agissait de politique, les procureurs impériaux de la république — c'est ainsi qu'on les appelle dans les départements du Var et des Alpes-Maritimes et très probablement ailleurs, — ne se montreraient pas plus exigeants.

Voici donc la nouvelle que donne le journal en question « sous toutes réserves » et que je répète avec encore plus de réserves, s'il est possible.

La publication prochaine d'un manifeste de M. le comte de Paris, déclaration « parallèle à celui de M. le comte de Chambord, » — mais conçue dans un esprit très différent — « sous.

forme de lettre adressée à M. Estancelin ; cette petite comédie a été imaginée par Napoléon III, qui en a donné la première représentation par la fameuse « lettre à Edgard Ney ».

Ne semble-t-il pas voir entrer en scène — un prince de tragédie ; — le col et les bras nus, — la robe blanche, bordée d'une bande de pourpre, — le laticlave — et auprès de lui « le confident » en tunique brune.

Les exemples sont nombreux et aussi absurdes au théâtre que dans la vie politique.

Ce discours secret tenu à haute voix, pour être entendu du public, à un confident qui sait déjà tout ce qu'on va lui dire est une grosse puérilité.

J'aime mieux la franchise d'Aristophane, de Plaute, de Térence — qui mettaient en scène un personnage qui s'adressant directement au public, lui disait :

Aristophane, dans les *Acharniens* — parle de lui-même en face du public — et se défend : — «Le poète, dit-il, vous apprendra à être heureux, non par des adulations excessives, mais par des avis salutaires. »

Plaute, au début de l'*Amphytrion* — introduit Mercure, qui parle directement aux spectateurs.

« Je vais vous dire pourquoi je viens : — Ju-

piter m'envoie ; la ville que vous voyez est Thèbes — dans cette maison demeure Amphytrion, mari d'Alcmène —et Jupiter est amoureux d'Alcmène. »

Térence, dans l'*Andrienne*, dans l'*Eunuque*, dans l'*Heautontimorumenos*, — s'adresse au public et fustige ses ennemis et ses rivaux.

Mais revenons au théâtre moderne :

Dans *Pompée* de Corneille,

Ptolémée dit à Photin :

.... Nous venons d'entendre...

Et il lui répète ce qu'ils viennent d'entendre tous les deux.

Dans *Théodore*, de même, Placide apprend à son ami et confident Cléobule qui le sait aussi bien que lui, que son père est « gouverneur de toute la Syrie ».

Dans *Héraclius, Phocus* raconte à son gendre et confident *Crispe* une histoire que sait nécessairement tout l'Orient.

Dans le *Britannicus* de Racine, *Agrippine* narre à sa confidente Albine — ce que tout le monde sait au palais et dans Rome.

Dans *Bérénice*, le roi *Antiochus* vient expliquer le décor à son *confident Arsace*.

Ce cabinet,

Des secrets de *Titus*, est le dépositaire ;
. . . .
De son appartement cette porte est prochaine,
Et cette autre conduit dans celui de la Reine.

Acomat dans *Bajazet,* — instruit *Osmin* de tout ce qui se passe.

De même dans *Mithridate*, *Xipharès* à *Arbate*.

Comme *Agamemnon* à *Arcas* dans *Iphigénie*, etc.

On voit souvent au théâtre, à la promenade, deux jeunes gens assis ou se promenant ensemble, — causer à haute voix — en jetant de temps en temps un œil oblique sur la *galerie* dont ils espèrent exciter l'admiration.

— Mon cher — j'étais hier à l'Opéra avec la comtesse de ***. Je vous le dis à vous — parce que je connais votre discrétion, mais je ne vous ai pas vu.

— Je n'y étais pas ; — j'ai passé une soirée délicieuse et prolongée chez la plus ravissante femme — mais ne le dites à personne.

— Comment va votre alezan?

— Je l'ai monté hier, — j'ai gagné 200 louis au vicomte, en lui faisant franchir une barrière devant laquelle sa fameuse jument a renâclé.

— Avez-vous votre voiture ?

— Non ; je suis venu en fiacre comme un bourgeois.

Je voudrais bien que la république changeât quelque chose à n'importe quoi, et que ces petites finesses appliquées aux secrets de polichinelle de la politique fussent abandonnées par les gens sérieux. — Ah ! mais y a-t-il des gens sérieux ?

XXVII

Les orateurs !

Tenez, voyez jusqu'à quel point de folie peuvent être entraînés des gens qui obtiennent à divers titres la confiance de leurs concitoyens — M. Marc-Dufraisse est député, — il a été préfet. — Eh bien ! voici ce qu'il écrivait — il n'y a pas, je crois, plus de deux ans.

Mettant l'art de la parole — ce qui si souvent n'est qu'un escamotage — au-dessus de la vérité et de la probité — avouant qu'il n'oserait condamner même un traître, s'il jasait agréablement à la tribune ;

Compères et pîtres de Guignol et de Mangin, le marchand de crayons.

Je ne m'arrêterai pas à l'argot du palais employé par ce publiciste que le parti a voulu, dans le temps, ériger en écrivain.

« Il est des crimes, dit-il, dont le souverain ne peut *octroyer l'abolition*. — Les *lettres* qui l'accorderaient seraient réputées *subreptices* — et il est défendu aux juges d'en ordonner l'*entérinement*. — Manlius Capitolinus, quoiqu'il eût *impétré* une première fois des lettres de *relief*, en fut *débouté* à un *second tour de scrutin*.

. . . .

Voici ce qu'il dit de Mirabeau :

« Il exprime d'autant mieux un sentiment qu'il l'éprouve moins.

» Il rend une émotion avec d'autant plus de pathétique qu'il ne la ressent peut-être pas du tout.

» Il parle en termes presque divins de la pureté de son cœur, et l'on sait que, *malgré le mauvais témoignage de sa conscience*, loin que sa langue s'embarrasse, il n'a pas eu d'efforts à faire pour marquer jusqu'à l'insolence le dédain de la calomnie, garder la contenance de l'honnête homme, l'orgueil de son port de tête, et le maintien majestueux de l'orateur — il a posé le matin devant sa glace : M. le comte de Mirabeau vous répondra. »

Eh! bien, M. Marc-Dufraisse — qui accepte, en outre, comme prouvées, les accusations de corruption et de vénalité, portées contre Mirabeau — après ces détails qui semblent s'appliquer à un méprisable histrion de talent, et nullement à l'orateur — l'homme de bien dire, *vir bonus dicendi peritus* — se figure avoir fait un éloge de Mirabeau et vous dit que s'il avait « à juger un orateur dont la parole aura illustré la tribune française, et *défendu la liberté* (même pour la trahir ensuite), aussi grave que fût l'accusation portée contre lui, *il absoudrait ce grand coupable* ».

« Quiconque, ajoute-t-il, dénigre l'art de dire a de mauvais desseins contre la liberté de son pays, tout peuple qui bafoue ses tribuns mérite d'être asservi et le sera. »

D'abord il faudrait ne pas accorder « l'art de dire » à des débagouleurs de phrases creuses, traînant partout depuis cent ans — pourvu qu'ils soient de votre parti — c'est-à-dire vos complices pour vous nommer à des places grassement rétribuées.

Mais je veux supposer MM. Pyat, Laurier, Vermesch, Gaillard père, Gambetta, Marc Dufraisse, Duportal, etc., ce qu'ils ne sont pas — c'est-à-dire éloquents — je veux même dire élo-

quents au suprême degré, — cela ne les empèche pas d'être de faux amis du peuple, de faux républicains, des citoyens dangereux.

Et en supposant que ce fût en termes d'une admirable éloquence, que M. Marc-Dufraisse, à Nice où il était candidat par un monstrueux abus, se fût engagé — comme il l'a fait sans éloquence — à voter pour la paix ;

En supposant que ce fût après une Philippique, une Catilinaire, un magnifique discours enfin, qu'il eût ensuite voté, comme il l'a fait, pour la guerre à outrance — cela ne modifierait en rien mon opinion sur lui — et ne m'empêcherait pas de *bafouer* ces gaillards qui ont voté pour la guerre à outrance et auraient montré une autre attitude, s'ils n'avaient pas été certains d'avoir la majorité contre eux — ou si on avait exécuté ce que je demandais avant le vote,

A savoir :

Qu'il y eût sur le bureau du président un cahier d'enrôlement pour un régiment d'avant-garde auquel serait réservé l'honneur de marcher le premier à l'ennemi — et sur lequel chacun des membres, avant de voter pour la guerre, eût à inscrire son nom.

J'ai déjà dit comment M. Dufraisse s'était

désintéressé de la question non seulement pour lui-même, mais aussi pour son fils — qui, au lieu d'être en face des Prussiens, remplissait à la préfecture des Alpes-Maritimes des fonctions rétribuées.

Je voudrais qu'on me dît, sur les 107 qui ont voté pour la guerre à outrance, s'il en est sept qui s'étaient battus contre les Prussiens.

« Leur patriotisme, c'est le sang des autres. »

« Je vote donc la démolition de la tribune. »

XXVIII

Un jour, — j'ai appris et compris dans un quart d'heure la géographie de la France, — c'était dans les premières années du règne de Louis-Philippe, — je fus conduit hors de Paris, — je ne sais plus par quelle barrière, — chez un vieux professeur qui avait exécuté un ouvrage très admirable : sur un terrain assez vaste, — un hectare peut-être, — il avait *représenté la France* sur une échelle que je ne me rappelle pas.

Tout y était, les villes principales, les montagnes, les fleuves, les rivières, les forêts, les bois de quelque importance. — Tout était repré-

senté en très petit, mais au naturel, — les forêts et les bois par de petits arbustes, — on tournait un robinet, et fleuves et rivières se remplissaient d'eau et suivaient pendant un quart d'heure leur cours réel, — les rivières dans les fleuves, les fleuves vers l'Océan ou la Méditerranée, représentés par des mares d'une dimension proportionnée.

Je sus en un quart d'heure de la géographie et de la topographie de la France, beaucoup plus que je n'en avais appris pendant toutes mes études.

Comme je témoignais à l'auteur mon admiration pour ce travail. — Ah ! monsieur, me dit-il, ce que vous voyez n'est rien, — mais l'argent me manque pour exécuter mon plan tel que je l'ai conçu, — je suis au bout de mes ressources, — que le gouvernement me donne un terrain suffisant et quelques milliers de francs, — et on vera ! — je veux que chaque province présente un échantillon de ses principaux produits agricoles :

On vera, en Normandie, un pommier, du blé, du colza ; dans un bout de prairie des petites figures de bœufs de chevaux.

Des céréales dans les plaines de la Beauce.

Un olivier, une vigne, un pied de garance.

un figuier, un jasmin, une touffe de violettes, — en Provence, etc., etc.

Dans chaque ville je voudrais représenter son principal monument.

Je voudrais qu'il n'y eût pas un ruisseau, pas un pont, pas un gué oublié.

Le tout exécuté comme, du reste, l'est cette ébauche sur une échelle exacte qui donnât aux montagnes leur hauteur, aux fleuves leur largeur, aux forêts leur étendue relative.

Que l'on m'aide à exécuter ce projet, — et ensuite qu'on amène ici une fois par mois les élèves des écoles, des collèges des pensions, — au bout de l'année, ils posséderont tous la géographie et la topographie de la France, comme vous possédez votre chambre.

Toute personne venant de province passer quinze jours à Paris, s'en retournerait avec une connaissance parfaite et ineffaçable de notre pays.

Je racontai dans un journal ce que j'avais vu, — mais alors j'avais auprès des gens du pouvoir, encore moins de crédit, s'il est possible, qu'aujourd'hui ; — d'ailleurs, alors déjà on avait bien d'autres choses à faire, — le pays n'avait qu'une préoccupation :

Une douzaine d'hommes se disputaient le pouvoir et les places, — le reste pariait pour l'un

ou pour l'autre ; — déjà alors on se battait pour les premiers rôles, et la pièce, la vraie pièce ne se jouait pas.

Je ne puis affirmer que le vieux professeur soit mort de faim, — mais je le suppose, — et même je le crois.

Mais son idée serait à ressusciter, à renouveler, à exécuter, — les résultats en seraient certains et d'une utilité incontestable.

XXIX

Il arrivait bien souvent, qu'en réveillant les souvenirs de la terreur de 1793, on disait : « Mais aujourd'hui ce [serait impossible, on est plus éclairé — on ne se laisserait pas faire — et les chefs ne voudraient pas assumer la responsabilité de pareils forfaits, » etc.

La Commune a détruit cette illusion, — on n'est pas plus instruit ; on a seulement et au contraire meublé sa tête d'un plus grand nombre d'idées fausses ; — toute une population se *laisse* parfaitement *faire* par quelques douzaines de brigands, — et, quant aux chefs, les uns commandent le feu sur les otages, et les autres

se tiennent à l'écart sous les orangers d'Espagne.

L'autre jour, — c'était l'anniversaire du jour néfaste où on a mené dans une charrette à l'échafaud Marie-Antoinette, une femme qui a su racheter sa légèreté et des torts dont quelques-uns seulement sont prouvés, par la grandeur avec laquelle elle a soutenu toutes les misères, et par l'héroïsme de sa mort.

Eh bien ! les plus modérés d'entre les journaux ennemis de la République, — se prétendant républicains, — ont gardé le silence sur cet anniversaire rappelé par d'autres, et les plus avancés ont prétendu justifier l'exécution de la « veuve Capet ».

J'emprunte à l'*Histoire de la Rose, dans tous les temps et chez tous les peuples*, un livre que j'ai commencé, il y a bien longtemps — une lettre peu connue de la reine Marie-Antoinette ; — cette lettre fut écrite, à propos de l'histoire du collier, par la malheureuse reine à sa sœur l'archiduchesse Marie-Christine.

Madame de Lamothe, l'intrigante qui avait conduit l'escroquerie, était condamnée, mais le cardinal de Rohan était absous par le Parlement.

« Je n'ai pas besoin de vous dire, ma chère sœur, quelle est toute mon indignation du ju-

gement que vient de prononcer le Parlement, pour qui la loi du respect est trop lourde. C'est une insulte affreuse, et je suis noyée dans des larmes de désespoir. Quoi! un homme qui a pu avoir l'audace de se prêter à cette sotte et infâme scène du bosquet, qui a supposé qu'il avait eu un rendez-vous de la reine de France, de la femme de son roi; *que la reine avait reçu de lui une rose*, et avait souffert qu'il se jetât à ses pieds, ne serait pas, quand il y a un trône, un criminel de lèse-majesté? Ce serait seulement un homme qui s'est trompé! C'est odieux et révoltant. Plaignez-moi, ma chère sœur; je ne méritais pas cette injure, moi qui ai cherché à faire tant de bien à tout ce qui m'entoure, et qui ne me suis souvenue que j'étais fille de Marie-Thérèse que pour me montrer toujours ce qu'elle m'avait recommandé en m'embrassant à mon départ, Française jusqu'au fond du cœur. Être sacrifiée à un prêtre parjure, à un intrigant impudique, quelle douleur! Mais ne croyez pas que je me laisse aller à rien d'indigne de moi: j'ai déclaré que je ne me vengerais qu'en redoublant le bien que j'ai fait. »

C'est à un parti dont aucun des chefs ne pense ou du moins n'oserait dire que l'exécution de Marie-Antoinette fut un crime — qu'une fraction

de la nation veut en ce moment confier les destinées de la pauvre France.

C'est encore un des points sur lequels, si j'avais l'honneur de faire partie de l'Assemblée, j'obligerais les chefs du parti *P. R.* — de s'expliquer ou de ne pas s'expliquer, ce qui reviendrait absolument au même.

Le pays, dirais-je à la tribune, voit avec une juste inquiétude se diriger vers le pouvoir un parti dont les membres passent pour ne désapprouver ni la terreur de 1793, ni la Commune de 1871. — Nous sommons ce parti ou de lever résolument et honnêtement son drapeau et d'avouer que, pour lui, les scélérats, les incendiaires, les assassins de 93 sont ses ancêtres et ses patrons et ses saints, et que les scélérats, les assassins, les incendiaires, de 1871 sont son armée de réserve ;

Ou bien de flétrir hautement avec nous les forfaits qui ont ensanglanté et déshonoré ces deux phases néfastes de notre histoire. — Nous les avertissons que ne pas répondre sera une réponse suffisante ; et que nous comprendrons que notre devoir sera de les traiter en complices des crimes de la Commune et de ne rien négliger pour préserver notre malheureuse patrie du retour de pareilles destinées.

XXX

M. Thiers quand il est au pouvoir badine peu avec les prétendants : — en 1832, on se rappelle qu'il acheta la duchesse de Berri au juif Deutz et qu'il la fit accoucher dans la citadelle de Blaye ; — mais quand il est hors du pouvoir, ce qu'il appelle *être sur le pavé,* c'est-à-dire dans l'opposition, — au pouvoir ou à l'assaut du pouvoir, — il est quelquefois moins sévère ; il ne déteste pas qu'on mêle un peu les cartes.

L'énergie qu'il montre aujourd'hui contre le prince Napoléon semble à tout le monde un peu de luxe, on pourrait lui dire que quoique prince le cousin de l'empereur doit être à la fois soumis

à la loi et protégé par elle. — En république, nous sommes tous égaux.

A moins qu'il n'ait à ce sujet des renseignements ignorés du public et de l'Assemblée de permanence qu'il serait convenable et prudent de ne pas trop tarder à publier.

Quoique dans la dernière séance de la dite commission, il ait à peu près avoué qu'il destine à cette Assemblée le rôle qu'il imposait dans le temps à son maître Louis-Philippe, — rôle qu'il n'accepte pas pour lui-même — *régner et ne pas gouverner,* — je voudrais voir de quelle façon il traiterait le Thiers qui prétendrait l'enfermer dans ce cercle tracé par lui-même.

Peut-être aussi se souvient-il.

Par ses écrits, il a entretenu et repeint la légende napoléonienne.

C'est lui qui, en rétablissant sur la colonne de la place Vendôme la statue de l'empereur, — a redoré cette même légende.

C'est lui qui, au moins pour une grande part, a fait nommer le prince Louis à la présidence.

Il pense qu'il a assez fait pour la famille Bonaparte.

Jusqu'à preuve du contraire, — je ne crois pas que le prince Napoléon soit jamais dangereux pour la France ; — certes, pour restaurer

l'empire, il y aurait eu un parti à tirer de sa grande ressemblance avec Napoléon Ier, — tandis que son cousin ne le rappelait en rien; — cependant, il faut dire que cette ressemblance péchait par un point, — ce n'était pas à Bonaparte, général et premier consul, que ressemblait le fils de Jérôme, — c'était à Bonaparte revenant de l'île d'Elbe, — c'est-à-dire à Bonaparte engraissé et diminué.

Cette ressemblance me rappelle qu'au moment où Louis-Napoléon se faisait successeur de son oncle, lui, que son père le roi de Hollande ne reconnaissait pas toujours comme sien;

Il y avait à Paris deux hommes qui étaient notoirement connus comme fils réels de l'empereur Napoléon :

Le comte Walewski, gentilhomme très distingué et très estimé;

Et un comte Léon, — je ne sais s'il existe encore, — qui s'était fait reconnaître judiciairement comme fils de l'empereur et de la femme d'un diplomate allemand.

En 1831, je le rencontrai un matin au *Figaro*, chez Nestor Roqueplan, qui était lié avec lui à un certain degré.

Nestor fit appeler le coiffeur Étienne, et lui dit : « Vous allez couper les cheveux à monsieur,

conformément au modèle que je vais vous donner et qui vous appartiendra si vous réussissez.»

Et il mit devant la glace une pièce de cinq francs à l'effigie de l'empereur.

Étienne se mit à l'œuvre, et l'opération terminée, la ressemblance était frappante.

Il semble qu'aujourd'hui le destin de la France est de se disputer pour savoir par quels avocats elle doit être gouvernée et mangée.

Voyez les candidats aux sièges vacants dans l'Assemblée : à Alger, mon vieil ami l'avocat Crémieux.

Dans la Gironde, l'avocat *Mie* ; — je vous avais bien dit que nous ne tarderions pas à le voir candidat, l'avocat *Caduc,* l'avocat Dupouy.

Dans l'Indre-et-Loire, l'avocat Nioche, et partout comme cela.

XXXI

« On me montra dans le sanctuaire de Notre-Dame-del-Pilar, à Sarragosse, un homme employé à allumer les lampes, qui y sont en nombre prodigieux, et l'on me dit qu'on l'y avait vu sept ans, à la porte de cette église, avec une seule jambe ; je l'y vis avec deux. Le doyen, avec tous les chanoines, m'assurèrent que toute la ville l'avait vu comme eux, et que si je voulais encore attendre deux jours, je parlerais à plus de vingt mille hommes du dehors qui l'avaient vu comme ceux de la ville. Il avait *recouvré* la jambe, à ce qu'il disait, en se frottant d'huile de ses lampes. L'on célèbre tous les ans

la fête de ce prétendu miracle avec un concours incroyable, — et il est vrai qu'encore à une journée de Sarragosse, je trouvai les grands chemins couverts de gens de toutes sortes de qualités qui y couraient. »

Quel est, me direz-vous, le réprouvé, le huguenot, le parpaillot qui ose parler de ce ton léger d'un miracle de *la senora del Pilar* et l'appeler un « prétendu miracle ».

C'est simplement un prêtre, un des hauts dignitaires de l'Église, — un cardinal, — le cardinal de Retz, dans les mémoires duquel je viens de copier littéralement les lignes qui précèdent. — Il n'a pas l'air de quelqu'un qui serait allé à Lourdes ni à la Salette.

J'ai connu, — sans intimité, — le comte de Salvandy, deux fois ministre sous le roi Louis-Philippe, — c'était un esprit libéral sans être républicain ; — nous avons vu et nous voyons souvent le contraire, qui est très laid ; — indépendant au plus haut degré, sa vie politique si on l'écrivait pourrait être divisée en démissions comme d'autres histoires en chapitres, et celle de Me Gambetta en crapauds.

Un peu de prétention et d'afféterie dans sa personne, son malheureux prénom de Narcisse,

— un style emphatique et quelquefois ampoulé — l'école de Chateaubriand, — furent exploités contre lui par l'opposition et surtout par le petit journalisme du temps, — et se traduisirent pendant ses deux ministères par des sarcasmes quotidiens. — Aussi harcelé que l'était encore, il y a quelques jours, M. Jules Simon, il ne retrouva un peu de popularité que dans l'intervalle des deux ministères : — il semble, d'un ministre démissionnaire, qu'il aurait déposé en entrant la probité, le talent, l'intelligence au vestiaire, comme on y laisse un manteau, — ou comme dans les anciennes maisons de jeu on vous enlevait votre chapeau, et qu'il retrouve et reprend tout cela en sortant du pouvoir.

Si M. de Salvandy n'a pas eu la fortune comme M. Jules Simon, qui fort heureusement a la démission moins facile, de frapper un coup d'éclat qui laissera une date dans l'histoire, — il a cependant rendu des services à l'instruction publique et s'est montré bienveillant pour les gens de lettres, dont il était fier de faire partie.

J'eus deux ou trois fois l'occasion de causer longuement avec lui, — et j'avais trouvé son esprit très ouvert à ces deux thèses que je soutenais alors dans les journaux et dans mes livres :

La première, qu'on donnait trop de temps à

l'étude des langues mortes et des temps morts, — que je me chargerais quand on voudrait de conduire en trois ans un enfant de quatorze ans d'une intelligence ordinaire au bout du grec et du latin, — au lieu de le promener dans le grec et le latin pendant huit ou neuf ans, — c'était cette thèse trop hautement soutenue qui m'avait fait sortir de l'Université.

Je soutenais que sur soixante élèves dont se composait à peu près une division, dix à peine suivaient utilement le cours ; que les six derniers élèves de la classe de rhétorique ne seraient très certainement pas les six premiers élèves de la classe de sixième.

La seconde : — que l'Université divisait ridiculement la littérature en deux classes, — les morts et les vivants — n'accordant rien aux seconds, — ne reconnaissant même leur existence de temps en temps que pour les proscrire avec une haine réelle et un dédain affecté.

Qu'il était triste pour les écoliers d'être enfermés avec les morts dans des catacombes et une sorte de nécropole où il était défendu aux vivants de descendre, si ce n'est aux pions intolérants qui seuls s'attribuaient le rameau d'or, — qui rend facile la descente aux enfers.

. . . Facilis descensus averni . . .

Aureus et foliis et lento vinime ramus,
Junoni inferni dictus sacer.

D'être promenés dans une sorte de salon de Curtius souterrain, au milieu des figures de cire inanimées, démontrées à la baguette par des professeurs à peu près empaillés.

Je faisais remarquer le danger d'être élevés sans contre-poids dans l'admiration de *vertus* dont la pratique, à ne prendre que les trente premières pages de *Tite-Live*, ferait condamner les pratiquants par la législation moderne, à cent vingt ans de travaux forcés et à six ou huit fois l'échafaud, — ce que je prouvais avec le texte dudit *Tite-Live* et, en regard, les articles du Code, appelé Code Napoléon.

A cet âge où la vie est si exubérante, être séparés de la vie !

Un des délits les plus graves était pour les écoliers de lire des livres vivants dont ils entendaient parler avec enthousiasme au dehors du collège (il y avait alors de l'enthousiasme pour la littérature et pour les arts).

Je prétendais, en outre, qu'il fallait meubler la tête des enfants, comme on meuble une maison neuve, — d'abord de l'indispensable, — puis du nécessaire, — puis du confort, — puis du luxe, — et je rappelais cet aphorisme d'A-

gésilas, je crois, sans en être sûr : — « Que faut-il enseigner à l'enfant ? ce qu'il doit faire étant homme. »

Je me permettais ensuite d'attaquer les livres dits classiques, approuvés et protégés par l'Université, — et je lui lisais, sur épreuves, un article qui devait paraître et paraissait le lendemain dans le journal *le Constitutionnel* sous ce titre :

« *Quelques-unes des fautes de français enseignées à la jeunesse française, avec privilège exclusif de l'Université, — par MM. Noël et Chapsal.* »

Article où je relevais, en effet, une vingtaine de fautes grossières.

— Vous avouerez, monsieur le ministre, lui disais-je — qu'il y a en France, en ce moment, à l'Académie et hors de l'Académie, un certain nombre d'écrivains qui ont plus de titres que ces deux pions inconnus pour fixer les lois de la langue française, et ce privilège si sottement accordé donne à ces deux pions susnommés trente ou quarante mille livres de rentes.

Pourquoi toujours livrer la jeunesse aux morts et aux plus que morts, à ceux qui n'existent pas ?

Pourquoi ne demandez-vous pas une grammaire française à V. Hugo, par exemple ?

On devrait refaire tous les cinquante ans les livres classiques, — une grammaire bien faite par un homme sachant et ayant l'autorité suffisante à la fois, donnerait un état civil à quelques mots nouveaux, à quelques acceptions nouvelles, en petit nombre ; et condamnerait les mots barbares et les acceptions fausses qui tendraient à se glisser dans le langage.

Soyez certain que la jeunesse suivrait plus volontiers l'homme de génie ou de talent, qu'elle va applaudir le soir au théâtre, dont les livres font les délices de ses parents et dont elle trouve encore le nom gravé au canif sur les bancs où elle s'assied, — que ces inconnus, dont l'existence est douteuse ou morte, qui lui représentent plutôt un pensum qu'un exemple.

Pourquoi, vous qui êtes bienveillant et sympathique, ne voyez-vous pas plus habituellement encore les écrivains ?

Je n'osai pas lui dire « les vrais » parce qu'il ne savait pas ou ne voulait pas toujours distinguer la notoriété de la renommée.

Pourquoi ne pas chercher avec eux les livres qui manquent, — ceux qui doivent entraîner dans une voie heureuse et honnête ; ceux qui doivent détourner d'un chemin dangereux et, qui pis est, fangeux, — et ces livres

écrits, réussis, il faut les répandre sur le pays comme une pluie bienfaisante, — il faut les vendre un sou, et les donner pour rien à ceux pour qui le sou est une somme.

Il faut aussi qu'un de ces livres si importants pour le bonheur de la France fasse une modeste fortune à son auteur.

Il ne faut pas que les hommes de talent soient dans l'opposition qui les accueille à bras ouverts, — je ne dis pas seulement dans l'opposition au gouvernement, mais, ce qui est plus grave, dans l'opposition à la vérité, à la morale, au grand et au beau.

— Eh bien ! me dit-il, — faites quelque chose pour essayer.

Quelque temps après — j'avais écrit une brochure de cinquante pages, — sous ce titre : *le Livre des cent vérités*, — c'était une sorte de catéchisme par demandes et par réponses, — je prenais une à une toutes les idées fausses — en histoire naturelle, en politique, en morale — et je les réfutais par quelques paroles vives, nettes, claires, entrant dans la mémoire comme des clous minces et pointus.

Et je fis le plan de *Clovis Gosselin,* — où je démontrais que le maître d'école de campagne n'a pas pour devoir de faire sortir son élève du

village, mais de le rendre heureux, habile, instruit et utile dans le village, — puis le *Fort en Thème* où je m'efforçais de montrer où cette éducation absurde conduisait la plupart de ceux auxquels les familles s'épuisent pour la donner; — plus tard, Eugène Sue demanda à faire la préface de la seconde édition pour y dire que ce n'était qu'après *Fort en Thème* qu'il avait écrit *Léonidas Requin* qui fait la même guerre.

Quand le petit livre fut fini, M. de Salvandy n'était plus ministre.

Il est un autre abus insensé, cruel, absurde, criminel même, contre lequel je me suis élevé à plusieurs reprises — avec un peu de succès en apparence, mais sans grand résultat définitif.

Le plan de M. Jules Simon, peut-être un peu trop militaire, selon moi, — mais reconnaissant une éducation physique, doit par cela même détruire cet abus.

Je parle des PENSUMS.

Une punition qui consiste à copier toujours des vers français ou latins pendant la récréation.

Le *Récit de Théramène,* pour les maîtres sévères ; la *Cigale et la Fourmi,* pour les maîtres indulgents. — J'en ai connu un, au collège Bourbon, qui nous donnait en pensum — quinze cents vers d'Ovidre, taduits mot à mot, avec la

quantité marquée sur les mots latins, à écrire entre les deux classes ; c'est-à-dire le travail de trois jours à faire de 10 h. 1/2 à 1 h. 1/2, — outre les devoirs écrits et les leçons à réciter.

Il est vrai que, probablement calmé, il sè contentait ensuite d'un poids suffisant de carrés de papier griffonnés, — ce qui avait fait admettre par les élèves — ses ennemis naturels — que ces pensums monstrueux avaient pour cause un trafic secret de vieux papiers.

On n'y a jamais gagné que l'écriture proverbialement illisible des élèves de latin et de grec.

Or, il est évident que le travail de la classe, — travail immobile, assis, est tout à fait contraire aux instincts de l'enfant ; qu'il a autant besoin pour le moins d'exercice que de thème, — que d'un corps débile, rachitique, vous ferez peut-être un latiniste, mais que vous ne ferez pas un homme.

J'ai connu des enfants qui pendant leurs huit années d'étude — n'avaient pas joué, couru, sauté — trois fois par mois.

Je voulais que, sous aucun prétexte, on ne privât les enfants d'exercice, pas plus que de nourriture, — que la punition fût un exercice monotone et ennuyeux, tirer de l'eau à un puits, transporter avec une brouette de la terre ou des

pierres, — fendre du bois, bêcher un carré de jardin, etc., etc., — mais un exercice, mais remuer, mais exercer, assouplir son corps et ses membres, — tenir en équilibre les nerfs et les muscles.

Le *mens sana in corpore sano* — esprit sain dans un corps robuste, des anciens était une grande vérité.

On a objecté que beaucoup d'écrivains et d'artistes distingués et surtout très spirituels, étaient débiles, maladifs, nerveux — mais on avait négligé d'observer que — presque toujours — ils avaient « l'esprit des bossus » c'est-à-dire un esprit malveillant, chagrin, aigre, âcre, vindicatif, envieux, pointu, — esprit qui n'était presque jamais doublé d'un caractère.

Que ceux qui, — en très petit nombre, — n'avaient eu ni jalousie, ni méchanceté, n'avaient fait que des œuvres légères, soufflées, fardées, — que si l'on comparait les — esprits sains dans un corps sain — à des boulangers pétrissant un pain savoureux et nourrissant, il fallait comparer les meilleurs des autres à des pâtissiers fabricant des gâteaux sucrés, des brioches. des croquignoles, de la pâte feuilletée — et les moins bons à des confiseurs faisant des bonbons colorés, souvent avec des substances toxiques ou du moins malsaines.

XXXII

Voici quel est le procédé de ces gens-là: et la naïveté des bourgeois.

Un homme de mauvaise mine se présente devant une maison isolée; — il a l'air de cacher des armes sous ses haillons; — il frappe à la porte — les chiens grondent — toute la famille s'émeut, on demande qui est là?

— Un voyageur.

— Ah mon Dieu! il va nous assassiner, — nous voler.

— Que voulez-vous?

— Un peu de soupe, et une botte de paille pour passer la nuit.

— Comme il ne faut pas se fier aux apparences, dit la femme — on le ferait pendre sur sa mauvaise mine — et il ne demande que de la soupe et un abri. — Entrez, mon brave homme.

Et le mari ouvre la porte : — Allons, Satan, taisez-vous — Cybèle à la niche.

— Entrez, mon ami — et asseyez-vous là.

Les chiens obéissent, mais de mauvaise grâce, et continuent à grogner.

La soupe mangée,

L'ÉTRANGER : — Vous ajouterez bien un verre de vin ?

LE MAITRE : — Comment donc, à votre santé.

L'ÉTRANGER : — A la vôtre et à celle de madame ; prend-on du café ici ?

LA FEMME : — Pas tous les jours, — mais on en prendra aujourd'hui.

(A part) : Ce brave homme, quelle peur il m'avait faite !

L'ÉTRANGER : — Je ne l'aime que très sucré.

LA FEMME : — Il sera très sucré.

L'ÉTRANGER : — Et avec de l'eau-de-vie.

LE MAITRE : — Nous entamerons une bouteille de derrière les fagots.

(A part) : — L'honnête homme qui ne nous assassine pas !

L'ÉTRANGER : — Maintenant, on va se coucher.

LE MAITRE : — Voici de bonne paille fraîche dans l'écurie.

L'ÉTRANGER : — Je suis bien fatigué ; j'aimerais mieux un lit.

LA FEMME : — C'est que nous n'en avons que deux — le mien et celui de mon mari.

L'ÉTRANGER : — C'est assez d'un — l'homme et la femme doivent dormir ensemble — en cas de malheur je serai parrain et donnerai les dragées.

LE MARI (bas à sa femme). — Après ça, il aurait pu nous assassiner.

On se couche et l'homme et la femme s'endorment tout de suite... ou plus tard.

LA FEMME disant : — Quelle peur nous avions !

LE MARI : — Quelle peur tu avais, car j'ai bien vu tout de suite que c'était un brave homme.

Le lendemain matin, l'étranger demande du café au lait — des tartines rôties et du beurre — bien frais surtout.

Un petit verre de schnik ; — suivi de deux autres, — puis il remplit sa gourde.

Une bonne miche de pain dans sa besace ; — avec gros comme rien du tout de viande.

Allons, bon voyage.

Il s'en va — et revient le soir.

S'il n'avait pas commencé par faire peur —

on lui aurait donné peut-être un sou, peut-être un morceau de pain.

Mais la terreur qu'il a inspirée lui donne droit à tout ce qui n'est pas ce qu'on a redouté : — qu'il ne nous assassine pas !

Ce qui ne l'empêchera peut-être pas, une nuit, de vous couper le cou.

J'ai connu un homme qui avait trouvé un moyen de faire faire une forte corvée à un ami ; — j'entends un ami comme on en a beaucoup ; — je ne parle pas d'un ami... comme on n'en a pas.

Il arrivait le matin.

— Peste comme vous êtes matinal ; — disait l'ami à demi réveillé.

— Je suis fâché de vous déranger ; — mais la nécessité..... une tuile...

Par son air, son attitude, son langage, il ne négligeait rien pour faire croire à l'ami qu'il venait lui emprunter de l'argent.

L'autre réveillé tout à fait par la peur — exécutait une parade.

— Oh ! tout le monde a ses soucis ; — j'ai un fermier qui ne me paye pas.

— Mais vos locataires de la ville vous ont payé, le terme étant échu il y a huit jours ; — je me suis dit : — Il y a de la ressource quand

on a des amis, et moi j'en ai un ; — n'est-ce pas, mon bon, que vous êtes mon ami ?

— Certainement.

— Toujours prêt à me le prouver.

— Oui.

— Et à m'obliger en un besoin.

— Dans les choses possibles, car vous savez, la plus jolie fille du monde...

— On se contente de ce qu'elle a, surtout si elle est très jolie....

— Vous savez, il y a des moments...

Quand il a trompé toutes les parades ; — quand l'ami est *en échec ;* — et qu'il ne faut plus qu'un coup pour le faire *mat*, quand il ne voit plus comment il ferait pour refuser le prêt d'argent.

L'autre alors lui explique la corvée qu'il lui avait destinée, et quelque ennuyeuse, répugnante, compromettante, dangereuse même qu'elle soit, notre homme soulagé s'en acquitte avec plaisir, — et reconnaissance.

La république rouge, Me Gambetta en tête ou en queue, il est plus volontiers en queue, va s'emparer du pouvoir, nous guillotiner, nous fusiller, nous ruiner, dit le bourgeois.

— Mais non, dit Me Gambetta, je me contenterai des places, de bons appointements, de quelques menus honneurs.

Ah ! le brave homme, le grand homme, l'illustre homme ! mais entrez donc, mais asseyez-vous.

Il recommande à ses hommes la modération, c'est-à-dire à sa troupe d'ôter ses souliers à clous pour ne pas faire du bruit en marchant ;

A ses matelots, d'envelopper les rames pour qu'on n'entende pas le corsaire entrer dans le port.

Ah ! qu'il est aimable, il a peur de nous réveiller.

Mais voilà que le chef, ayant un peu bu, laisse tomber un pistolet qui part.

C'est ce qui vient d'arriver.

O peuple, cher petit peuple, δημακιδιον, tu es né pour servir de public et de compère à tous les charlatans, à tous les escamoteurs, à tous les marchands d'orviétan, de crayons, de chaînes de sûreté et de lorgnettes, à tous les dentistes en plein air.

Je disais l'autre jour :

Le salut aujourd'hui est de contenir la génération actuelle et d'élever celle qui la suit.

M. Jules Simon vient d'accomplir en partie la seconde moitié de ce vœu.

Le plan de l'éducation universitaire avait été conçu pour une éducation exceptionnelle —

éducation destinée à ceux qui se proposaient d'être prêtres, magistrats, avocats, médecins et littérateurs.

En ce temps-là c'était une minime partie de la population — et la Bible, les lois, les préceptes de médecine, les grands exemples littéraires étaient écrits en latin ou en grec — mais, depuis, les bourgeois ayant renversé les donjons et vaincu l'aristocratie — ayant non pas détruit, mais conquis les abus et les privilèges, se sont affublés des dépouilles des vaincus et ont prétendu avoir les mêmes loges à l'Opéra et les mêmes chaises à l'église — en même temps, ils ont voulu donner à leurs enfants la plus belle, la plus chère, la plus inutile éducation ; — car les modernes avaient *exprimé* l'antiquité : tout le grec et tout le latin étaient traduits ; les textes étaient devenus un intérêt de curiosité et d'étude seulement pour les littérateurs de profession, et, pour quelques-uns d'entre eux, un champ où on pouvait glaner quelques rares épis oubliés par plusieurs générations de moissonneurs.

Néanmoins on continua à faire consister l'éducation de tout un pays dans « l'étude des deux seules langues qui ne se parlent pas » ; de là trop de médecins, trop d'écrivains — trop

surtout de fruits secs, et d'hommes qui ayant épuisé les ressources de leur famille pour une éducation qui ne conduit qu'à ces professions encombrées, se trouvent sur le pavé, n'attendent la vie et la satisfaction de leurs besoins surexcités que des troubles et des révolutions.

Certes les inconvénients, disons mieux, les désastres de cette éducation avaient frappé les esprits quelque peu justes et ils s'étaient efforcés de les mettre en lumière. — Pour ma part, dans les anciennes *Guêpes* — *passim* — dans deux romans, *Clovis Gosselin* — et *Un homme fort en thème,* j'avais déclaré une guerre sans pitié à cette absurdité.

Il est un aphorisme d'un ancien :

« Que doit-on enseigner à l'enfant ? — ce qu'il aura à faire étant homme. »

Grâce à une éducation contraire à ce principe — le latin et le grec absorbaient tout le temps et toute l'intelligence de la jeunesse, — de ceux surtout qui réussissaient le mieux dans cette étude. — Saint Augustin disait d'études analogues : — « Comme je réussissais dans ces choses creuses et inutiles, on m'avait déclaré un enfant de grande espérance. »

Pour mon compte — et c'est toujours sur soi-même qu'il faut étudier les autres, comme

les médecins étudient et apprennent le vivant sur le cadavre plus patient, — j'ai été un assez notable lauréat, pendant mes études au collège — certes j'ai dû, je dois encore de grands plaisirs et de grandes ressources au latin et au grec — mais parce que je suis écrivain — et précisément parce que j'étais un peu « cueilleur de palmes universitaires », on me *parquait* strictement dans le latin et le grec.

Et je dois dire que le peu que je sais d'histoire, — le beaucoup moins que peu que je sais de géographie, — ce que je possède d'histoire naturelle et de deux ou trois autres sciences, je l'ai appris en dehors du collège et après le collège ; — quant aux exercices physiques, — à l'équitation, où j'ai acquis quelque solidité sans être jamais un grand écuyer, comme mon ami Gatayes — aux diverses escrimes, l'épée, le pistolet, le bâton, la lutte, la boxe, le chausson, etc., où j'ai mieux réussi, — à la natation où j'ai eu une certaine renommée, etc., je n'ai pu me livrer qu'en cachette, en faisant l'école buissonnière — et dans une situation réputée criminelle qui m'a attiré de fréquentes punitions.

Cette éducation faisait, répétons-le, trop d'avocats, trop de journalistes, trop de révolutionnaires — et pas assez d'hommes.

M. Jules Simon — vient de l'attaquer *assez* résolument — et de rendre un immense service à la France de l'avenir. Mais avec le système des coalitions, M. Simon ne sera plus ministre dans quelques mois et son successeur renversera tout ce qu'il a fait.

XXXIII

Du temps des guerres de religion, les catholiques avaient imaginé une sorte de monogramme pour désigner abréviativement les calvinistes, les huguenots — R. P. R. — *Religion Prétendue Réformée.* — J'imiterai cet exemple — et désignerai le parti qui se dit exclusivement républicain et dont il faut parler souvent — le parti dont les actes sont si peu républicains et dont l'existence est le plus grand, peut-être, en ce moment, le seul obstacle à l'établissement de la république — par le même monogramme, très légèrement modifié : *P. P. R.* — *Parti Prétendu Républicain.*

Le plus grand tort, le plus grand chagrin qu'on puisse faire à ce parti, *P. P. R.* — ce serait que la France tout entière se déclarât républicaine — c'est aussi la plus grande peur de ceux qui le composent.

Ils voudraient être seuls républicains — comme aux colonies, un petit nombre de blancs au milieu des nègres — comme aux Indes les Brahmines, c'est-à-dire une caste s'arrogeant la suprématie, les places, les dignités, les honneurs et l'argent.

Déjà, en 1848, je reprochais à Me Ledru-Rollin et à ses amis d'entendre la république comme les femmes qui ne se croient bien faites que lorsque leur corset les serre douloureusement ; — ils voulaient que la France fût républicaine malgré elle ; c'est-à-dire se soumît au parti républicain, et qu'une caste, une coterie succédât à une dynastie,

Comme aux Mérovingiens succédèrent les Carlovingiens et successivement les Capétiens, les Valois et les Bourbons.

Mais du jour où la France est républicaine, c'est-à-dire accepte et adopte

Le gouvernement des meilleurs
choisis par tous

Il arrive au *P. P. R.* — ce qui arriverait à

Henri V et aux d'Orléans, de se perdre, confondus dans la foule, et de n'en pouvoir être tirés que par de grands talents et de grands services.

C'est ce que ne veut pas le *P. P. R.*

Deux comparaisons :

Lorsque après avoir été pendant des siècles l'objet d'une répugnance peut-être exagérée, les cheveux rouges aimés du Titien — devinrent à la mode, il y a quelques années, les courtisanes jusque-là peu *cotées*, qui à leur grand chagrin avaient reçu de la nature cette crinière orange ou capucine, se dirent : le jour de la justice et du bon goût est enfin venu — notre fortune est faite — nous sommes une dizaine à tignasse rouge, — on va se disputer à des prix fous le droit de passer des doigts amoureux dans leurs ondés de feu ; — il n'y a plus besoin d'être les plus belles, les plus jolies, les mieux faites, — il suffit d'être rousses.

Tout d'abord leur nombre s'accrut de celles qui avaient été retenues dans une vertu relative, précisément à cause de ces cheveux rutilants qui leur paraissaient, la mode n'en étant pas venue, un obstacle à l'exploitation avantageuse de leurs charmes.

Mais bientôt l'art vint au secours de la Vénus vénale, — et un mois après que la mode se fut

tout à fait déclarée, toutes ces demoiselles avaient les cheveux rouges, — en toutes nuances ; — jaunes, orange, capucine, feu, écarlate, amaranthe, etc.

Caustica Teutonicos accendit spuma eapillos

(MARTIAL.)

« Ces cosmétiques allumant les cheveux leur donnent la couleur des cheveux Teutons. »

Et les vraies rouges ne furent plus que comme tout le monde.

Et les hommages et l'argent revinrent aux plus belles, aux plus jolies, aux mieux faites.

C'est ainsi que les membres du parti *P. P. R.*, — si la France subit la république et se la laisse imposer, — n'ont besoin, pour être les maîtres. que d'appartenir à ce parti, comme disait une chanson du temps de la Ligue :

Si parfait ligueur tu veux être,
De serviteur tu seras maître.

Mais si la France se fait républicaine, ils se confondent, se perdent dans la foule, — il ne leur suffira plus d'être rouge, capucine, orange ou écarlate, — il faudra montrer des talents, du dévouement à la patrie, des capacités, de l'énergie, du savoir ; — enfin, être :

Les meilleurs choisis par tous,

Ce qui est plus difficile que de réciter trois douzaines de phrases en buvant l'absinthe.

Οιμοι κακοδαιμων, ως απολωλα δειλαιος και τρισκακοδαιμων, και πενταχις, χαὶ δωδεκακις, και μυριακις, ιον, ιον. *Hélas! je suis perdu, trois fois malheureux, quatre fois, cinq fois, douze fois, dix mille fois malheureux.*

(ARISTOPHANE.)

Certes, je ne conseille à personne de se déguiser en républicain.

« Si tu es pour le vert ou pour le bleu, ne prends pas la couleur rouge, tu aurais l'air d'un transfuge. »

Si veneto prasinove faves, quid coccina sumis
Ne fias ista transfuga sorte vide. (MARTIAL)

Mais voyez bien la situation de la France, — supposez une royauté quelconque établie.

Henri V, — Louis-Philippe II, — Napoléon IV, V ou VI, — Adolphe Ier ;

A l'instant même, les autres partis monarchiques d'une part,

Et toutes les nuances du parti républicain se ressoudant pour un temps ; — car, si nous manquons de quelque chose, ça n'est pas de recolleurs de mensonges

ζυγκολλητης ψευδων ;

Et alors, — tous les vingt ans, — tous les ans peut-être, ou toutes les semaines, — vous aurez une révolution, une anarchie, — fomentée par ceux qui, n'ayant pu faire « sauter la coupe » ont perdu l'espérance de gagner avec des cartes neuves ou honnêtes, — disent qu'il y a *mal donn* et qu'il faut remêler les cartes.

Il faut le reconnaître, comme le disait une autre chanson de la ligue :

Le printemps commence,
Les Rois sont passés.

Que les partisans sérieux de la monarchie ramassent soigneusement tout ce qu'ils trouvent de bon dans cette institution, de bon, non pour eux-mêmes, mais pour le pays, — tout cela peut entrer dans une république qui ne serait pas l'œuvre et la chose d'un parti.

Pour les monarchistes, — ils n'ont à renoncer qu'au monarque, — et sans parti pris d'avance, pensez-y un moment sérieusement, — et voyez si je me trompe, en disant :

Le Monarque, c'est la partie faible et dangereuse de la Monarchie.

XXXIV

O grand Dieu ! — tu avais traité la France en enfant gâté.

Tu lui avais prodigué les vraies richesses, — un sol fertile, un climat tempéré, — de nombreux cours d'eau, enrichissant leurs rives, — des côtes qui auraient fait inventer la marine et le commerce — des habitants intelligents et braves, se plaçant presque sans travail, toujours aux premiers rangs dans la guerre, dans les arts, dans les lettres, — ayant le sentiment inné du beau, de l'élégance, de la distinction.

Mais, hélas ! à ce peuple si richement, si paternellement doté, qu'on eût cru que, comme les papes, tu appelais la France *ta fille aînée*,

Tu as refusé deux seuls dons, — deux seuls, il est vrai, mais dont l'absence trop souvent annule ou corrompt tous les autres :

La mémoire et le bon sens.

Grâce à ce défaut de mémoire, il retombe toujours dans les mêmes trous et dans les mêmes pièges.

Il me rappelle ces jolies mésanges, qui viennent l'hiver égayer de leur riche plumage, de leur sautillement et de leur ramage querelleur, qu'on traduirait en harmonie imitative par *chuchotement,* — nos vergers dépouillés — en se pendant par les pattes aux branches nues, et balançant leurs têtes noires ou bleues renversées.

Dans mon enfance, j'en prenais avec des trébuchets et je les relâchais ensuite ; — le plus souvent après leur avoir attaché un petit ruban bleu ou rose à la patte, pour reconnaître *mes* oiseaux ; — eh bien ! j'ai souvent repris le même huit et dix fois — avec la même graine de chènevis dans le même trébuchet.

XXXV

Les vacances d'Adolphe. — Le président s'amuse.

J'écrivais il y a plus d'un an[1] :

« Un grand défaut du caractère français, c'est de ne savoir ni admirer, ni mépriser.

» Le peuple français ne contracte jamais un mariage de raison, ni un mariage d'amour, il n'aime que les « passades ».

» Défions-nous de notre propension à l'engouement qui finit toujours par le dénigrement et l'ostracisme : le rôle de M. Thiers est très

1. *Plus ça change, plus c'est la même chose* (page 61).

beau. — Quoique personne plus que lui n'ait donné des gages d'opinions et de sentiments antirépublicains, je le crois de bonne foi, — il peut penser que l'établissement de la république couronnerait noblement sa longue carrière, — il est d'ailleurs facile d'aimer une république dont on est le président.

» Eh bien ! je suis convaincu qu'il y a des gens qui se disent : S'il arrive à fonder la république, nous le récompenserons en le faisant Roi.

» Sauf à demander un peu plus tard qu'on le pende. »

Je ne m'étais pas assez trompé :

Aujourd'hui M. Thiers, d'abord Roi d'un interrègne, a eu de l'avancement, — il est Roi de la république.

Beaucoup de gens n'acceptent la république que parce qu'ils pensent que c'est une nouvelle façon à la mode de prononcer monarchie, — ce que ne pouvait faire Napoléon III qui disait *ripiplique* — et y avait renoncé.

Tandis qu'il faudrait, au contraire, bien comprendre ceci, qui paraît simple et net au premier abord, — mais qui aime le simple et le net ?

« Une république doit être une république, — un président doit être un président, — et n'être qu'un président. »

Je ne m'étais pas assez trompé non plus lorsque, m'adressant au gouvernement alors à Bordeaux, j'écrivais ;

« Disons le gros mot: de quoi avez-vous peur?

» Vous avez peur d'une émeute qui envahirait et violenterait l'Assemblée ; — j'aurais bien plus peur d'une émeute qui prendrait votre place laissée vacante, et s'installerait sur vos sièges, et s'intitulerait : GOUVERNEMENT DE PARIS.

» Tandis que vous seriez le *gouvernement* de Bordeaux ou de Versailles.

» Un gouvernement de province ou de banlieue. »

Je ne me trompe pas non plus quand je répète sur tous les tons : — en république, comme en gouvernement constitutionnel, l'Assemblée des représentants doit être permanente, — ne prendre que des congés individuels, — se recruter par fractions.

« Ni un roi constitutionnel, ni un président de république ne doivent avoir dans toute leur vie cinq minutes où ils puissent user sans contrôle d'un pouvoir arbitraire. »

Mais aujourd'hui certaines gens seraient portées à dire :

Art. 1er. — Désormais la monarchie s'appellera république.

Art. 2. — Roi se prononcera président.

Et dans les écoles primaires, on fera épeler M — O — pré — N — A — R — si — Q — U — E — dent — PRÉSIDENT.

M. Thiers a ses Dangeau ; — il n'est pas un des actes les plus insignifiants, les plus intimes de sa vie qui ne soit épié, raconté, commenté, jusqu'à l'indécence.

En ce moment le président s'amuse.

Il joue à son jeu favori.

Il joue au « petit caporal » .

Je rêvais cette nuit que Ingres exécutait sur son violon, — sa marotte et sa toquade à lui, — ce grand peintre, — le fameux air *de la Mère Michel qui a perdu son chat,* — et qu'il répétait obstinément ce passage :

Avec un pistolet de paille
Et un sabre de bois.

Et je me réveillai comme je lui expliquais que c'est avec de vrais canons que le président s'amuse à Trouville. — « Des canons pour vrai ; » les enfants d'aujourd'hui ne se contentent plus des joujous qui faisaient autrefois nos délices. — M. Thiers avait pensé au képi, — mais Hugo l'a un peu gâté.

Pereant qui ante nos nostra fecerunt.

« Tout prit un aspect belliqueux, » dit un des familiers subalternes de M. Thiers dans ses mémoires, tome IV, page 203, en parlant du ministère de 1840 ».

« M. Thiers, dit Véron, devint de fait le ministre de la guerre, il créa des régiments, — inventa des uniformes, etc. »

Et les *Guêpes* à la même époque disaient :

« Voici M. Thiers au ministère — les petits soldats de plomb vont être hors de prix. »

« Mais pendant que le président s'amuse » — les soi-disant républicains, eux, ne s'amusent pas — et vont employer leurs vacances à un double travail.

La campagne qu'ils entreprennent a deux buts :

Provoquer, hâter, amener la dissolution de l'Assemblée.

Verser à grands flots l'absinthe de leur éloquence sophistiquée et malsaine aux électeurs ; — piper les dés, biseauter les cartes.

Le président et l'Assemblée essayeront de maintenir l'Assemblée actuelle le plus longtemps possible.

Les pouvoirs du président devant durer aussi longtemps que l'Assemblée ; l'Assemblée devant seule elle-même décider de l'expiration de ses pouvoirs.

Cependant il faudra y venir.

Eh bien ! — c'était tout de suite après l'élection, c'était hier; — c'est au moins aujourd'hui faute d'hier qu'il faudrait s'occuper d'une question qui, s'il reste du bon sens en France, — devrait primer toutes les autres questions.

C'est la RÉFORME électorale.

Il est impossible de se résigner aux hasards, aux entraînements, aux folies déchaînées du suffrage universel direct par scrutin de liste ; — qui nous a donné la présidence de Louis Bonaparte ; — qui a absous et glorifié le crime du 2 décembre ; — qui a voté, approuvé, toutes les sottises, toutes les insanités, qu'on lui a soumises, — auquel nous devons l'empire et la guerre contre la Prusse ; — qui a envoyé ensuite à l'Assemblée nationale — une majorité monarchique.

Qui demain — nous donnera une majorité et peut-être plus qu'une majorité — rouge et communiste.

Il est impossible qu'une grande nation se laisse ainsi jouer à un jeu de hasard ; — surtout quand elle sait les dés pipés, les cartes biseautées; — quand elle a pris le préfet Cotte et d'autres la main dans le sac.

Si vous vous confiez au hasard — vous pas-

serez par l'anarchie et la terreur — pour revenir peut-être à l'empire — peut-être au démembrement de la France — et je l'ai déjà dit :

« S'il nous est réservé de traverser encore une fois la république et la liberté ; — nous serons surtout aux yeux des contemporains et de l'histoire, un peuple de gamins ; — il faudra reconnaître que nous ne sommes pas et n'avons jamais été des « esclaves aspirant à briser leurs fers,

» Mais des domestiques capricieux aimant à changer de maître. »

XXXVI

Si j'avais l'honneur d'être le moins du monde — un homme politique en ce moment, — non pas seulement un des soi-disant patriotes et un des soi-faisant dictateurs ou ministres, — mais encore le moindre préfet, le moindre maire de village, le moindre conseiller municipal, le moindre garde champêtre, il me semble que je vivrais dans des anxiétés et des transes inexprimables.

La Chambre est en vacances, — le président de la République est en vacances, — les ministres se reposent, — le *grand monde,* le *high*

life, comme on dit aujourd'hui en français, est ou à la mer ou aux eaux.

Les journaux ont à remplir deux colonnes consacrées d'ordinaire au compte rendu des séances de l'Assemblée nationale.

Plus, une colonne de petits faits, cancans, potins, racontars, disettes et ramages, sur les députés.

Plus, trois bons quarts de colonne, peut-être une colonne consacrée quotidiennement à une *tartine*, — où le rédacteur en chef, un premier sujet, ou un acteur en représentation étale, paraphrase, étend, délaie, une idée ou un quart d'idée, ou, au besoin, une fraction plus minime, — dont le sujet a coutume d'être fourni par la séance précédente de l'Assemblée nationale.

C'est ce qu'on appelle en argot de journal : le *premier Paris*, le *premier Versailles*, ce qu'on appellerait le *premier Saint-Raphaël*, si nous étions dotés d'un journal, — mais nous n'en sommes pas dotés.

C'est au sujet de ce « premier Paris » que *Chatelain*, un rédacteur célèbre du *Courrier français*, sous la Restauration, dit en mourant : — Je meurs non sans gloire ; — j'ai fait pendant vingt années consécutives, tous les jours, le même article avec le même succès.

Eh bien ! — si nous comptons exactement, il y a donc chez chaque journal en ce moment, — quatre gueules béantes qu'il faut remplir chaque jour en ces temps de famine, — une de plus que n'en avait Cerbère, — les *reporters* partent le matin, qui avec son panier sous le bras, — qui avec son carnier et son fusil, — qui avec sa ligne et ses asticots, — qui avec son filet à papillons et sa boîte de fer-blanc meublée de bouchons et d'épingles, — plusieurs reviennent bredouille, — d'autres apportent des bribes insuffisantes et presque dérisoires pour la voracité du monstre.

On le triche bien un peu sur la qualité des mets, quant à la quantité, il n'y a pas moyen de le tromper.

« Un grand défaut des journaux quotidiens, disait l'ex-préfet Romieu du temps qu'il était journaliste et homme d'esprit, c'est qu'il faut les faire tous les jours. »

En ces jours de disette tout est de bonne prise, tout est exposé à être déclaré gibier, — quand les moineaux juchés sur les toits, les pinsons perchés sur les arbres de la route, les mésanges cherchant à travers les buissons les baies de corail de l'aubépine, aperçoivent de loin un chasseur revenant avec un de ces carniers plats

et vides que disent être si lourds ceux qui ont passé par cette épreuve : — moineaux, pinsons, mésanges, savent qu'en l'absence de la grosse bête et de tout autre gibier, ils peuvent devenir l'objet de la convoitise du malheureux et s'enfuient à tire-d'aile.

Donc, — les reporters sont en campagne : — tel minime fonctionnaire que son humilité rend d'ordinaire inviolable ; tel bourgeois inoffensif qui ne tient que de très loin à la finance, — tel commis en nouveauté, endimanché, qui ne sait pas faire partie du *high life* quand il est à pied, et du *sport* s'il a loué un cheval au manège, — telle actrice de neuvième rang connue seulement de son régisseur, sont exposés à devenir la proie des reporters d'abord, et ensuite du monstre aux quatre gueules affamées.

Qu'un ministre, qu'un député s'attarde à Paris, ou vienne y faire des commissions pour sa femme, il est perdu.

Il a passé par la rue Vivienne, — pourquoi ? Où allait-il ? D'où venait-il ?

Il avait un chapeau neuf, se serait-il laissé corrompre ?

Ses bottes étaient mal cirées. — Où avait-il passé la nuit ?

Il a salué Mlle ***. — Est-ce un exemple à donner à ses électeurs ?

Il allait vite, — il allait doucement, — il a déjeûné à tel endroit et mangé du melon.

C'est ce qui a fait le malheur du pauvre ministre Jules Simon — et de son discours à la distribution des prix du Conservatoire.

M. Simon n'est pas si méchant qu'il en a eu l'air — et je ne lui suppose aucune mauvaise intention ; — mais les quatre colonnes des journaux ont faim, — les quatre gueules de Cerbère demandent leur pâture ; — on avait du Jules Simon, — on leur a servi du Jules Simon ; — au naturel, bouilli, frit, grillé, — sauce aux câpres — au beure d'anchoix — en hachis — en fricassée ; — si bien que le monstre en est saturé, gavé, indigéré et qu'il crie : Je ne veux plus du Jules Simon, c'est du pâté d'anguilles ; — donnez-moi plutôt des fausses nouvelles et des démentis ; parlez-moi encore un peu de Livingstone et de Plantamour — parlez-moi d'Adolphe.

En effet — examinons le cas de M. le ministre des cultes et de l'instruction publique et des beaux-arts : — Jules Simon est écrivain de talent ; c'est ce qui l'a perdu.

Il vous est arrivé, sans aucun doute, quelquefois de chercher quelqu'un dans Paris.

Quand on est loin — ou quand on n'a pas besoin de l'adresse immédiatement, on se satisfait aisément sur l'exactitude et on se passe des détails ; — j'ai la rue — pas le numéro ; — mais c'est égal — je trouverai bien ; — si vous étiez à l'étranger vous vous croiriez suffisamment renseigné de savoir que c'est au faubourg Saint-Germain ou dans le quartier Montmartre.

Et il m'est souvent arrivé à moi qui ai eu le bonheur de passer à peu près toute ma vie aux champs, qu'on me disait : « Êtes-vous jamais allé à Paris, monsieur ?—Oui, monsieur, j'y ai même demeuré. — Alors vous connaissez M. Anastase Rifolard — eh bien ! c'est mon cousin. »

Et quand, pressé de questions auxquelles il m'était impossible de répondre, j'avouais que je ne connaissais pas M. Anastase Rifolard, — on disait d'un air soupçonneux : « C'est drôle tout de même, que ayant demeuré, *soi-disant*, à Paris, vous ne connaissiez pas M. Anastase Rifolard. » — Et mon interlocuteur me quittait persuadé, sans me le dire tout à fait, que j'étais un vaniteux qui se vantait indûment d'avoir demeuré à Paris.

Il vous est donc arrivé comme à moi de chercher quelqu'un dans Paris — et de demander de porte en porte.

La dernière fois que ça m'est arrivé — c'est à une de mes dernières apparitions à Paris, — il y a longtemps — je me mis à la recherche de mon vieil ami Alexandre Dumas : — je savais le quartier, mais Dumas n'était pas de ces gens qui habitent une rue, ni un quartier, ni une ville incognito ; — son talent, sa renommée, son nom, sa personne, ses habitudes, tout me rendait certain d'obtenir immédiatement des renseignements ; — cependant je fus trompé dans mon attente. — Dumas peut-être ne demeurait pas depuis longtemps dans ce quartier — et il était déjà malade et ne sortait guère ; toujours est-il que je demandais de porte en porte sans aucun succès ; — entre autres à une portière qui me dit :

— M. Alexandre Dumas ? nous n'avons pas ça ici.

— Mais vous savez sans doute s'il demeure dans une maison voisine — dans la rue.

— Qu'est-ce qu'il fait.

Je fus stupéfait de cette question ; — en effet, dans la rue d'Alexandre Dumas, d'un des maîtres de la littérature contemporaine, à quatre maisons de sa demeure — cela je ne le sus que le lendemain, — une personnalité aussi bruyante. aussi éclatante que celle de Dumas ; un homme

dont la renommée avait pendant quarante ans répété le nom sous tant de formes ; qui avait enchanté, attendri, égayé deux ou trois générations, dans toutes les classes de la société ; on me demandait ce que faisait Alexandre Dumas ! Dans mon étonnement, mêlé de mauvaise humeur, il me revint, je ne sais comment, une charge d'atelier et je répondis froidement à la portière :

— Il est fabricant de perruques d'osier pour les chevaux de l'empereur.

Elle avait l'étonnement plus paresseux que moi — elle ne manifesta aucune surprise — loin de là ; — ces mots — *fabricant* — *empereur*, lui inspirèrent un certain respect, — et elle me répondit avec déférence : — Monsieur, connais pas, j'en suis fâchée.

Or, dans cette situation, où vous vous êtes trouvé comme moi, il vous est arrivé également de vous surprendre à vouloir varier dans la forme votre demande aux portiers que vous aviez à questionner, — de modifier plus ou moins votre phrase — sans penser que cette phrase était nouvelle pour chaque concierge auquel vous l'adressiez.

Et bien ! M. J. Simon ! — comme littérateur, ne s'est pas contenté de faire le discours officiel,

banal et poncif du « ministre présidant la séance de distribution des prix du Conservatoire de musique » placé sous le n° 176 des discours de ministres.

Il a voulu dire quelque chose qui n'eût pas encore été dit ; — il a cherché son petit paradoxe — affaire de littérature un peu légère peut-être — mais pas autre chose ; — l'éloge d'Auber, ça n'aurait fait aucun effet — M. Simon a voulu faire un discours « à sensation », il y a eu sensation.

J'ai raconté ailleurs l'histoire de « l'immense pianiste » Léopold de Meyer — d'un prince allemand ; — je crois bien me rappeler que c'était le roi de Prusse, je la redirai maintenant ici à cause de M. Jules Simon — parce que d'après les théories émises par lui, M. Léopold de Meyer doit être son pianiste de prédilection — un homme qui se donne du mal celui-là.

M. de Meyer — a pour spécialité les tours de force, la rapidité vertigineuse et une foule d'autres qualités qui n'appartiennent que très indirectement à la musique. — Il s'agite, il frappe, il rosse le piano ; — il semble vouloir le briser et y arrive quelquefois. — On pense bien que des exercices aussi violents ne s'exécutent pas sans que notre homme, qui est replet, soit tout en eau.

Il venait de jouer devant le potentat en question, celui-ci lui fit signe d'approcher, et lui dit :

— Monsieur de Meyer, j'ai entendu le vieux Gossec. — M. de Meyer s'incline en s'essuyant le front. — J'ai entendu Kalkbrenner. — M. de Meyer s'incline encore en continuant à s'éponger. — J'ai entendu Chopin, Émile Prudent, Jacques et Henry Herz, Henri Karr, Thalberg. — Même jeu de M. de Meyer. — J'ai entendu Frantz Listz. — M. de Meyer, s'incline jusqu'à terre et laisse tomber son mouchoir. — Eh bien ! M. de Meyer, je le dis, parce que c'est la vérité, — aucun, sans exception — ne suait autant que vous.

XXXVII

De la brochure de A. Dumas — et de celle de M. d'Ideville — et de celle de M. de Girardin, — je n'ai lu, jusqu'ici, que quelques extraits dans les journaux. — Pour ma part, j'avais déjà donné mes idées sur le même sujet, à propos de l'affaire de M. Dubourg, dans le numéro des *Guêpes* du 5 mai 1872.

On y trouverait cette phrase qui répond à ce qu'il y a d'excessivement absolu dans la conclusion de Dumas, qui fait du mari trompé non plus Othello, mais Samson ou Roch.

« Pour prétendre au droit de tuer, il faudrait que le mari n'eût pas dépensé d'avance le

couteau en menue monnaie de coups de canif. »

Un procès récent aurait pu faire supposer que M. de Girardin ne se trouverait ni assez de sang-froid, ni assez de désintéressement dans la question, pour oser la traiter d'ici à longtemps ; — il est difficile, hardi et dangereux d'être juge et partie dans le même procès, — et on ne s'attendait pas à voir prendre la parole, sur ce sujet scabreux, un homme, devant lequel les gens bien élevés auraient évité d'en parler, — mais on doit savoir gré à un publiciste de ne s'arrêter devant aucune considération personnelle, lorsqu'il croit avoir une grande vérité à révéler, — une solution intéressante à donner.

D'ailleurs, s'il est un vieux proverbe qui dit :

« Il ne faut pas parler de cordes dans la maison d'un..... pendu. »

Il n'en est aucun qui défende aux pendus d'en parler eux-mêmes.

D'après un article que j'ai lu hier, il me semble que la solution proposée par M. de Girardin est simplement l'abolition du mariage.

Cette solution se peut placer à la suite d'un conseil que j'ai donné autrefois.

« N'ayez pas de voisins, si vous voulez vivre en paix avec eux. »

Alexandre Dumas et M. d'Ideville donnent chacun une solution qui, pour être moins radicale que celle de M. de Girardin, n'en est pas moins nette.

L'un dit : Tuez — toujours.

L'autre dit : Pardonnez — toujours.

C'est une de ces questions sur lesquelles il est imprudent, — et disons le mot, peu sensé de vouloir édicter *UNE* loi. — Le fait en lui-même est trop multiple, trop prismatique, trop susceptible de nuances infinies, auxquelles des nuances nouvelles et inconnues viennent s'ajouter tous les jours, — pour qu'une seule règle, — une seule loi puisse les prévoir toutes, et la législation cette fois s'est montrée très intelligente, très philosophique en laissant une grande, une immense marge à l'appréciation du fait, des nuances, des circonstances, des caractères, des causes, des excuses, des aggravations, des antécédents, etc.

Ces nuances sont si nombreuses, si diverses que, pour s'en rendre un compte exact, il faut y apporter quelques idées de calcul et d'appréciations mathématiques.

Représentons le mari et sa femme par deux dés, — ce sera n'admettre que bien peu de tempéraments, de caractères, de diversités, que de

se contenter des six faces des dés ; — cependant ces deux dés produisent déjà, jetés au hasard, trente-six combinaisons différentes.

Mais ajoutons un troisième dé pour le complice de l'adultère, — vous avez deux cent seize combinaisons, — si un quatrième dé vient représenter l'existence d'un enfant, — qui peut modifier la question en bien ou en mal, — vous arrivez à douze cent quatre-vingt-seize combinaisons.

Faisons maintenant entrer en ligne de compte quelques circonstances : vous aimez la femme, un dé de plus vous donne sept mille sept cent soixante-seize combinaisons.

Le complice était votre ami, un huitième dé, — et un million six cent cinquante-trois mille trois cent trente combinaisons.

Là est la difficulté, l'impossibilité d'une loi impassible, inexorable, *une*, — contre des faits produits par des causes si multiples, si diverses, si mobiles, si miroitantes, si chatoyantes.

La plupart de nos actions ont plusieurs mobiles, — mais aucune n'approche, sous ce rapport, des causes qui nous font commettre l'adultère ou le ressentir.

Ozanam cite un vers latin composé de huit mots :

Tot tibi sunt dotes virgo, quot sidera cœlo.

Ces huit mots peuvent recevoir quarante mille trois cent vingt permutations.

Il suppose ensuite que les douze apôtres, venant de recevoir de Jésus-Christ une leçon d'humilité, font, entre eux, des façons pour se mettre à table, pour s'offrir les uns aux autres les meilleures places, — ils pourraient changer de situation, dit-il, et se ranger en quatre cent soixante dix-neuf millions six cents manières différentes.

Je répondrai à Dumas qui veut qu'on tue toujours, et à M. d'Ideville qui veut qu'on pardonne toujours :

Madame de Maintenon disait à une de ses nièces, à Saint-Cyr, accusée de ricaner souvent : « Il ne faut jamais rire. »

— Mais, ma tante, quand on ne peut pas s'empêcher.

— Alors, on rit.

De même il ne faut pas tuer, — il ne faut pas pardonner, — excepté quand on ne peut pas s'en empêcher.

J'ajouterai pour M. d'Ideville qui veut qu'on pardonne : — Votre idée n'est pas une invention ; — le Christ a pardonné à la femme adultère, — Sganarelle a pardonné à sa propre femme, et encore un point infirme la décision

de Jésus-Christ, c'est qu'il a pardonné à la femme d'un autre, — ce qui est toujours un peu plus facile.

Depuis 1839, — j'ai plus d'une fois traité cette question dans les *Guêpes*, — récemment encore à propos de l'affaire Dubourg.

Il faudra bien en venir au divorce ; — il n'est d'ailleurs aucune des objections faites au *divorce,* qui ne s'applique en même temps à la *séparation* aujourd'hui pratiquée.

Une femme divorcée, avec un enfant, peut se remarier ; — si elle n'est que séparée, il est plus que probable qu'elle aura un ou plusieurs amants.

Le divorce permet à l'enfant de respecter sa mère.

Mais, dans ces questions, l'important est de *démarrer*, comme nous disons nous autres gens de bateaux.

Il y a longtemps que je demande une modification à la loi de la séparation ; — c'est que la femme séparée n'ait plus le droit de traîner où elle voudra le nom d'un honnête homme, auquel la loi défend de la diriger, — et qui ne peut quitter un nom que ses pères et lui ont passé plusieurs existences à rendre honorable.

Qu'objectera-t-on à ceci ?

La femme séparée reprend son nom de fille, — en le faisant précéder de *madame*.

Arrachons, pour commencer, une pierre de la forteresse du préjugé, et ça ira vite ensuite.

XXXVIII

Nous venons d'assister à un triste et étrange procès.

Je veux parler de l'exécution *sans jugement* de l'épicier Arbinet, pendant la guerre, exécution ordonnée par M. Cremer et M. Wierlinski.

Il ressort clairement des débats que Arbinet n'était nullement espion, — que c'était un esprit vaniteux, léger, — qui voulait se donner une fausse importance au moment où tant de gens en usurpaient une réelle, une terrible.

Quant à la circonstance des laissez-passer prussiens, dont les avocats ont obstinément argué contre lui, — tous ceux qui devaient

franchir les lignes prussiennes étaient bien obligés d'en avoir, — et moi-même, lorsque je fouillai le département du Doubs, à la recherche d'un ami prisonnier, j'en avais trois ou quatre, dont un signé précisément du général Werder, comme celui d'Arbinet. J'ai failli, il est vrai, être fusillé, — mais comme espion français, grâce à la lâche dénonciation du juge de paix Landoz de Byans.

L'avocat de M. Cremer a dit : « Mon client, comme soldat, devait obéir à son supérieur M. Wierlinski, dit de Serres. — Il aurait lui-même mérité d'être fusillé s'il n'avait pas obéi. — M. Wierlinski-de-Serres avait exhibé une dépêche de l'avocat Gambetta, ministre de la guerre, qui disait : « M. de Serres est mon délégué ; les instructions qu'il vous apporte sont les miennes propres ; exécutez-les sans retard et avec la plus active promptitude. » — Or, M. de Serres, lui donnant l'ordre de prendre Arbinet et de le fusiller *aujourd'hui*, il est clair qu'il ne devait pas le faire juger, puisqu'il avait à peine, dans l'espace de temps prescrit, le temps de le fusiller.

Donc M. Cremer n'est qu'un instrument irresponsable ; — toute la responsabilité remonte à M. de Serres qui a donné l'ordre.

C'est juste, c'est la faute de de Serres, — alors acquittons Cremer.

Alors l'avocat de M. de Serres a dit : « Mon client est tout à fait innocent ; — toute la faute est à M. Cremer ; celui-ci n'était pas tenu d'obéir à un homme qui n'avait aucun titre légal à son obéissance. — M. de Serres était ingénieur, chargé spécialement du transport des troupes, n'avait aucun commandement dans l'armée. — M. Freycinet vous dit lui-même qu'il lui était défendu de s'ingérer en rien dans les opérations militaires. — Un ordre de M. de Serres ne devait pas être considéré comme un ordre, ni pris au sérieux. — M. Cremer ne devait pas lui obéir, plus qu'il n'eût fait à un garçon du café Goby, où il prenait l'absinthe ; d'ailleurs, — M. Freycinet vous l'a dit encore, — M. de Serres, ayant vécu trop longtemps à Vienne, — quoiqu'en apparence parlant le français comme vous et moi, « trouvait rarement le mot propre, » ainsi, quand il écrivait : « Fusillez Arbinet aujourd'hui, » — M. Cremer aurait dû comprendre que ça ne voulait pas dire de fusiller Arbinet ; quand il disait : «Arbinet est un espion,» ça voulait dire qu'il fallait voir si Arbinet ne serait pas par hasard un espion ; — quand il disait *aujourd'hui*, ça ne voulait pas dire aujourd'hui,

ça voulait dire : Après que vous aurez fait une instruction rigoureuse et qu'il aura été jugé par un conseil de guerre.

C'est juste, c'est la faute de Cremer, alors acquittons de Serres.

Cependant, comme il est réellement *imprudent*, — quand on ne veut pas tuer un homme, de le mettre sur une chaise à six pas de douze soldats qui tirent sur lui à balles,

MM. de Serres et Cremer sont condamnés, pour cette *imprudence*, à un mois de prison chacun.

On pouvait ajouter qu'il n'est pas moins imprudent de confier des fonctions aussi terribles, d'où peut dépendre la vie d'un homme, à quelqu'un qui est sujet à « ne pas trouver le mot propre ».

La justice légale a parlé, — je n'ai qu'à m'incliner et à me taire, et je m'incline et je me tais.

Mais il ressort, — en dehors du jugement, — certaines circonstances singulières qu'il m'est permis de rélever :

D'abord, un homme, un républicain, chargé de fonctions importantes, sous la République, se compose laborieusement et avec l'approbation de Mᵉ Gambetta, un nom d'apparence aristocratique.

M. Wierlinski trouve son nom difficile à prononcer, il ne l'est pas plus que celui de Walewski, Pridgieski et cent autres, il prend celui de sa mère ; peut-être pourrait-on dire que c'est faire assez bon marché du nom et de la mémoire de son père, — mais il y a un précédent.

Un musicien de l'Opéra, qui, en outre, a écrit quelques compositions estimables, Schœnenseffer, — avait l'habitude de mettre après son nom entre parenthèses :

Prononcez : Guillaume.

Le nom fait par M. Wierlinski est plus compliqué, — il renonce au nom de son père, mais en en gardant une particule qu'il ajoute au nom de sa mère, et cela avec l'approbation de Mᵉ Gambetta, l'avocat génois et républicain.

Passons.

L'exécution sans jugement d'Arbinet a été ordonnée et faite par deux républicains partisans, sans aucun doute, — de l'abolition de la peine de mort.

XXXIX

Il y avait à Corinthe des impôts sur les célibataires, les veuves et les mariés sans enfants [1].

A Rome — les riches seuls payaient les impôts, du moins dans les premiers temps ; — on les appelait *assidui*, *ab ære dando* — imposés — mot formé en latin de deux mots qui signifient donneur d'argent [2].

Je trouve dans le même chapitre — que *Servius Tullius* entre autres choses raisonnables — « eut bien soin — règle qu'il faut observer

1. Cicéron, *De republica*, liv. II.
2. Id. Id.

rigoureusement dans la République, — de ne pas laisser la puissance au nombre [1] ; » — et Cicéron était un républicain, — il est mort pour la République ; — et dans le même ouvrage, il répond à un partisan de la royauté : « Sous un roi, il manque toujours quelque chose au peuple — et surtout la liberté ; — car la liberté ne consiste pas à avoir même un bon maître, mais à n'en point avoir du tout [2]. »

M. Thiers vient de se plaindre d'avoir plus de princes disponibles que de trônes vacants.

J'étais déjà de cette opinion en 1843.

« Certes, disais-je, dans les *Guêpes* de ce temps-là, jamais, à aucune époque, les hommes n'ont eu autant de chefs pour les conduire, — autant de philosophes pour les réformer, — autant de Rois disponibles pour les gouverner, — autant de Dieux et de prophètes pour recevoir leur encens ou leur moquerie.

» Ce qui manque aujourd'hui (mars 1843), ce sont des hommes qui veuillent bien être gouvernés, — c'est une place à prendre, une spécialité à occuper. »

1. Curavit, quod semper in republica tenendum est, ne plurimum valeant plurimi.

2. Desunt ei populo multa qui regent, in primisque libertas ; quæ non in eo est ut justo utamur domino, sed ut nullo.

Les Italiens ont imaginé une pantalonnade qui, sous une forme grotesque, peut avoir une influence sérieuse.

Partout, à Gênes, à Vérone, à Trieste, à Milan, à Venise, — on voit répandue à profusion et au prix de 10 ou de 15 centimes — une *photographie* qui représente le Pape et le roi Victor-Emmanuel se promenant familièrement bras dessus, bras dessous.

Une photographie ne se fait pas d'imagination, de mémoire ou de *chic*, — il faut donc que le roi et le saint-père aient posé devant l'objectif et qu'ils aient posé tels que la photographie les représente, bras dessus, bras dessous. — Qu'est-ce qu'on nous disait donc qu'ils étaient si mal ensemble ?

La vérité est qu'on a découpé, accouplé, ajusté, relié, retouché deux photographies, une du pape et une du roi — et qu'on a ensuite fait d'abord un cliché, puis des tirages innombrables.

Deux jolis systèmes d'impôts imaginés jadis par Caligula et qui ne seraient pas à dédaigner peut-être aujourd'hui [1], — toujours en atten-

1. Nullo rerum aut hominum genere omisso cui non tributi aliquid imponeret. (SUÉTONE.)
Rien, ni homme ni chose qui ne fût frappé d'un impôt.

dant l'impôt sur le revenu, le seul qui ne soit pas une tyrannie, un gaspillage et une sottise.

Dans toute l'étendue de la République, quelle que soit l'importance des intérêts en litige, on prélèvera pour César la quarantième partie de cet intérêt. — Seront considérés comme criminels de lèse-majesté, les plaideurs qui oseraient s'accommoder avant le jugement [1].

Un autre : les prostituées offriront chaque jour à César le produit d'une de leurs complaisances [2]. — On voit que *le chiffre des affaires* était déjà inventé.

On parle en ce moment de *coups d'État*, — on en prête à M. Thiers, on en prête à l'ex-majorité.

Il y a d'autres gens à qui l'on n'en prête pas pour le moment, et qui en feraient au moins aussi volontiers, s'ils l'osaient ou croyaient le pouvoir.

Ces bruits me rappellent une phrase prophétique qui eut beaucoup de succès dans le *Figaro* de juillet 1830, au moment des fameuses ordonnances. — Je ne sais plus quel en était l'auteur, tout ce que je sais, c'est que ce n'est

1. Quadragesima summæ de quâ litigaretur. (SUÉTONE.)
2. Quantum quæque uno concubitu mereret. (Id.)

pas moi, — j'entrais à peine au journal et n'y faisais pas de politique, — cependant je crois que c'est Michel Masson, un des plus rares survivants aujourd'hui de la rédaction du *Figaro* de ce temps-là, voici la phrase :

« On parle de coups d'État, — on pourrait bien recevoir, en échange, des tas de coups. »

Je reprochais dernièrement à nos députés et à nos hommes d'État, de se contenter d'expédients et d'atermoiements, comme s'ils se disaient : Après moi le pétrole.

Je trouve un vers grec cité ou chanté par Néron, qui dit absolument la même chose :

Εμου θανοντος, γαία μιχθητω πυρο.

Moi mort, peu m'importe que tout soit brûlé.

XL.

Pour le moment, il semble qu'il n'y ait qu'une seule question, — qu'un seul intérêt,

Dîner.

C'est revenir à l'état sauvage ; — seulement les sauvages se contentent de moins bons dîners, — et ne les racontent pas dans les journaux.

On lit dans les journaux, *Partie politique :* «— Tel jour, M. Thiers a déjeuné chez M. d'Arnim ; — on a mangé ceci et bu cela. »

Le même soir, M. d'Arnim a assisté à un grand dîner à la présidence.

On a mangé tels et tel mets.

On a bu tels ou tels vins.

Sous prétexte du général Hoche et d'honorer sa mémoire, — Mᵉ Gambetta a mangé un potage aux bisques d'écrevisses, — un filet de bœuf au madère, etc.

Il a bu du vin du clos Vougeot et du vin de Champagne.

Ah ! aussi il a raconté que le général Hoche avait un profond mépris pour les phrases creuses, pour les discours vides, — qu'il se battait lui-même et mourait lui-même.

On lit dans les journaux :

« M. Charles Blanc, directeur perpétuel des musées, deux dîners : il a mangé trois fois, au second, d'une certaine crème à l'ananas, — sans se rappeler que son frère Louis, qui a subi des chances si variées depuis vingt ans, tandis que lui Charles était toujours directeur des beaux-arts, — á dû son exil et sa dépopularité beaucoup plus au conte faux et absurde d'une certaine purée d'ananas mangée, disait-on, au Luxembourg, qu'aux théories dangereuses qu'il y développait. »

M. de Kératry, appelé à Paris, s'arrête à Lyon pour dîner chez le préfet.

Menu du dîner : — truites monstrueuses, envoyées de Genève, etc. Vins : château Yquem, etc.

Nous voici bien loin de ces banquets patriotiques qui me faisaient dire, il y a trente ans, — ce qui a été si souvent répété depuis : « La patrie est en danger, mangeons du veau. »

De ces banquets qui, provoqués par les parleurs de l'opposition et où ils n'osèrent pas se montrer, — renversèrent le gouvernement de Juillet.

Les membres de l'opposition s'offrent aujourd'hui des dîners de conservateurs.

Nous n'en sommes pas encore aux festins des Romains, lorsque Caligula avalait des perles, — lorsque Vitellius se faisait servir deux mille poissons et sept mille oiseaux dans un dîner, qui coûtait soixante-dix-sept mille cinq cents francs.

Les lits des salles à manger d'Héliogobale étaient d'argent massif; on y mangeait des talons de chameau, des crêtes de coq arrachées aux coqs vivants, des langues de paons et de rossignols, des omelettes d'œufs de perdrix et de faisans, des cervelles de grives, de perroquets, de paons.

Le foie d'oies était servi sous la table et réservé aux chiens.

On mêlait aux pois verts d'autres pois en or, des topazes aux lentilles et des perles au riz [1].

1. Solido argento triclinares — comedit sæpius calcanea

.... Des trappes subitement ouvertes inondaient les convives d'une telle profusion de roses et de violettes que quelques-uns en furent étouffés.

On était plus timide en 1848, — les Athéniens d'alors n'auraient pas voulu, n'auraient pas osé se nourrir comme les Spartiates d'aujourd'hui.

Je déjeunais alors souvent chez le général Eugène Cavaignac au moment où il était maître de la France.

Une omelette, des côtelettes, du fromage, du vin ordinaire, — je ne crois pas y avoir vu une seule fois un repas plus splendide, — on criait « au festin » quand le fromage était de Brie.

J'allai un matin au ministère de l'instruction publique, voir Achille de Vaulabelle, — alors ministre.

Pas un soldat, pas un huissier, — de chambre en chambre je trouvai celle où il couchait.

Tous les matins sa femme de ménage, de la

camelorum, cristas vivis gallinaceis demptas, linguas pavonum et lusciniarum..... cerebellis turdorum et psittacorum et pavonum..... canes jecinoribus anserum pavit..... pisum cum aureis, lentem cum cerauniis, orizam cum albis..... oppressit parasitos violis et rosis, sic ut animam aliqui effluverint.

(Elius Lampride.)

rue Coquenard, lui apportait un faux col et un mouchoir à carreaux rouge et bleu, — plus une chemise le dimanche et le jeudi ; — son déjeuner était sur une table ; du jambon et une botte de radis.— « Déjeunez-vous avec moi, me dit-il ?— alors sonnez fort, et s'il vient quelqu'un nous enverrons prendre un supplément chez le chaircuitier. »

On ne mettait pas ces *menus-là* dans les journaux.

C'est que ces gens-là étaient des républicains, tandis que la plupart de ceux d'aujourd'hui sont des gens qui jouent sur la rouge.

Donc en ce moment un grand bruit de casseroles se fait entendre, et une odeur de cuisine se répand dans toute la France, — et parvient jusqu'aux départements qui ont encore pour plusieurs années à nourrir les Prussiens.

De même que Napoléon à Fontainebleau, ne pouvant embrasser toute sa garde, embrassa le général Petit.

Si la France ne peut pas donner à dîner à sa population tout entière, elle se consolera en voyant que les représentants de cette population dîneront, boiront — et banquetteront, et toasteront.

Les armes de France, sur le drapeau, ont été

tour à tour des crapauds, des fers de lance, des fleurs de lys, — un aigle, un coq, un bonnet de liberté — des refleurs de lys, un recoq, un réaigle, etc., etc.

A l'avenir elles seront des *fourchettes en croix*, ou, pour parler le langage du blason, des fourchettes « sans nombre ».

Quelques-uns préféraient les lunettes de M. Thiers ou le monocle de Me Gambetta, représentant assez bien les *besans* des vieilles armoiries, mais les fourchettes l'emportent.

Il ne s'agit plus que de savoir si elles seront sur fond d'*azur*, de *gueules*, de *sinople*, où *d'argent*, mais, quel que soit le fond, les fourchettes sont acceptées et consacrées; enfin, c'est toujours quelque chose de décidé.

Certes, je ne donnerai pas l'Angleterre pour la véritable patrie de la sobriété, et de la gratuité, et de la sincérité du vote, — je veux seulement montrer que les Anglais ont également fait du chemin, en empruntant quelques lignes à des mémoires très authentiques à propos d'un procès en interdiction intenté du temps de la reine Élisabeth à un sir Olivier Wilkie, qui s'était fait élire membre du Parlement pour la ville de Bristol ; — sa famille s'appuyant sur la profusion d'un dîner électoral qu'il avait donné,

lui ôta l'administration d'une partie de son bien.

Voici le menu de cette orgie.

Premier Service.

Au haut de la table, une soupe faite avec des pieds de veau,

Au milieu, un lapin rôti,

A la droite de sir Olivier, un plat de petoncles,

A la gauche dudit sir, des œufs pochés avec du houblon,

A la droite, un plum-pudding.

Vis-à-vis, des champignons grillés.

Second Service.

Au haut de la table, des melettes frites.

Au milieu, un ragoût de tripes, cuites dans leur propre jus.

A la droite de sir Olivier, un plat de *bignets* au riz.

Vis-à-vis, des œufs à la mode.

Item à droite, des huîtres à l'écaille.

A la gauche, des raiforts.

Du beurre.

Deux bouteilles de vin, bues avant et après le repas.

Tartines.

Pain.

Petite bière.

En donnant l'autre jour quelques idées et quelques avis aux restaurateurs et gargotiers de la politique française — j'ai oublié un mets gai — dû à l'empereur Commode.

Il se fit servir sur un plat d'argent deux bossus accommodés à la sauce moutarde.

Mais il ne les mangea pas — il les promut en dignités, et leur donna de l'argent [1].

Cet exemple cependant n'est pas unique, — il fut imité à la fin de la Restauration ou au commencement du règne de Louis-Philippe.

A un dîner donné à des amis par un des « viveurs » d'alors, on servit un très grand plat couvert, — les domestiques sortis, l'amphitryon découvrit le plat et on vit sur le plat sa maîtresse, une assez jolie actrice de ce temps-là — toute nue, mais entourée et assaisonnée de persil, disposé de façon à ménager en partie sa pudeur.

1. Duos gibbos lance argentea sibi sinapi perfusos exhibuit, eosdemque statim promovit et ditavit.

(ELIUS LAMPRIDE.)

XLI

Le président de la République, grâce à M. Dufaure, vient de nous rappeler Louis XIV.

Un prédicateur s'étant laissé emporter jusqu'à dire devant lui :

« Nous sommes tous mortels »,

le roi fronça le sourcil.

Le prédicateur s'empressa de corriger sa phrase et de se reprendre :

« C'est-à-dire, presque tous. »

Cette fois c'est M. Dufaure qui a froncé le sourcil — et a fait mettre en jugement l'auteur, l'éditeur et l'imprimeur d'une brochure ayant pour titre :

Si M. Thiers mourait.

Mais le tribunal a acquitté — l'imprimeur, l'éditeur et l'auteur.

D'autres acquittements dans des procès de presse ont occupé l'opinion publique.

Il s'agit de la responsabilité des imprimeurs ; cette responsabilité constituerait à la fois contre eux et en leur faveur un pouvoir absolu des plus dangereux.

Il suffirait d'un accord entre les imprimeurs pour supprimer non seulement un ouvrage, mais même un écrivain.

Je ne serais pas d'avis cependant de supprimer entièrement la responsabilité de l'imprimeur ; je la maintiendrais dans le cas seul où il imprimerait des écrits non signés de leurs auteurs. Dans l'intérêt de la morale publique et de la dignité des écrivains, on devrait faire exécuter avec la dernière rigueur la loi qui frappe les écrits anonymes ou pseudonymes.

Cette loi existe — mais personne ne l'exécute et personne ne s'occupe de la faire respecter.

J'ai dit vingt fois les raisons qui la rendent non seulement nécessaire — mais encore à peu près suffisante pour réglementer la presse, qu'on placerait en même temps sous l'empire du droit commun.

Chacun doit signer ce qu'il écrit ; — me voilà — c'est moi l'auteur :

Me, me — adsum qui fèci.

Puis, la responsabilité pour la plume, comme pour l'épée, comme pour le bâton, comme pour les voitures, etc.

Mais ça, c'est encore trop simple.

En quarante-huit heures le gouvernement a découvert :

1° Que l'ouverture des *cafés* entre minuit et demi et une heure était une cause de trouble dans la ville de Paris et de dangers pour ses habitants.

2° Que c'était une erreur de croire que cette demi-heure était aussi terrible qu'on l'avait supposé la veille, — et on a rapporté l'ordonnance de fermer ces lieux de réunion une demi-heure plus tôt, qui avait été publiée vingt-quatre heures auparavant.

Je me permettrai de faire observer au gouvernement que ce n'est pas parce qu'il y a trop de monde dans les rues la nuit, qu'il est dangereux de les parcourir ; mais, au contraire, parce qu'il n'y en a pas assez.

J'étais encore, il y a quelques jours, à Venise, — il n'y a là aucune acception du jour et

de la nuit, — les cafés ne ferment jamais, — il y a double service de garçons ; — rien que sur la place Saint-Marc, les cafés Floriani, Quadri et un ou deux autres n'ont pas été fermés une demi-heure depuis plus de quatre-vingts ans ; — je ne garantis cependant que le café Floriani, parce que je ne sais pas si les autres existaient alors ; — certes, si quelques malfaiteurs ont un coup à faire, ce n'est pas la place Saïnt-Marc qu'ils choisissent pour théâtre de leurs exploits.

Contrairement aux idées dont héritent les diverses administrations qui se succèdent, et qui, toutes, dans l'intérêt de l'ordre, fixent l'heure de la fermeture des cafés, des théâtres, etc.

Il y aurait un moyen certain de rendre les rues de Paris aussi sûres la nuit que le jour.

Ce ne sont pas les cafés et les marchands de vin qui manquent dans Paris, — mais nous en reparlerons plus tard, et ce n'est pas sur leur nombre que je compte m'appuyer.

Il ne serait pas difficile de trouver un café ou un marchand de vin par chaque rue qui devrait être ouvert et éclairé toute la nuit, — ce serait à la fois un refuge pour un passant inquiet et une sourricière pour les coquins.

Mais laissons de côté les marchands de campêche et les marchands de chicorée.

Prenons pour type une rue d'une centaine de numéros, cinquante de chaque côté, — il s'agit d'une moyenne, nous ne choisirons donc pas la rue de Rivoli qui en a 244, ni la rue Saint-Honoré qui en possède 422, ni la rue du *Puits-Qui-Parle* qui n'en a que 9, ni la rue des *Pèlerins-Saint-Jacques* qui en a 4 ou 5.

Prenons une rue au hasard, comme la rue de Clichy qui en a 100 ou 102.

Dans cent maisons il demeure au moins quatre cents hommes valides ; — que chaque rue, ou qu'un groupe de plus petites rues constitue une sorte de garde urbaine, — c'est-à-dire que chaque nuit deux habitants de chaque rue en fumant ou en jasant, et avec un abri pour le cas de mauvais temps, se promènent avec des révolvers ou simplement des casse-têtes ou des bâtons — que les gardes des rues voisines puissent être avertis par un ou deux coups de sifflet qu'on a besoin de secours, ou qu'il faut barrer le chemin à des malfaiteurs en fuite.

Et tout danger a disparu dans les rues de Paris, et chaque habitant n'aura à remplir cet office que deux nuits par an. Des patrouilles surveilleront l'exécution de cette mesure.

XLII

Contrairement à la tradition mythologique qui veut qu'Apollon ait bâti une ville au son de sa lyre, en obligeant les pierres à se superposer et à se joindre elles-mêmes ;

Mais conformément à l'histoire de Josué qui démolit les murs de Jéricho au bruit des trompettes sacrées ;

Chacun de nos gouvernements a toujours été renversé par une chanson, par un air sur lequel on a ensuite installé son successeur.

On sait avec quel acharnement les orgues de barbarie et les gamins, plus barbares encore, en assourdissent les villes, en y ajoutant des

traits de leur invention qui donnent aux mélodies cette désinvolture faubourienne, qui souvent leur manque dans l'origine. Cet air, devenu une scie, ne tarde pas à agacer tellement les nerfs, que, pour ne plus l'entendre, les populations se résignent à tout gouvernement assez fort pour le réduire au silence ou du moins le remplacer par un autre.

La monarchie de droit divin est tombée sur l'air odieux de

Ça ira.

Le premier empire faisait jouer par ses fifres, accompagnés du tambour, l'air grotesquement menaçant de

Ah ! que nous allons rire,
On va leur percer le flanc,
Plan, plan, rataplan.

La Restauration — célébra le départ de l'empereur avec plus de joie que de bon goût, en faisant jouer par ces mêmes fifres et petites flûtes l'air populaire :

Bon voyage, monsieur Dumollet,

qu'il me semble entendre encore alors que j'étais tout enfant, devant nos soldats vêtus de

blanc, à l'imitation des Autrichiens ; — comme on semble vouloir aujourd'hui imiter les Prussiens.

L'ennui d'entendre dans les théâtres et dans les fêtes publiques l'air :

> Où peut-on être mieux
> Qu'au sein de sa famille

hâta les destins de la branche aînée.

C'est sur l'air de *la Parisienne* que l'on conduisit Charles X à Cherbourg — et que l'on faisait paraître au balcon des Tuileries le lieutenant général :

> Soldat du drapeau tricolore,
> D'Orléans, toi qui l'a porté.

Au commencement ledit lieutenant ne dédaignait pas de mêler sa voix au refrain chanté en chœur par les gamins

> En avant, marchons
> Contre leurs canons, etc.

Cet air, du reste, monotone, peu distingué, fatigua tellement que la nation se divisa en trois camps : — ceux qui voulurent donner au lieutenant, avec le titre de roi, assez de pouvoir pour qu'il arrêtât la manivelle des orgues et leur donnât autre chose à moudre ;

Ceux qui préféraient, au risque de leur liberté et parfois de leur vie, chanter la *Marseillaise* et le *Chant du Départ;*

Et enfin ceux qui, dans le fond de leurs châteaux et de leurs salons fermés, se réunirent pour chanter en sourdine

Vive Henri IV, — Charmante Gabrielle, etc.

La branche cadette s'en alla à son tour sur l'air des *Girondins :*

Mourir pour la patrie (*bis*)
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

La république de 1848 — fut renversée par un chant qui ressemble plus au cri monotone de la taupe-grillon et au grincement de la cigale, qu'à toute autre musique.

Des lampions
Des lampions ;
Nous l'aurons
Poléon.

L'abus de l'air de la reine Hortense,

Partant pour la Syrie,
Le jeune et beau Dunois, etc.

Et quelques autres abus, fautes, etc., ont fait *partir* Napoléon III pour *Chislehurst*, ce qui ne

pouvait guère se mettre en chanson, à cause de la rime.

Toujours est-il que le renversement du deuxième empire, l'installation ou la chute du 4 septembre, et l'intronisation de la république sans républicains, — attendent encore leur air, — ça ne peut pas aller comme cela ; et on assure que M. Barthélemy Saint-Hilaire a mandé ces jours-ci MM. Offenbach, Hervé et deux ou trois autres pour leur commander, en la mettant au concours, une mélodie sans laquelle on sent bien que l'on n'aura pas l'assentiment des gamins de Paris, dont l'importance politique va toujours croissant.

Un de ces messieurs, — je ne le nommerai pas pour ne pas le compromettre, — a bien voulu me communiquer le programme qui leur a été imposé.

Il s'agit d'un air qui exprime joyeusement et d'une façon un peu claire l'attitude de M. Thiers, c'est-à-dire un équilibre savant, la fusion des partis, des idées, etc.

« Vous prendrez tous les airs qui ont été politiquement populaires depuis 1789. »

Ça ira, — *la Marseillaise*, — *le Chant du départ*, — *On va lui percer le flanc*, — *Où peut-on être mieux*, — *Vive Henri IV*, — *Charmante Ga-*

brielle, — *le Cantique* si dansant de la Restauration :

> Esprit saint comblez nos vœux.
> Remplissez nos âmes,
> Des plus vives flammes.

Bon voyage, M. Dumollet, — *la Parisienne,* — *le Chant des Girondins,* — *Nous l'aurons, Poléon,* — *Partant pour la Syrie.*

De tous ces airs, vous emprunterez une phrase de l'un, quinze notes de l'autre, et vous ferez un pot-pourri, une olla-podrida, une julienne, qui sera l'air de l'*essai loyal de la république sans républicains*, — et ça durera... ce que ça durera.

XLIII

On lit dans les journaux à propos de la dernière guerre d'Espagne que les carlistes mettront bas les armes, qu'il ne leur sera demandé aucun compte de leur rébellion, — qu'ils pourront à leur gré, et sans être aucunement inquiétés, ou rentrer paisiblement chez eux, ou s'en aller à l'étranger, etc.

Francisco Serrano, duc de la Torre.

Combien il est doux de voir un vainqueur user de sa victoire avec tant de mansuétude et de magnanimité !

Ah ! notre époque dont on médit a aussi ses vertus, et les contemporains, la génération de

1850 à 1880, sera à son tour donnée en thème et en version à la jeunesse de l'avenir, aussi bien que les Grecs qu'on exagère et les Romains qu'on surfait pour nous humilier.

Il y a, à la convention d'Amorovieta, deux petits articles secrets où cette générosité, presque sans exemple dans l'histoire, brille encore d'une plus complète splendeur. Ces deux articles n'ont pas été publiés, par un sentiment de modestie, parce que c'est vraiment trop beau, et puis, il y a des gens toujours prêts à clabauder, qui ne manqueraient pas d'interpréter ces deux petits articles d'une manière perfide.

Autrefois, dans les temps de barbarie, avant-hier, par exemple, le vainqueur écrasait et ruinait le vaincu ; — il en exigeait des contributions de guerre exorbitantes, cinq milliards peut-être ; — mais, « la civilisation a fait des progrès », depuis quelques jours, on accable, on écrase les vaincus... par ses bienfaits.

Le premier article secret de la convention passée entre le duc de la Torre et M. Urquiza, délégué des rebelles, établit qu'une contribution de dix millions de réaux (2,500,000 francs), sera payée..... aux vaincus par les vainqueurs.

En effet, les vainqueurs n'ont-ils pas assez de

la gloire de leur triomphe, et ce triomphe ne sera-t-il pas augmenté par le sentiment de leur générosité.

Les carlistes, au contraire, déjà vaincus une fois par les armes et la vaillance des Amédéens, le sont une fois de plus par la magnanimité de leurs vainqueurs.

J'ai le regret de ne pouvoir donner les mêmes louanges au second article secret, — parce que le même procédé appliqué à deux personnes différentes, peut être obligeant pour l'une et blessant pour l'autre.

Par le second article, il est dit que Charles VII, redevenu Don Carlos, recevra du trésor public une pension annuelle de un million de francs.

Eh quoi ! Don Carlos n'est-il pas déjà assez malheureux de n'avoir pu, comme il l'avait annoncé, « mourir au milieu de ses partisans », n'est-il pas assez à plaindre d'être vaincu ? faut-il encore qu'il soit obligé d'être reconnaissant envers son vainqueur, de l'estimer, de l'aimer même.

Il y a là un véritable abus de la victoire.

En effet, le gros des insurgés, entraînés dans une guerre où ils n'avaient à recevoir que des coups, sont redevenus ce qu'ils étaient : les su-

jets ou mieux les enfants de Don Amedeo ; — on tue le veau gras pour le retour des « enfants *prodigues* » par Don Carlos ; — mais lui, qui les a poussés à la rébellion, lui qui en a fait tuer et blesser un certain nombre, lui, le plus coupable ! à quel titre lui fait-on des rentes si ce n'est pour l'humilier ?

— O Amédée ! vous êtes trop grand !

Quand Auguste dit à Cinna :

> Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler ;
> Je t'en avais comblé: je t'en veux accabler,

c'est dans une tragédie, et aux applaudissements d'un public enthousiasmé, tandis que c'est dans la vie réelle, et par un article secret, qui cherche à éviter les louanges, que Don Amedeo *accable* Don Carlos de ses *bienfaits*.

Quand Alexandre demande à Porus vaincu :

— Comment veux-tu être traité ?

— En roi ! répond celui-ci.

Et Alexandre lui rend ses États considérablement augmentés.

Mais, outre que ça n'est peut-être pas vrai, parce que Quinte-Curce, l'historien d'Alexandre, a beaucoup grandi et grossi son héros, — le procédé d'Amédée est bien autrement grand et généreux.

En effet, qu'est-ce qu'être roi aujourd'hui? ça n'est plus un état ! voyez chez nous ce qu'ils durent : Louis XVI, Napoléon Ier, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, Napoléon III, Me Gambetta, Pipe-en-Bois, etc.

En Espagne, Don Carlos lui-même, la reine-mère, aujourd'hui femme Ranciarez, la reine Isabelle, et demain peut-être Don Amedeo.

Mais à cette question de Don Amedeo vainqueur à Don Carlos vaincu :

— Comment veux-tu être traité?

Don Carlos, qui est de son temps, a répondu sans hésiter et avec cette fierté qui sied bien à un vaincu, et le rend l'égal de son vainqueur :

— En bon rentier, ayant ses revenus inscrits au grand-livre de la dette espagnole, et pour hypothèque la paix publique et l'Espagne elle-même.

Don Amedeo lui donne une pension de un million de francs.

On a bien fait, du reste, de vouloir garder ces deux articles secrets, parce que, dans une armée victorieuse, tout le monde n'a pas l'esprit également juste et bien fait, — et que les soldats vainqueurs pourraient regretter de n'avoir pas été du côté de la révolte, et se réserver

pour la première occasion ; — parce que aussi, si ces articles étaient connus, il ne manque pas d'esprits dénigrants qui auraient demandé : A quoi reconnaît-on les vaiqueurs ?

Qui auraient vu là un encouragement à la guerre civile, puisqu'en cas de défaite, on gagne moins, il est vrai, mais on fait cependant encore un joli bénéfice ;

Que ce système une fois institué, il s'établira entre les divers prétendants à la couronne et à la liste civile d'un pays quelconque, un contrat d'assurance mutuelle, — qu'on « se sauvera la mise », comme disent les hommes politiques de brasseries.

XLIV

Il me souvient que vers 1826 ou 1827, lorsque j'étais censé entrer dans le monde, — la mode était pour les hommes de se serrer le col dans un carreau de soie ou de velours noir en apparence, mais de toile, de crin et de baleines en réalité ; ça montait jusque sous les oreilles, et ça s'attachait solidement derrière la tête avec une boucle, — cela donnait la roideur et l'air militaire très recherchés à cette époque, — où le « libéralisme, » religion politique du temps, était un mélange très incohérent et très dangereux comme on l'a vu plus tard, — d'idées républicaines, d'enthousiasme bonapartiste et de vieille garde.

Élevé à la campagne, accoutumé aux exercices violents qui exigent une grande liberté de mouvements, je ne pus me faire à cette cravate, et, après quelques essais qui me laissèrent pendant longtemps un tic de la face, j'y renonçai complètement et la remplaçai pour toujours par une cravate lâche et légère, à peu près comme celle que l'on porte aujourd'hui.

Cette révolte contre la mode fut très mal vue, surtout chez une tante à moi, femme d'un capitaine retraité qui voyait un peu de « société ». — Un jour de soirée, que j'étais arrivé de bonne heure et que ma tante, déjà sous les armes cependant, était encore seule, elle me demanda sévèrement pourquoi je ne m'habillais pas comme tout le monde et pourquoi surtout je me cravatais d'une façon « inconvenante et ridicule ».

— Ah ! ma tante.

— Voyez votre oncle.

— Mais mon oncle en est quelquefois suffoqué et tout rouge après dîner,

— Voyez le colonel *** et le lieutenant ***.

— Ils sont violets.

— Assez plaisanté ; vous voudrez bien désormais ne vous présenter dans mon salon que vêtu décemment.

— Décemment ! ma tante, quoi ! il est indécent d'avoir une cravate qui laisse voir un peu le haut du col, tandis que les femmes...

Et j'abaissai les yeux sur une assez belle gorge très découverte et soutenue très haut, — mode d'alors, — que ma tante exhibait très généreusement.

Elle me mit à la porte.

J'ouvre ici une parenthèse pour faire remarquer qu'une femme qui recevait, disait alors, comme à toutes les époques où on a parlé français en France, « *mon* salon » et non « *mes* salons, » comme on dit aujourd'hui, surtout dans les journaux, locution qui autrefois ne s'appliquait qu'aux restaurants.

Mais on a voulu avoir l'air riche, à la façon de ce romancier qui, voulant peindre un très grand navire, se dit : « On parle toujours de trois mâts, » je vais faire mieux, et écrivit : On vit entrer dans le port un magnifique *six-mâts.* »

Qu'une femme ouvre « son salon », qu'on soit admis dans tel ou tel salon, — cela ne s'entend pas matériellement de telle ou telle chambre, mais de telle ou telle société, de telles ou telles relations — on doit dire les salons de la *Maison d'Or,* — et le salon de madame Thiers. — Passons.

J'ai toujours été surpris, et l'habitude n'a pu corriger ma surprise, de voir les femmes, — réputées chastes et qui ont tant à gagner à la chasteté, — se découvrir pour obéir à la mode, — la moitié de la gorge, et entrer résolument dans un salon, habillées ou plutôt déshabillées d'une façon qu'elles rougiraient d'adopter dans leur maison, sous les yeux de leur mari et de leurs enfants.

Notez que telle femme, qui exhibe et étale aux yeux la moitié de sa gorge, — jette des cris de paon effarouché à l'aspect d'une femme qui en montre un centimètre de plus qu'elle, — et fait des discours sur l'impudeur de madame une telle, — tandis qu'elle accuserait une femme qui, par impossible, viendrait dans le monde avec la gorge couverte de maigreur, de cicatrices, d'écrouelles et de prétentions ridicules.

Une des causes de mon étonnement est le respect des nuances et des degrés dans une mode de ce genre, — je ne puis comprendre en quoi la seconde moitié de la gorge est plus indécente à montrer que la première moitié, convaincu que je suis qu'une femme entièrement nue est dans une situation moins inconvenante qu'une femme à moitié déshabillée.

Et les modèles des peintres et des sculpteurs

le savent bien, elles qui « posant » sans hésiter complètement nues dans les ateliers pendant quatre heures, vont se cacher derrière un paravent ou un rideau, pour se déshabiller et pour se rhabiller.

C'était aussi l'avis des Athéniens et des Lacédémoniens.

Lycurgue voulut, dans sa république, borner l'amour à l'amour conjugal, — et pensa que le moyen le plus certain d'enlever à la beauté des femmes une partie de sa puissance, était de proscrire presque entièrement les vêtements qui ornent et surtout qui cachent, c'est-à-dire, sont le plus vif aiguillon des désirs.

Les filles spartiates n'avaient pour costume « qu'un vêtement léger et sans manches, qui s'attachait aux épaules avec des agrafes, et que leur ceinture tenait relevé au-dessus des genoux : la partie inférieure de ce vêtement était ouverte de chaque côté, de sorte que la moitié du corps restait à découvert [1]. »

Dans certaines fêtes, elles luttaient nues avec les garçons ; mais une fois mariée, la femme spartiate ne sortait plus que voilée et avec des vêtements longs.

1. Plutarque, — Euripide, Sophocle, — Clément d'Alexandrie.

Et les femmes et les filles de Lacédémone étaient célèbres dans toute la Grèce pour la pureté de leurs mœurs.

Chez les Athéniens, au contraire, il s'agissait, à une certaine époque, de lutter contre l'éloignement monstrueux et hideux que les jeunes hommes montraient pour le mariage et pour les femmes, — le législateur, pour y remédier, ordonna aux filles et aux femmes de porter des vêtements longs et scrupuleusement fermés depuis le col jusqu'aux pieds, au lieu de ceux qui, auparavant, découvraient la gorge et un peu plus de la moitié de la jambe.

La décence, la modestie, la chasteté, sont un charme toujours victorieux; et celles qui y renoncent, croyant exciter les désirs, se trompent d'une manière très fâcheuse.

L'imagination d'un homme amoureux sera presque toujours plus généreuse que la nature, — et je suis convaincu que si les hommes et les femmes vivaient nus, — l'amour se bornerait à faire un petit au printemps, ainsi que font les animaux.

Beaucoup de femmes suivent innocemment et — j'oserai dire, sottement les modes, sans savoir pourquoi; — mais les vêtements féminins ont de tout temps été considérés comme de

puissantes armes de guerre, et ont donné lieu à bien des recherches, des méditations et des industries.

Les femmes, — celles qui savent ce qu'elles font, — s'habillent surtout pour donner envie de les déshabiller.

On ne fera croire à personne que ce soit uniquement pour se couvrir ou se cacher que l'on s'affuble de vêtements qui changent la place ou exagèrent l'ampleur de certaines formes.

Quant à l'habitude de se décolleter, — tellement répandue, à peu près dans le monde entier, — cette exhibition est loin d'atteindre le but qu'on se propose, et je déclare que, pour ma part, je choisirai toujours une jolie quakeresse scrupuleusement enveloppée, au milieu d'éclatantes ladys et de blanches misses, à moitié nues, comme on les voit habituellement dans le monde.

Je comprends à la rigueur l'erreur des jeunes filles anglaises et américaines qui se décollètent beaucoup plus que les jeunes filles françaises — et qui, en quête d'un mari, pensent devoir exhiber et produire des échantillons des trésors qu'elles veulent placer. — Ces trésors sont à elles jusqu'à ce qu'elles en aient trouvé l'heureux destinataire, — et si elles les déprécient

un peu en les prodiguant, ça ne fait de tort qu'à elles et ça les regarde : cependant, je crois devoir les avertir qu'elles se trompent, comme cette jeune fille pauvre et n'ayant pas de bijoux, et qui répondit à sa mère, qui voulait lui faire mettre un fichu : « Alors, maman, avec quoi voulez-vous que je me pare? »

Mais, pourquoi les femmes mariées étalent-elles aux regards de tous ce qu'elles ont donné à un seul ? Pourquoi chercher à exciter cette curiosité et cet appétit des plaisirs d'autrui ? Pourquoi provoquer les voleurs, comme les changeurs qui exhibent dans leurs vitrines des sébilles pleines d'or ?

Pour moi, qui me ferais scrupule de regarder une femme ou une fille au visage de façon à l'embarrasser, je ne m'en fais aucun de m'arrêter devant une femme décolletée et de contempler, de détailler tous les appas qu'elle offre volontairement à mon admiration ou à ma curiosité. — Il est évident que cette exhibition de sa gorge que rien ne l'oblige à faire, a pour but d'attirer, de charmer les regards ; et si j'avais le bonheur d'être myope, ce serait de très près et le lorgnon à l'œil que je me rendrais à cette gracieuse invitation.

Il est encore une erreur qu'on peut s'expli-

quer, c'est celle des femmes qui ont la confiance ou la croyance que ce qu'elles montrent est beau, ravissant, enivrant.

Mais, que dire de celles qui, naïvement, se croyant forcées d'obéir à la mode, laissent voir une peau de parchemin tendue sur des os qui semblent prêts à la percer ; de celles qui trahissent des ruines péniblement soutenues et étagées ; de celles qui laissent jaillir et s'étaler d'énormes choses sur la nature desquelles on peut se tromper et font dire : Madame *** croit être décolletée, elle a plutôt l'air d'être déculottée.

Je m'arrête ici un moment, — je suis convaincu que plus d'une femme, en lisant ces lignes, va m'accuser d'impertinence, d'incongruité, d'inconvenance ; et pourtant, je n'ai fait que nommer ce qu'elles montrent, — que raconter ce qu'elles font.

Résumons : — O femmes ! soyez économes, soyez avares de vous-mêmes, ne gaspillez pas en menue monnaie d'indécente, et croyez-le, de réfrigérante nudité, des trésors qui appartiennent à l'amour et qu'il faut lui réserver.

Fiez-vous à notre imagination, — et croyez que la pudeur, la décence, la chasteté vous parent mille fois plus que les plus audacieuses et,

je veux même supposer, les plus triomphantes confidences ou révélations.

D'ailleurs, pour celles qui s'avouent à elles-mêmes — qu'elles veulent simplement allumer des incendies, — et chasser aux cœurs rôtis, — qu'elles remarquent que certaines habiles savent couvrir leur gorge de façon à ce qu'un hiatus, paraissant l'effet du hasard, découvre quelquefois, et pendant le temps d'un clin d'œil, ce qu'elles paraissent vouloir cacher. — Cette apparition incomplète, dérobée, cet éclair de peau blanche vient frapper en réalité l'imagination, et on se surprend parfois à épier les mouvements qui peuvent procurer la réapparition de cette bonne fortune ; — il est des femmes qui font semblant de s'apercevoir de l'hiatus et le ferment d'un air effarouché ; c'est plus grossier, mais cependant ça fait plus d'effet aux médiocrement délicats ; mais celles-ci et celles-là, ce sont les fortes, les habiles — et j'aime toujours mieux la quakeresse.

J'en vois une, cependant, qui, sans le faire exprès, et en ne montrant que son col, arrive à un résultat ravissant et terrible, — elle porte toujours un collier de très belles perles, elle ne les quitte, dit-on, ni jour ni nuit, dans l'intérêt de la santé des perles qui perdraient de leur

orient et de leur eau si on les laissait dans un écrin.

Ce collier, qui est à la base du col, s'enfonce sous la robe, et comme les perles sont très grosses, on voit, à travers l'étoffe, jusqu'où elles descendent.

Eh bien! il est extrêmement dangereux de regarder les trois ou quatre rangs qui entourent le col; — la pensée s'y accroche, et comme la foudre sur un fil aimanté, suit invinciblement le collier jusqu'au bout.

XLV

Il semble qu'il y ait en France une caste aussi séparée, aussi sacrée que celle des brahmanes dans les Indes, — c'est-à-dire un certain nombre d'hommes politiques, d'hommes d'État qui seuls doivent être à la tête des affaires ; — sortes de pilotes qui prennent d'autorité le commandement du navire, — soit pour entrer dans le port, soit pour en sortir, — qu'on aille en Angleterre ou en Chine, en Hollande ou aux États-Unis, — à la république ou à la monarchie.

En vain la marche des affaires est opposée, contraire aux théories, aux doctrines, aux prin-

cipes qu'ils ont professés ; — vous croyez qu'ils vont se tenir à l'écart : — nullement, ils adoptent les nouveaux principes et le nouveau but.

Ils me rappellent un homme de nos amis, très spirituel, doué d'une verve inépuisable, — surtout à la fin d'un souper.

Il prenait alors la parole et ne la lâchait plus, développant les idées les plus amusantes et les paradoxes les plus monstrueux.

Et lorsque quelque convive voulait lui répondre, il l'interrompait et disait :

« Je sais ce que vous voulez m'objecter, — je le sais aussi bien que vous, mais je le dirai mieux que vous ; taisez-vous donc et laissez-moi parler. » — Et il faisait et prononçait le discours présumé de son adversaire, avec le même feu et la même verve, après quoi il réfutait ce discours, puis prononçait la réplique, etc.

Mais, mon brave homme, nous n'allons plus par là, dit-on en vain à ces hommes politiques, — la marche actuelle est en sens inverse de celle que vous avez toujours suivie, — et proclamée la voie du salut.

— Peu importe, je vous conduirai tout aussi bien de l'autre côté, — au ciel ou en enfer, pourvu que je vous conduise.

C'est un jeu d'escarpolette ; un autre monte,

je descends, — mais je reste cramponné sur l'autre extrémité de la poutre, et quand l'autre descendra, c'est moi qui remonterai.

De même, au moment d'une révolution, on voit se disperser comme des oiseaux effarouchés, les partisans, les favoris, les courtisans du pouvoir renversé, — on les perd de vue, on ne sait dans quels trous, dans quelles crevasses ils se sont réfugiés.

Mais, attendez quelques jours, et vous les verrez, comme des papillons de nuit, revenir obstinément à la lumière, au risque d'y brûler leurs ailes, — mais il n'y a pas de danger, ils seront bien accueillis, — dans les sphères du pouvoir comme au ciel, « il y a plus de joie pour un pécheur qui se repent que pour dix justes, » ils reprennent leur place, — ils ne tiennent pas à tel ou tel prince, à tel ou tel ministre, — princes et ministres peuvent changer, ça ne les regarde pas, ils sont, eux, de la maison et rentrent chez eux.

On cherche quelquefois pourquoi l'opinion si sévère pour certaines personnes ne leur passe rien, ne leur pardonne pas le plus petit écart, la plus passagère faiblesse.

Tandis que pour d'autres, elle réserve toutes ses indulgences, toutes ses immunités.

Après une révolution, que les premiers aient une fois rendu le salut au prince déchu, en vain ils se sont montrés invariables dans leurs principes, désintéressés, farouches même ; n'importe, ils sont honnis, repoussés, perdus à tout jamais, — mais que les autres au contraire aient été les courtisans du pouvoir tombé, ses commensaux, qu'ils en aient sollicité et reçu les faveurs, les places, les croix, les pensions ; — on ne leur en fera pas même un reproche, et l'on dira d'eux comme devant « ce bon un tel », cet « excellent trois étoiles ».

C'est que ce qu'on pardonne le moins c'est « le caractère ».

Le caractère, chose si rare toujours, et plus rare encore peut-être de ce temps-ci, est un reproche perpétuel, une comparaison inflexible et humiliante, une sorte de « témoin », comme disent les terrassiers, qui montre de combien le sol a été abaissé, « l'étiage » qui constate de combien les eaux sont descendues.

Aux hommes doués ou affligés d'un caractère, on ne leur en veut pas d'avoir fait ceci ou cela, mais on leur en veut de ce qu'ils existent, — ils gênent.

XLVI

Je n'ai certes pas été des derniers à demander l'instruction obligatoire, en tirant cette conséquence que, pour qu'elle soit obligatoire, il est indispensable qu'elle soit gratuite.

Non que je croie que ce sera une panacée qui fera disparaître tous nos maux et tous nos dangers, c'est une arme, ce n'est pas la victoire.

Loin de moi l'idée d'en faire une sorte de farine de lentilles sous le nom de « douce revalescière, » qui guérit toutes les maladies. — D'ailleurs, ce qui guérit tout, en ce moment, c'est l'*eucalyptus,* du moins dans nos contrées.

— Je me rappelle ce mot d'un médecin, sur je ne sais quel remède à la mode: Dépêchez-vous de le prendre pendant qu'il guérit.

L'instruction doit être obligatoire comme le lait donné par la mère, et le pain donné ensuite par le père. — L'homme qui ne sait pas lire et écrire est un infirme — mais l'homme qui sait lire et écrire n'est pas, par cela seul, un homme intelligent et honnête.

Certes, s'il s'agit simplement d'accroître le nombre des abonnés et des lecteurs des journaux, — mieux vaudrait l'ignorance que la bibliothèque d'idées fausses qu'ils ne tarderaient pas à entasser dans leur tête.

L'égalité ne consiste pas à être tous la même chose ; — mais à atteindre, chacun sur sa route et dans sa sphère, une supériorité égale, avec des droits et des devoirs égaux.

Un bon agriculteur est très supérieur à un écrivain ou à un homme d'État médiocres ; — il l'emporte même encore sur le grand écrivain et l'homme d'État éminent — à cause de sa plus grande utilité.

J'espère, sans l'espérer beaucoup, que l'instruction obligatoire n'aura pas pour résultats d'augmenter l'encombrement des professions dites libérales, sur ces routes où toute la jeu-

nesse française bifurquant — se décide pour la profession de médecin ou pour celle d'avocat.

A l'exception des fruits secs, des incapables, des impuissants qui s'arrêtent essoufflés au carrefour, n'ayant acquis que des besoins, des appétits et des soifs, et sont le plus grand fléau de notre malheureux pays.

Il est une question que je me suis posée quelquefois sans l'avoir résolue jusqu'ici.

La moitié des français étant médecins, l'autre moitié étant avocats,

Pourquoi les avocats sont-ils considérés comme propres à tout — et les médecins comme bons à rien, si ce n'est tout au plus à faire de la médecine ?

Les médecins se livrent cependant à des études plus sérieuses, qui conduisent les grandes intelligences à la connaissance réelle de l'esprit et du cœur humains et à une véritable philosophie ; tandis que les avocats n'apprennent qu'à parler.

Combien de médecins voyez-vous députés, ministres, hauts fonctionnaires ?

Tandis que ces places et ces fonctions sont presque exclusivement occupées, envahies par les avocats — et par certains publicistes qui sont en réalité des avocats à plume.

Et notez que le plus souvent ces avocats, aptes à tout ce qu'ils n'ont ni appris, ni étudié : aux finances, à la politique, à la guerre, à la marine, — ce ne sont presque jamais les hommes supérieurs de la profession. — Mᵉ Dufaure lui-même est un avocat de second rang ; Mᵉ Picard de quatrième ligne comme Mᵉ Laurier ; Mᵉ Gambetta, hors des balcons et des banquets, serait tout au plus en sixième ou septième ligne parmi ses confrères.

Bacon disait : « Les Français sont au fond plus sages qu'ils ne le paraissent, les Espagnols au contraire. »

Hélas ! Bacon est mort en 1626.

Nous avons fait depuis ce temps bien des folies qu'il ne pouvait deviner.

On assure pourtant que M. Ferry est enfin envoyé quelque part ; on rappelle, en relatant les gages donnés par M. Ferry à la Commune, un mot de M. Thiers lors de son ministère de 1840. — On lui reprochait de ne pas renvoyer un personnage très compromettant.

— Que voulez-vous, disait-il, je ne pourrais le renvoyer qu'aux galères.

De même, dans un autre ordre de faits, il fallait envoyer M. Ferry à Athènes ou au fort Boyard.

Le grand historien, — puisse sa partialité pour Napoléon Ier ne pas trop peser sur sa conscience et sur sa mémoire ! — s'est sans doute inspiré, dans la mission donnée à M. Ferry, d'un souvenir de l'autre historien Suétone.

« Un chevalier romain ennuyait Caligula en faisant du bruit au théâtre. — L'empereur lui envoya, par un centurion, l'ordre de partir immédiatement pour Ostie, et de porter de sa part des dépêches au roi Ptolémée en Mauritanie. Le chevalier remercia et partit. — Ces dépêches qu'il porta à Ptolémée en toute hâte, contenaient ces mots :

« Ne faites ni bien ni mal à l'homme qui vous porte cette lettre [1]. »

Un photographe vient d'être condamné à des dommages-intérêts pour avoir vendu à grand nombre, comme portrait d'un des membres de la Commune, celui d'un pacifique et innocent pianiste qui porte le même nom.

Cela me rappelle que Léon Gatayes était en voyage en Normandie, je crois, lorsque eut lieu l'affaire du médecin empoisonneur Lapomme-

1. Equiti Romano tumultuanti per centurionem, denuntiavit, abiret sine morâ Ostiam ; perferret, ad Ptolemœum regem in Mauritaniam codicillos suos. Quorum exemplum erat : Ei quem istùc misi, neque boni quidquam neque mali, feceris.

raye, — il avait lu le procès dans les journaux, — et son attention fut attirée, en passant devant la vitrine d'un libraire, par une inscription en gros caractères :

PORTRAIT DE LAPOMMERAYE

Plusieurs personnes s'étaient arrêtées et l'une disait : — Eh bien ! ça ne m'étonne pas, il en a bien l'air.

Gatayes approche, regarde, se frotte les yeux, — il n'y a pas moyen d'en douter, — c'est sa propre figure, à lui Gatayes, qu'il a devant lui dans la vitrine du libraire.

Il reconnaît une assez mauvaise photographie, dont il avait négligé de retirer les épreuves. — Le photographe ne sachant que faire de ce *solde* de Gatayes, comme disent les magasins de nouveautés, avait songé à en tirer parti en le vendant comme Lapommeraye. — S'il en est resté, il a pu *écouler* la fin sous le nom de Troppmann.

XLVII

La plupart des impôts dits indirects reposent sur des besoins vrais ou factices. Pourquoi ne pas imposer les vices et un certain nombre de ridicules, par exemple à chacun la carte du restaurant depuis 3 fr. pour le déjeuner, 1 fr. d'impôt également pour le dîner au-dessus de 5 fr., fermer les tripots, mais ouvrir les maisons de jeu sous la surveillance de la police.

Chacun en entrant, en déposant son chapeau, payera un impôt de cinq francs.

Pour chaque jurement . . .	1 fr.
Pour chaque médisance dite . .	50 cent.
— Écrite (gare aux journaux). .	5 fr.

Pour chaque calomnie . . . . 100 fr.
Pour chaque promesse violée . . 5 »
Pour chaque mensonge. . . . 1 »
Pour chaque fanfaronnade ou éloge franc ou détourné de soi-même. . . . . 1 fr.
Pour chaque sottise dite . . . 1 »
— écrite . . 2 »

Tout homme qui voudra avoir ses cheveux partagés par une raie droite du front à la nuque, payera . . . . 1 fr. par jour.

Toute femme qui portera la crinoline, ou plus de trois jupons . . . . . 1 fr. par jour.

Pour les cheveux teints. . 30 fr. par mois.
Pour le maquillage. . . 30 fr. »

Toute femme mariée ou ayant un amant, laquelle néanmoins fera une coquetterie ou une provocation à un autre homme que son mari ou son amant. . . . . 1 fr. payable par celui au bénéfice duquel est faite cette coquetterie.

Pour se décolleter : par centimètre de charmes, découverts au-dessous du col. . . . . 1 fr.

Pour montrer la jambe : par centimètre au-dessus de la cheville, 50 cent.

Pour se regarder dans une glace, hors des nécessités de la toilette :

Une femme, chez elle, par chaque fois 25 cent.
Chez une autre. . . . . 50 »
Dans la rue. . . . . 75 »
Un homme chez lui . . . . . . 1 fr.
Dans un café . . . . 1 fr. 50 c.
Dans la rue. . . . . 2 fr.

Pour les faux titres, les fausses armoiries, etc. . . . . mémoire, on demandera un travail à la chancellerie avant de fixer le taux.

Pour chaque infidélité de la part d'une femme :

Infidélité à son mari. . . . . . 1,000 fr. payables par le bénéficiaire.

Infidélité à un amant . . . . 100 fr. payables moitié par l'ancien, et moitié par le remplaçant.

Pour toute parole complètement vide et creuse et ne voulant rien dire. . . . . . 25 cent.

Pour toute parole inutile. . . 10 cent.

Pour toute tromperie quelque minime qu'elle soit, en fait de commerce, de jeu, d'affaires. 5 fr.

Mauvaise humeur, bouderie. . . 1 »
Air de victime . . . . 2 »

Pour, causant dans un lieu public avec un ami, ne parler que pour exciter l'admiration des assistants qu'on ne connaît pas. . . . 1 fr.

Pour se promener devant le restaurant à la

mode, avec un cure-dent, quand on a dîné ailleurs à trente-deux sous. . . . . 25 cent.

Pour tout effet de nuque ou de croupe, exécuté sous prétexte de se prosterner humblement dans une église, mais en réalité à la damnation des fidèles de l'autre sexe. . . . . 1 fr.

Pour toute parole différente de la pensée. 5 cent.

Contraire à la pensée. . . . . 10 »

XLVIII

J'ai reçu une lettre qui commençait d'une façon inquiétante, c'est-à-dire par cette sorte d'éloges, miel aux bords de la coupe pleine d'une potion amère, que l'on comprend devoir être suivis d'un « mais ».

« Sans contredit, monsieur, vous êtes extrêmement ceci et cela, — on ne peut vous contester ceci, — personne n'apprécie plus que moi le haut degré auquel vous possédez cela, » etc.

Et plus il y a de miel, plus vous devez redouter l'amertume.

Voici le « mais ».

« *Mais* vous avez émis un projet d'impôt sur

les vices et sur les ridicules ; — ce projet n'a pas le sens commun, — vous argumentez, contre les impôts de M. Pouyer-Quertier, de la difficulté de la perception, — vous tombez dans la même erreur que ce pseudo-financier qui a plus de filles que de talent, — vous aviez raison, il y a quatre mois, lorsque vous prédisiez ce que M. About constatait l'autre jour dans le *XIXe Siècle*. — « La consommation se restreint » sur certains articles surtaxés, et sur certains » autres, une contrebande effrénée confisque » les revenus publics. »

» Vous aviez raison alors, — *mais* vous avez tort aujourd'hui.

» Outre les difficultés de la perception, vous rencontrerez également une contrebande acharnée, — la dissimulation des matières imposables ; des plaintes, des protestations, etc., et il vous arriverait ce qu'il arrive, dès aujourd'hui, des impôts de MM. Thiers et Pouyer, c'est qu'ils resteraient très au-dessous de vos prévisions ; — vous trouveriez des gens peu nombreux, je le crois, mais vous en trouveriez d'assez économes, assez courageux, ou assez pauvres pour se corriger des vices et des ridicules sur lesquels vous comptiez ; — comme vous voyez qu'on revient au briquet à pierre et

à l'amadou, — ou du moins vous amèneriez de notables perfectionnements dans l'hypocrisie. Peut-être réussiriez-vous tout au plus à obtenir une dénonciation mutuelle sur les détenteurs des objets imposés, mais que d'erreurs, que de récriminations !

» Moi, je veux au contraire vous proposer un impôt que les contribuables vous aideront de toute leur puissance à percevoir, — qu'ils s'empresseront de dénoncer, — que personne ne dissimulera, — dont personne ne se plaindra, si ce n'est avec ces façons doucereuses dont certaines femmes se plaignent en disant : Mon Dieu ! que ces hommes sont donc ennuyeux ! on ne peut les décourager de nous adresser des compliments et de nous faire la cour.

» Imposez, monsieur, résolument les vertus, les qualités, les beautés, les agréments et vous obtiendrez un tout autre résultat que celui que vous donnerait votre plan, qu'avec tout le respect et la sympathie que je dois à votre... — et que je professe pour vos... — et vos... — je déclare être absurde, insensé, impraticable et digne d'un crétin.

» Imposez donc, proportionnellement, côté des hommes, — la probité, — *idem* méticuleuse, — *idem* excessive ;

» Le courage, la bravoure, l'intrépidité, — *idem* poussée jusqu'à l'imprudence, — l'héroïsme.

» L'esprit, — *idem* naturel, — *idem* brillant, — *idem* étincelant, — *idem* fulgurant, — *idem* « justement redouté ».

» Le talent, — *idem* supérieur, — *idem* universel.

» Le génie.

» L'éloquence, — les belles moustaches, — les succès auprès des femmes, — l'aptitude à la politique, — la franchise, — *idem* du Danube, — la fermeté de caractère, — *idem* de principes, — l'invariabilité politique, — la générosité, — *idem* proverbiale, — *idem* jusqu'à la magnificence, — *idem* sans limites.

» Et, — côté des femmes, — la beauté, — la grâce, — la distinction, — l'élégance, — l'art de la toilette, — la jeunesse, — les belles dents, — les chevelures épaisses.

» Imposez toutes les femmes au-dessous de trente ans.

» — Toutes celles qui sont ennuyées et fatiguées de la multiplicité des hommages et des déclarations.

» Toutes celles dont la ceinture n'a que cinquante centimètres de largeur.

» Toutes celles qui gantent au-dessous du numéro 6 1/4.

» Les petits pieds, — la vertu, — *idem* rigide, — *idem* allant jusqu'à la cruauté, — les petites bouches, — les grands yeux.

» Les physionomies spirituelles, — *idem* expressives, — *idem* imposantes et sévères.

» La chasteté, — l'esprit.

» Soumettez à un impôt toutes les « reines de » la mode ».

» Toutes celles qui font partie de « l'élite de la » société parisienne, » du « high life, » du « tout Paris » des journaux.

» Voilà un impôt productif, monsieur, et qui viendra s'offrir de lui-même.

» Agréez, etc. »

J'eus besoin de voir le général Herzog qui commandait en chef l'armée suisse, pour qu'il me donnât un papier qui m'était nécessaire pour sortir de Suisse par les Verrières, en ce moment de trouble causé par l'entrée de l'armée française, suivie de près par l'armée prussienne. — Là, je fus frappé par la simplicité des rouages d'un gouvernement réellement et sincèrement républicain.

Devant moi, le général Herzog donna l'ordre

de licencier plusieurs corps — l'entrée des Français se faisait régulièrement, les Prussiens avaient renoncé à inquiéter leur retraite. — Les troupes suisses, convoquées et mises complètement sur pied en quelques heures, furent licenciées en quelques minutes ; aussitôt que tel ou tel corps n'est plus indispensable, on le renvoie chez lui.

C'est que, en Suisse, tout le monde sans exception est soldat, et soldat exercé dès l'enfance et toujours tenu en haleine, — mais aussi personne n'est seulement soldat, personne n'est soldat de profession. — Tout citoyen est prêt à s'armer pour la défense du pays, mais pas un n'est au service d'une ambition ou d'une vanité particulière. Chacun retourne à son métier, à ses loisirs, à l'instant même où son concours n'est plus indispensable.

On ne voit pas de soldats, désœuvrés pendant la paix, passer bêtement leur vie, selon le grade, au cabaret ou au café, où s'abrutissent nécessairement dans une oisiveté exaspérée par l'absinthe, les meilleurs naturels et les intelligences les plus distinguées.

A ce propos, je reviens sur un sujet que j'ai déjà traité sommairement, mais si le publiciste se bornait à parler une fois de chaque abus, de

chaque sottise, il ne ferait qu'une protestation le plus souvent inutile, — il faut, comme je le disais, ne pas lâcher prise, et frapper l'ennemi jusqu'à ce qu'il soit par terre. — La vérité, dit un philosophe, est un coin qu'il faut faire entrer dans les têtes par le gros côté, et il est besoin de frapper fort et longtemps.

De quel droit oblige-t-on des soldats innocents à exercer le métier de bourreau et fait-on fusiller par eux les condamnés de la Commune ?

C'est déjà assez, c'est déjà trop que les dures nécessités de la défense et de la répression aient armé un moment les citoyens les uns contre les autres, — les soldats contre les bourgeois, — mais la bataille finie, les soldats n'ont rien à faire dans les condamnations judiciaires. — Où serait l'avantage de les accoutumer à tuer des citoyens sans défense, en dehors de la chaleur et de la triste ivresse du combat. Ne serait-ce pas préparer des instruments aveugles et terribles à la tyrannie ?

N'est-ce pas dès aujourd'hui leur faire partager l'horreur légendaire qu'inspire le bourreau ? N'est-ce pas les rendre un objet de répulsion et de haine ?

Le soldat ne doit se servir de ses armes que contre les ennemis étrangers de son pays, —

quelquefois, hélas ! contre les ennemis intérieurs, — mais, la bataille finie, il doit poser son fusil désarmé au faisceau ou au râtelier. Son rôle est fini.

Passons à des questions de détail : — pourquoi applique-t-on à de misérables assassins, voleurs, incendiaires, cette forme de supplice qui, — ce n'est pas le lieu de discuter la question, — passe depuis longtemps pour plus honorable que l'échafaud, — lequel passe pour l'être plus que le gibet, à tel point que personne ne veut plus du gibet ?

Que signifie, aussi, ce « coup de grâce », qu'un sous-officier est si souvent obligé de donner, en appliquant son arme à l'oreille du patient mal tué ?

C'est que plusieurs soldats du peloton d'exécution tirent par obéissance, mais ne visent pas, et ne veulent pas tuer ; ce qui aggrave beaucoup le supplice du condamné, mais alors pourquoi ne commence-t-on pas par ce coup de grâce, et ne tue-t-on pas le patient à bout portant, par ce coup unique ?

C'est qu'on veut diviser l'horreur de l'action entre plusieurs, et laisser incertain qui a donné ou n'a pas donné la mort.

C'est que tel tire de loin, qui ne pourrait ou

ne voudrait pas frapper de près, — semblable au chasseur qui tue vingt perdreaux au vol, et ne consentirait pas à égorger un poulet à la façon des cuisinières.

Mais alors pourquoi demander au sergent ce qu'on n'ose demander aux hommes du peloton?

Ça n'est pas tout à fait la même chose, — le plus souvent, le sergent ne sait pas si l'homme qu'il frappe est mort ou vivant, — et s'il est vivant, il ne le tue pas, il abrège ses souffrances.

Je le répète et je le répéterai jusqu'à ce que j'aie obtenu satisfaction, — il est immoral, il est injuste, il est cruel, il est dangereux, il est criminel — de faire faire par des soldats l'exécution des condamnés

Je lis dans plusieurs journaux, qu'à la réouverture du bal Mabille, on y a revu avec plaisir Me Gambetta.

Le cas est prévu par Publius Syrus.

« Mettez la grenouille sur un trône d'or, à la première occasion, elle ressautera dans son marécage [1]. »

Malheur, dit Isaïe, à ceux qui sont puissants à entonner la cervoise (la bière). (V. — 22.)

1. Rana in paludem ex trhonô resilit aureo.

Comme j'ouvrais la Bible, pour vérifier, non les paroles que j'ai dans la mémoire depuis longtemps, mais leur place dans le livre, — je tombe sur quelques versets qui semblent prophétiser l'histoire de ces grands amis du peuple qui l'envoient toujours en prison, au bagne, à la mort, — et s'en font plus de mille écus de rente.

Exemples :

« Un homme prendra son frère et lui dira : — Tu as un habit, sois notre conducteur » (Is., III. — 6).

« Je vous porterai, je me charge de vous, je vous délivrerai » (Isaïe, XLIII, — 4 — VI).

« On le porte sur les épaules, on le pose en place, où il se tient debout ; même on crie à lui, mais il ne répondra pas, il ne délivrera pas de leur détresse ceux qui crieront à lui » (Is., XL, — 6).

Vous le savez, Cavelier dit Pipe-en-Bois. — Vous le savez, maire du Havre.

Voici maintenant l'allocution de M. Thiers, offrant la rémission et l'absolution des *péchés rouges,* si on est sage, modéré, si on vote de temps en temps avec lui, et si on fait son éloge dans quelques gueuletons.

« Quand vos péchés seraient comme le cra-

moisi, et rouges comme le vermillon, ils deviendront blancs comme la laine et la neige » (Isaïe, — 18).

Voici aussi les mouches, dont l'apparition a un moment inquiété Paris, elles sont annoncées par le prophète :

« Et il arrivera qu'à ce jour-là, l'Éternel appellera les mouches et les guêpes » (Isaïe, VII, — 18).

Certains lecteurs des journaux se sont montrés surpris de voir le gouvernement suisse demander et accepter le remboursement des frais, immenses pour ce petit pays, causés par l'entrée imprévue de l'armée française de Bourbaki sur son territoire, et par le séjour qu'elle y a fait.

Ces lecteurs ont été gâtés par l'opéra-comique et surtout par la *Dame Blanche* :

Chez les montagnards écossais,
L'hospitalité se donne, etc.

Mais certes, chez sa gentille commère, le sous-lieutenant Georges n'arriva pas avec quatre-vingt-trois mille camarades.

Mais, ce que nous ne pourrons jamais payer, c'est la sympathie, l'empressement, l'amitié,

avec lesquels nos soldats ont été accueillis, recueillis, soignés, consolés, aimés.

C'est le courage viril, et digne d'un peuple libre, avec lequel les Suisses n'ont pas hésité un moment dans leur accueil fraternel, tout en sachant bien, — et un des chefs du gouvernement me le disait, — que la Prusse voyait cet empressement avec mauvaise humeur, et pourrait essayer de s'en venger.

XLIX

On ne peut nier que l'objet de la plus grande admiration des hommes soit la gloire militaire, — les moissonneurs de lauriers, les cueilleurs de palmes, — les conquérants.

Un prince qui hésiterait à faire tuer de temps en temps quelques milliers de ses sujets prétendrait en vain au respect et à l'amour du pays qu'il gouverne, et n'aurait aucune chance d'être mis au nombre des grands rois et des grands hommes. — Ceux qui ont vu ou lu l'histoire du gouvernement de Juillet, ne nieront pas que l'avarice du sang français était une de celles qu'on reprochait le plus à Louis-Philippe. Les jour-

naux du temps sont pleins de reproches, de sarcasmes et d'avanies adressées à ce prince, — qui, dans sa jeunesse, s'était battu pour la France avec une bravoure incontestable, — sur son éloignement pour la guerre.

Les conquérants sont pasteurs des peuples à la façon de ces pseudo-bergers, qui autour des villes vont faire paître sur les remparts et sur le bord des chemins des moutons qu'ils ramènent le soir à la boucherie — et Homère les a appelés avec raison, — δημοβοροι — mange-peuples.

Je vous défie de rendre à un homme un service assez important, assez éclatant, pour qu'il ait pour vous le culte et le fanatisme que vous avez vu afficher pour Napoléon Ier, — non seulement par ses soldats mutilés, mais par des esprits supérieurs, des poètes célèbres, de grands écrivains comme Béranger, V. Hugo, etc.

Mais, par exemple, — cette admiration que les peuples éprouvent pour les guerriers est exigeante ; il faut qu'ils soient toujours vainqueurs, comme ces chevaliers protégés par les fées, dont la bravoure s'abritait sous des armes enchantées.

« Le public, dit madame de Sévigné, est impitoyable sur la réputation des guerriers. »

Ce n'est que plus de cent ans après sa mort qu'on osa faire un mérite à Turenne d'avoir répondu à quelqu'un, qui lui disait : Comment avez-vous été battu en telle occasion? — Par ma faute.

Aussi a-t-on inventé les *bulletins*.

On surfait facilement un général vainqueur et on le déclare grand homme de guerre, sans absolument le savoir ; — de là, la fréquence et la facilité des désappointements, — de là cette critique « impitoyable ».

Je m'explique :

Frédéric le Grand disait : « Il y a longtemps que je fais la guerre, et tous les jours je me persuade davantage de la part qu'a le hasard dans les résultats. »

Et il écrivait à Voltaire, la veille d'une bataille : Nous saurons demain ce qu'aura décidé Sa Sacrée Majesté le hasard.

Le prince de Ligne a fait un petit ouvrage sous ce titre :

« Histoire des batailles gagnées par une faute du vainqueur, ou parce qu'on n'avait pas exécuté ses ordres. »

Voici deux généraux en présence, — prenez les deux plus ignorants, les deux plus sots, les deux plus lâches que vous pourrez trouver, —

inventez-en deux pour dépasser ceux que l'histoire pourrait vous fournir.

Mettez d'un côté Thersite, qu'Ulysse appelait αχιςτομυθος, le fanfaron babillard, et qu'Achille tua d'un coup de poing.

Opposez-lui... Horace, qui avoue qu'à la première bataille où il se trouva, il s'enfuit abandonnant honteusement son bouclier, *relictâ non bene parmulâ*.

Imaginez si vous voulez des généraux plus incapables et moins braves encore, s'il est possible dépassez les limites de l'impossible et de l'absurde, — cependant, de nécessité, et quoi qu'ils fassent, un des deux sera vaincu et l'autre vainqueur.

Que l'armée du vaincu soit ramenée au combat, il y a toutes les chances pour qu'elle soit vaincue de nouveau — parce que l'affaire se passera alors entre la confiance qui décuple les forces, et le découragement et la panique qui les annihilent — car si tout le monde des deux parts se battait avec la même ardeur, la même résolution, — entre deux armées réunissant le même nombre de soldats, les deux armées seraient entièrement détruites, sauf cinq ou six hommes d'un côté qui seraient seuls survivants et vainqueurs.

Donc nécessairement un des deux généraux Horace ou Thersite sera vainqueur, sera couronné de lauriers, sera grand général — héros même, rentrera glorieux dans sa patrie et passera sous des arcs de triomphe et toute sa vie sera appelé — l'illustre général Thersite ; — on lui élèvera peut-être une statue sur une des places publiques de la capitale — et la nation sera fière et tranquille ou peut-être deviendra fanfaronne et agressive en se disant : que l'étranger bouge, nous avons là l'héroïque, l'invincible Thersite qui le mettra à la raison et n'en fera qu'une bouchée.

Cependant plus tard — la nation ennemie, reposée, rassurée, enthousiasmée parce qu'elle aura trois éléphants à son avant-garde, ou parce que son chef aura inventé « les flèches résonnantes » ou parce qu'elle aura des piques plus longues, ou une épée d'une autre forme, revient à la charge — ainsi qu'aux jeux de hasard, le moindre avantage d'un côté décide la victoire ; — cette fois que ses éléphants ou le bruit de ses flèches étonnent ses vainqueurs, ou qu'un hasard imprévu ou un caprice « du Dieu des batailles » (les hommes ont eu l'insolence de donner cette épithète à Dieu) — vienne changer la face des choses — et que l'armée de Thersite soit vaincue

à son tour — les compatriotes de Thersite seront frappés d'étonnement plus que de terreur — ils accuseront Thersite de les trahir et de s'être vendu à l'ennemi, ce n'est peut-être que la génération suivante. et encore ce n'est pas certain, qui s'avisera de dire : — Thersite n'était peut-être pas un grand général — il n'y a pas peut-être beaucoup de grands généraux — Sa Sacrée Majesté le hasard tient peut-être encore, dans la guerre, une place plus grande que ne le supposait le grand Frédéric.

Prenez, au contraire, deux peintres, deux écrivains.

Apelles et un barbouilleur d'enseignes, — V. Hugo et Belmontet, — que les uns et les autres traitent le même sujet. Suffira-t-il à Apelles et à V. Hugo d'avoir fait mieux ou moins mal que les deux barbouilleurs ? Est-ce parce que Racine a été supérieur à Pradon qu'il est resté un grand poète ?

Non, on comparera Hugo et Apelles aux grands poètes et aux grands peintres de leur temps et des temps antérieurs, et on exigera pour consacrer leur renommée, qu'ils aient été supérieurs, ou au moins égaux à ces grands artistes.

Pour un général, au contraire, vous n'exigez pas qu'il soit supérieur ou égal à Alexandre, à

César, au grand Condé, au grand Frédéric, à Napoléon Ier, — il vous suffit qu'il ait battu son Belmontet.

Ainsi, l'art et la science de la guerre ont été plus d'une fois révoqués en doute : en effet, — Alexandre remporte ses premières victoires à seize ans, — Scipion l'Africain à vingt-quatre ans, — Condé n'avait pas vingt-deux ans lorsqu'il gagna la bataille de Rocroy, — Charles XII, vainqueur à quinze ans de Frédéric de Danemark, n'en avait pas dix-huit, lorsqu'il battit les Russes à Narwa.

Il y a deux espèces différentes dans les grands homme de guerre.

Ceux qui, par l'audace, la confiance, la bravoure, la présomption, entraînent, enivrent leurs soldats et les magnétisent en même temps qu'ils magnétisent leurs adversaires dans un sens opposé.

Et ceux qui, par une habile administration, par des soins et une surveillance opiniâtres, s'arrangent pour avoir les atouts en mains, à ce jeu où il est permis de tricher pourvu qu'on gagne.

Ces derniers sont de beaucoup les moins célèbres, les moins admirés, les moins glorifiés.

Résumé : la guerre n'a jamais profité qu'à

ceux qui y mènent et y font tuer les autres, — les peuples feraient peut-être bien de ne pas s'y laisser conduire souvent.

Mais il est des cas où on ne peut s'en prendre ni au hasard, ni aux caprices du dieu des armées.

C'est lorsque l'homme au pouvoir conduit une armée au combat, sans forces égales à celles de l'ennemi, sans préparatifs suffisants, sans munitions, sans armes ; — c'est les conduire non à la bataille, ce qui est déjà criminel, mais à la boucherie.

C'est le cas de l'empereur Napoléon III et de ses conseillers et ministres d'alors, comme vient de le prouver le rapport de M. d'Audiffret. — Il y a alors trahison, et ceux qui n'ont pas cherché en refuge dans la mort doivent être, — l'empereur en tête, — cités devant un conseil de guerre.

Combien ont cherché un refuge dans la mort? — Pas un.

Voilà pour l'empire !

Mais, au tour maintenant des « fous furieux » qui, au bénéfice de leur vanité ou de leur ambition, ont continué cette guerre, — remplaçant les armes, les vêtements, les vivres, les munitions, par des phrases et des mensonges, qui ont livré nos soldats à des périls sans issue, dont

ils n'ont partagé aucun, après avoir dit et proclamé : — Nous jurons de mourir tous, — nous avons fait un pacte avec la mort, etc., etc.

Parmi ceux-là, comptons les morts, — absolument comme de l'autre côté, — pas un.

Au tour donc de Mᵉ Gambetta.

Quand on assume le pouvoir souverain, on assume la responsabilité, — quand on se fait dictateur, il faut réussir.

L

Deux scandales ont, ces jours derniers, alimenté la curiosité publique — à divers degrés. — N'y a-t-il pas de la part de M. de Girardin une habileté permise et beaucoup d'esprit à avoir lancé son affaire, juste au moment où l'affaire Dubourg devait nécessairement distraire et absorber les esprits, et rendre la sienne presque inaperçue.

De même qu'un amant qui veut s'introduire « chez sa belle »,

Attend qu'il passe dans une rue voisine une voiture donc le bruit empêchera d'entendre celui qu'il fait en ouvrant la porte du jardin des Hespérides et du fruit défendu.

L'un, M. Dubourg, tue sa femme surprise en flagrant délit d'adultère. L'autre ce contente de se faire séparer judiciairement de la sienne, et de désavouer un enfant.

Cette seconde affaire démontre la raison de la sévérité des lois de tous les temps et de tous les pays contre l'adultère de la femme; — c'est l'introduction dans la famille d'enfants étrangers.

En effet, un peu plus d'adresse, ou un peu moins d'audace de la part de la femme séparée, et son mari se serait cru le père de l'enfant, ou du moins n'aurait pu être admis par les tribunaux à en désavouer la paternité.

Dans le premier cas, il aurait caressé, élevé comme son fils le fruit de l'adultère; dans le second, il l'aurait vu au moins profiter de sa fortune acquise, et en hériter après lui.

Mais, ne peut-on pas dire, en faveur des femmes, que, de ce temps-ci, plus que jamais, — les maris font d'elles et de leur beauté, quand elles en ont, ou du moins de leur parure, une exhibition indécente et périlleuse; ne les mènent-ils pas dans les salons à moitié nues; ne semblent-ils pas ne négliger rien pour exciter et provoquer la fantaisie des autres? — Ne les laissent-ils pas seules avec des enfants qui, hélas les garantissent rarement, et des domestiques

qui deviennent si facilement des complices; — aux bains de mer, aux stations d'hiver — et dans tous ces « pays de chasse », où elles sont un charmant gibier.

Ne les mènent-ils pas, ne les envoient-ils pas se promener au bord des précipices, quittes à leur jeter des pierres d'en haut, quand elles ont roulé au fond. La plupart des hommes leur font-ils bien un intérieur, une maison, un gynécée dont la femme doit être la reine, sans qu'elle aille chercher, demander des plaisirs et des triomphes au dehors. — Ne passent-ils pas une partie de leurs journées et de leurs nuits dans leurs cercles?

— Certes, on serait fort porté à pardonner aux hommes mariés quelques fantaisies passagères, — mais, doit-on la même indulgence aux liaisons connues, avouées, presque régulières, aux seconds ménages, qu'ont la plupart d'entre eux — et alors n'ont-ils pas dépensé d'avance en menue monnaie de coups de canif, le coup de poignard que la loi excuse en certains cas — et que je n'excuserais, moi, que si la femme, reine aimée dans sa maison, — point ou peu exhibée au dehors, entourée des soins et de l'autorité d'un mari, guide doux et sévère, partageant sa vie quotidienne, ses plaisirs, ses dis-

tractions et ses soucis; — s'exposait à introduire des enfants étrangers dans cette maison, et trahissait non pas seulement l'orgueil, mais aussi la tendresse d'un mari.

Quant aux femmes qui prétendent mettre une parité exacte entre l'adultère de la femme et celui du mari, on répond par la question des enfants.

J'ajouterai qu'une femme peut pardonner et pardonner souvent une infidélité, et qu'un pardon pareil déshonorerait un homme. Qu'un homme n'est pas perdu, flétri, pour avoir passé quelques instants avec une jolie femme de chambre, et que je ne veux pas dire ce que serait une femme qui passerait ces mêmes instants avec son laquais.

Je dirai encore, que, lorsque vous épousez une jeune fille, il est sous-entendu qu'elle est vierge, et que le moindre doute à cet égard vous ferait reculer.

Représentez-vous un jeune homme proposé à une famille, pour épouser la fille de la maison. — La mère du prétendant dit à la mère de la prétendue :

— Je vous garantis la virginité de mon fils.

Celle-ci poufferait de rire, et penserait... très mal de son futur gendre.

De tout cela et de bien d'autres raisons, — il ressort que le divorce est devenu nécessaire. — La séparation est une sottise et une turpitude. La séparation d'un homme et d'une femme mariée entraîne nécessairement au moins quatre personnes à vivre dans le désordre.

Une chaîne pour être plus longue n'en est que plus lourde, telle est celle dont, en cas de séparation, la loi laisse enchaînés les forçats du mariage.

Mais, dans l'état de séparation, il reste un désavantage, une inégalité monstrueuses au détriment de l'homme.

Voici deux époux séparés, chacun va vivre à sa guise.

Si l'homme fait des sottises, des folies, des crimes ou des actes ridicules, — rien n'empêche la femme de quitter son nom.

Mais que la femme se vautre dans la fange, — qu'elle ajoute au vice le scandale le plus effronté, — elle traîne et vautre avec elle le nom de son mari — elle inscrit ce nom au livre d'or des courtisanes célèbres.

Lui ne peut quitter son nom, et doit continuer à le porter déshonoré, sali.

Ne serait il pas juste que la femme séparée fût remise en tutelle sous l'autorité de sa fa-

mille — et que, en tout cas, elle quittât le nom de son mari, et reprît son nom de fille, son nom de famille, en le faisant précéder du titre de Madame ?

N'est-ce pas une lacune dans la loi ?

La reine Amélie, mère et grand'mère des princes d'Orléans, a été le grand obstacle à la déclaration du divorce par les assemblées. Cette respectable femme qui ne se mêlait de la politique que par ses angoisses, — seulement sur ce point était ardente et j'ajouterai intrigante et inflexible. La plus honnête femme de France peut-être a été la cause par cette intervention obstinée de bien de scandales et de bien de désordres.

Les femmes ont cette force et cette faiblesse en même temps, de ne voir qu'un des côtés des choses à la fois, aussi je les redoute un peu partout, mais surtout en politique, et j'avoue que je n'aime pas plus que de raison à voir madame Thiers et mademoiselle Félicie Dosne, paraître de loin en loin en reine et en sœur de la reine.

D'autant plus que, — en république, — les fonctions sont tout à fait individuelles, — un président de république n'a pas de famille officielle, — il n'y a pas de madame la présidente ; ce n'est pas une famille princière, ce n'est pas une

dynastie, — c'est une fonction momentanée dans laquelle les femmes n'ont rien à faire et rien à voir, — de même que le fils d'un président de république n'est qu'un simple citoyen, sa femme ne doit exercer d'empire que dans le gynécée et dans la maison.

LI

Une nuée de mouches est tombée, dit-on, sur Paris ; — on a essayé d'y voir un fléau ; — nous autres de la campagne nous savons une chose — ces mouches n'ont que deux ailes ; — or, toutes les mouches qui n'ont que deux ailes ne piquent pas.

Mais — Tallemant des Réaux raconte que la reine mère, Anne d'Autriche, avait une grande peur de ces grosses mouches bleues qui bourdonnent et ne piquent pas non plus ; — elle croyait — Dieu sait où elle avait pris cette lubie — que ces mouches entendaient ce qu'on disait et allaient le redire au cardinal ; — aussitôt

qu'elle en apercevait une elle cessait de parler et faisait signe aux autres personnes de se taire.

Nous en sommes encore là aujourd'hui, — à regarder avec anxiété les luttes des divers comédiens qui se disputent les premiers rôles dans une pièce tantôt farce, tantôt tragédie, dont nous ne voyons jamais que les premières scènes, et qui se recommence toujours.

Il nous faut, au lieu de nous livrer tranquillement à nos travaux, à nos affaires, à nos délassements, à nos plaisirs, — nous préoccuper des moindres détails, des agissements plus ou moins suspects, des rivaux d'ambition qui font vivre la France dans l'agitation fiévreuse des révolutions.

Il nous faut savoir où dîne M. Thiers et où trinque Me Gambetta. M. Thiers dîne à Paris, il est vrai, mais il digère à Versailles ; mais a-t-il ou n'a-t-il pas mangé de perdreaux ? Question encore indécise. — Me Gambetta, lui, a positivement mangé du veau à Angers, et il a parlé avec un respect affectueux de M. Thiers. — Pourquoi ? Certes, Me Gambetta n'aime pas si tendrement qu'il le prétend M. Thiers, qui, en pleine Assemblée, l'a traité de fou furieux, et lui a reproché d'être l'auteur de la moitié des infortunes de la France.

Je veux aujourd'hui faire un peu trêve à la préoccupation des faits et gestes de ces messieurs, et parler d'une question importante, dans un intérêt sérieux du commerce et de la navigation, j'aurai soin de faire envoyer ce numéro au ministre de la marine et au ministre de l'intérieur, — mais je crains bien que ces messieurs, entièrement absorbés par la politique, — c'est-à-dire le soin de garder leurs portefeuilles, — n'aient pas le temps de s'en occuper.

Voici cependant de quoi il s'agit :

Tous les marins connaissent le golfe de Lion, et le redoutent.

Il n'y a pas d'années où il ne s'y perde, corps et biens, un nombre considérable de navires. — Le mauvais temps tombe sur le golfe de Lion sans avertissement ; si un bâtiment est surpris au milieu du golfe, il n'a que très peu de chances de se sauver, — parce qu'il n'y a pas de port d'abri et de refuge présentant quelque sécurité, entre Port-Vendres qui est excellent et où on entre par tous les temps, et Cette, dont l'entrée est moins sûre. — Agde n'est sûre que par le beau temps. — Quant à la *Nouvelle,* il n'y faut pas compter, les sables sont mouvants et l'on se jette sur eux, en cherchant la passe qui change de place à chaque instant.

Mon frère, qui me donne ces détails qu'il tient de plusieurs capitaines, un entre autres, naviguant depuis vingt-cinq ans dans le golfe de Lion, où il a fréquemment failli s'engloutir avec son équipage, me signale un bâtiment qui est depuis six semaines à Port-Vendres, et a dû y rentrer cinq ou six fois, faute de pouvoir s'aventurer au delà de Leucate ; — il a vu cette année un grand nombre de navires de Valence, Majorque, etc., chargés d'oranges en destination de Marseille, entrer à Port-Vendres, et, faute de pouvoir sortir après une longue attente, se décider à transborder leur chargement et à le confier, à leur grand détriment, au chemin de fer.

L'année dernière, un paquebot des Messageries roy.-imp.-nationales, faisant le voyage de Marseille à Montevideo, s'est jeté à la côte en face d'Aigues-Mortes.

Il y a trois ans, deux trois-mâts de fort tonnage furent jetés à la côte, à « la Nouvelle » avec plusieurs autres bâtiments moins forts, tous périrent corps et biens.

Il est cependant dans le golfe de Lion, sur la côte, entre Port-Vendres et Marseille, plusieurs points où on construirait facilement et à peu de frais, des ports-abris déjà ébauchés par la nature. — Une enquête ferait voir l'accord sur ce

sujet, des capitaines qui hantent ce terrible golfe.

Ces abris feraient quatre escales à égale distance l'une de l'autre, savoir : au cap de Leucate, à Brescou, à Sainte-Marie, à Bouc ou aux Martigues.

Je ne puis entrer ici dans tous les détails qui me sont envoyés ; je ne puis que signaler, à qui de droit, l'urgence de ces travaux, sans lesquels cette navigation sera prochainement abandonnée quand les chemins de fer auront prolongé leurs lignes de Port-Vendres à la frontière d'Espagne, et de la frontière d'Espagne à Barcelone.

LII

On a joué, il y a quelques jours, au Théâtre-Français, une pièce à laquelle la critique a reproché l'invraisemblance du caractère principal.

Une mère, jalouse de son fils et s'opposant à un mariage qui, selon elle, l'empêchera d'acquérir et du talent et de la gloire.

Je vais fournir une réponse assez triomphante aux auteurs de cette pièce et rappeler l'exemple d'une reine de France, Blanche de Castille.

« Blanche, dit Joinville, ne voulait pas souffrir que le roy hanstât ny fust en compagnie de sa femme; et quand le roy chevauchait, aucunes fois par son royausme, et qu'il avoit la royne

Blanche sa mère et la royne Marguerite sa femme, la royne Blanche les faisoit séparer l'un de l'autre ; et n'étoient jamais logez ensemblement, et advint un jour qu'eux étant à Pontoise, le roy étoit logé au-dessus du logis de la royne sa femme, et avoit instruit ses huissiers en telle façon que quand il voulait aller la nuit près de la royne Marguerite et que la royne Blanche voulait venir en la chambre de son fils ou de sa belle-fille, ils battoient les chiens afin de les faire crier, et quand le roy l'entendoit, il se mussoit. Un jour, la royne Blanche, entrant chez sa bru, surprit son fils qui se mussa derrière sa femme, mais la royne Blanche le prit par la main, lui disant : — Venez-vous-en, car vous ne faites rien ici, —

» Et le sortit hors la chambre. »

LIII

Quand on lit la liste de ceux qui meublent les antichambres et les salons d'un nouveau pouvoir, on trouve que c'est, pour la plus grande partie, ceux-là précisément qui encombraient les antichambres et les salons du pouvoir renversé. — La plupart obéissent à leur nature, ne s'en embarrassent pas eux-mêmes, ne s'en étonnent pas, et ne supposent pas que les autres s'en étonnent. — Quelques-uns cependant veulent se justifier, expliquer, plaider « les atténuantes ». — Notez qu'ils ne donnent pas de raisons pour se montrer courtisans du pouvoir actuel et triomphant, il n'y en a pas besoin, c'est

si naturel, — ils ne pensent à se justifier que de leur obséquiosité à l'égard du pouvoir déchu.

Un de ceux qui ont des premiers abandonné le second empire, pour se donner à la république, avec ou sans républicains, disait : « Personne ne haïssait, ne méprisait autant que moi le pouvoir impérial — s'il s'est flatté que je le servais par sympathie, il s'est grossièrement trompé ; et s'il ne m'avait pas *fichu* vingt mille francs par an, il ne m'aurait jamais eu. »

Un autre qui a sollicité et reçu toutes les faveurs de ce pouvoir, qui a été rétribué, enrichi, décoré par lui, écrivait ces jours derniers : — « J'ai gardé mon indépendance, et quand je quittais l'empereur, je ne me suis jamais incliné que deux fois au lieu de trois comme faisaient les courtisans. »

Cela me rappelle un trait d'un poète du premier empire.

C'est un académicien, mort depuis quelques années. Lorsque vint la Restauration, il ne tarissait pas en invectives contre Napoléon.

Un de ses auditeurs, qui avait la naïveté de s'en étonner, lui dit :

— Mais pardon, monsieur B...., est-ce que vous n'aviez pas une pension de l'usurpateur ?

— Eh ! sans doute, il en voulait à toutes les

supériorités ; il m'avait flétri d'une pension de six mille francs.

— Vous auriez pu ne pas l'accepter.

— Ne pas l'accepter! vous ne le connaissez pas ! le premier de chaque mois il disait :

— Duroc !

— Sire ?

— B...., a-t-il touché sa pension ?

— Oui, sire.

— A la bonne heure.

Et si je ne l'avais pas touchée, il m'aurait fait fusiller comme le duc d'Enghien. Ah ! vous ne le connaissez pas !

On sait avec quelle passion le père du grand Frédéric faisait rechercher et même enlever au besoin les hommes de grande taille, pour les enrôler dans ses grenadiers.

Contrairement à cet exemple, on vient d'abaisser de quelques centimètres la taille des gendarmes français.

La grande taille n'est pas en faveur en ce moment ; — ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se modèle sur le souverain.

Regis ad exemplar totus componitur orbis.
Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre.

Sous Louis XIII, toute la cour fit semblant d'aimer passionnément le pain d'épices.

Le célèbre acteur Lekain, dans ses mémoires, donne un conseil qu'il n'entend que du physique et qui devrait surtout s'entendre au moral.

« Ma petite taille, dit-il, m'a fait commettre des injustices dont je me repens. — Je me suis toujours opposé à l'admission, au théâtre, d'acteurs plus grands que moi. — Défiez-vous des petits hommes, ajoute-t-il, car ce sera leur préoccupation constante d'éloigner tous ceux qui seront plus grands qu'eux. »

Au lieu d'abaisser d'un nombre de centimètres exact la hauteur des soldats, — il serait mieux de renoncer complètement à cette puérilité de la taille.

Ceux qui se sont occupés de gymnastique savent que c'est dans la taille moyenne *de la contrée où ils sont nés* qu'il faut chercher les hommes les plus forts.

Presque toujours, les hommes beaucoup plus grands que les autres hommes de *leur pays*, doivent leur haute taille à la longueur excessive et disproportionnée de leurs jambes. Ceux qui ont voyagé à pied, et toute l'infanterie savent que les hommes de petite taille ou de taille moyenne, supportent plus longtemps et mieux les fatigues de la marche que les autres.

Mais la toise réglementaire disparaîtra natu-

rellement si on arrive à « l'obligation pour tous » du service militaire ; la seule loi qui soit juste, sensée, protectrice de la liberté au dedans et au dehors — et contre laquelle la sottise et la routine seule ont des objections. — j'ajouterai le despotisme, qui a toujours intérêt à diviser la nation en soldats et en bourgeois.

Je lis dans plusieurs journaux que quatre secrétaires dépouillent tous les journaux de Paris et de la province, marquent au crayon rouge les passages qui leur paraissent importants — puis que M. Barthélemy Saint-Hilaire fait dans ces citations un choix qu'il marque au crayon bleu.

Et puis après — ?

Après, c'est fini — on recommence le lendemain.

A quoi ça sert-il ?

A occuper quatre secrétaires et à distraire M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Il est un homme qui connaissait bien M. Thiers, pour avoir été à son service longtemps, c'est le docteur Véron ; il acheta dans le temps le *Constitutionnel* pour avoir ses entrées à la place Saint Georges où on l'appelait « le père aux écus »

comme on y appelait Louis-Philippe «papa d'O-liban ».

Voici ce que dit à ce sujet le docteur Véron :

« M. Thiers ne lit rien de ce qui se publie ; — il se contente d'apprendre au jour le jour ce qu'il a besoin de savoir. Ce qui s'imprime contre lui, on le lui cache ; on ne laisse respirer à ses nerfs délicats que le parfum de l'éloge et de la flatterie. »

LIV

Une légende : — un amant dont la maîtresse était en danger de mort, se met à la recherche d'un médecin — dans sa course il rencontre une vieille femme qui lui demande l'aumône, il lui jette une pièce d'or — et lui dit : priez pour elle.

La vieille femme se métamorphose en une fée « plus belle que le jour » et lui dit : Tu as été bon, je veux te rendre service.

— Alors indiquez-moi un bon médecin.

— Mets cet anneau à ton doigt — et tu pourras juger toi-même — il y en a un qui demeure en face d'ici, et c'est le plus fameux de la ville.

Le jeune homme ayant mis l'anneau à son doigt, sa vue acquiert une puissance magique :

— Grand Dieu ! qu'est-ce que ces figures vaporeuses qui voltigent devant la porte.

— Ce sont les âmes des malades qu'il a tués.

Et la fée disparaît.

L'amant s'enfuit — et voit avec désespoir un essaim semblable, plus ou moins nombreux, à la porte de chaque médecin :

Enfin, dans un quartier éloigné, il trouve une porte devant laquelle ne gambadait qu'une seule petite âme.

Il entre précipitamment.

— Ah ! venez vite, savant docteur.

En route pour aller trouver la malade, le médecin lui demande comment il l'avait découvert.

— Parbleu, dit l'amant, votre science, votre talent, votre réputation.....

— Ma réputation ! ce n'est que depuis huit jours que je suis ici, et je n'ai encore vu qu'un malade.

Une vieille histoire sur le pouvoir temporel de l'Église :

Un archevêque de Cologne passait, je ne sais plus par où, entouré d'une troupe d'hommes armés, — un paysan qui passait en sens inverse s'arrêta, regarda le cortège avec curiosité et se prit à rire.

L'archevêque, qui avait déjà levé les deux doigts pour le bénir, suspendit la bénédiction et se fit amener le rustre auquel on ne ménagea pas les bourrades.

— Pourquoi ris-tu ?

— Je ris de voir un prêtre, un apôtre de Jésus, armé et escorté de gens de guerre.

— Ne sais-tu pas que je suis prince en même temps qu'archevêque.

— Je le sais, dit le paysan ; mais dites-moi, je vous prie, quand le prince ira chez le diable que deviendra l'archevêque ?

Madame ***, une jolie bourgeoise médiocrement aisée, faisait miroiter au théâtre de riches pendants d'oreille ; — elle pratiquait tous les mouvements de tête, qui, en agitant les pendeloques, augmentaient leur éclat et leur feu ; — un ami de son mari entre dans la loge, elle se tourne, se remue, — exagère son manège, — il ne dit rien ; — enfin, elle perd patience et lui dit :

— Vous ne parlez pas de mes boucles d'oreille.

— Madame, dit-il, j'aime trop votre mari et je vous estime trop vous-même pour ne pas croire que vos diamants sont faux.

Je parlais tout à l'heure de la vieillesse, —

cette pensée nous conduit naturellement à celle de la mort. — Eh bien, je n'ai aucune objection contre la mort ; — puisque le Créateur nous a condamnés à la vieillesse, il serait trop cruel et trop implacable que ce fût à perpétuité, et que contre l'injure de la décrépitude, nous n'eussions pas le bénéfice et le refuge de la mort.

Ne parlons qu'en passant de l'affaiblissement des forces, des infirmités, des maladies, — supposons, si vous le voulez, le vieillard sain, relativement vigoureux ; supposons qu'il n'ait pas eu l'horrible douleur de voir ses enfants le précéder dans la tombe.

Vous m'accorderez que le vieillard sans infirmités, sans grand affaiblissement, est un homme privilégié, une exception, une sorte de phénomène.

Conséquemment presque tous ses contemporains s'en sont allés un à un avant lui, les camarades de son enfance, les compagnons de sa jeunesse, les amis de son âge mûr l'ont laissé seul, — il ne peut plus se souvenir avec personne, — il n'a plus personne pour se promener avec lui du même pas lent et mesuré dans les chemins autrefois parcourus.

Tout est changé autour de lui, — ce qui était vertu dans son temps est devenu préjugé et

ridicule, — ce qu'il appelait ridicules et vices est devenu à la mode, — le langage s'est modifié, des mots nouveaux se sont introduits, d'autres ont vu leur sens et leur acception se modifier.

Il semble un naufragé dans une île peuplée par des sauvages,

Ou un endormi dans une île dont les habitants se sont civilisés.

Il ne comprend plus et ne se fait plus comprendre — dans le premier cas, il a de l'or dans sa poche, mais la monnaie ayant cours se compose de coquillages, — et, dans le second cas, il a des coquillages, mais les sauvages civilisés ne croient plus qu'au papier.

Il ne peut rien vendre, rien acheter, rien échanger ; son chapeau, ses souliers, ses idées, ses opinions, la forme de sa politesse n'ont pas plus cours que son argent.

Il a l'air de venir au marché avec la monnaie de fer des Spartiates, ou la monnaie d'amandes amères du Mogol, ou le corail du Thibet.

Et s'il veut la donner en échange d'une botte de radis, la fruitière crie au voleur.

Il n'y a plus de place pour le vieillard qui dépasse la durée ordinaire de la vie humaine, il gêne, il encombre ; on le coudoie, on le bouscule

Il dirait comme Arnal dans un vaudeville : — « je demande à m'en aller. »

Nous nous décousons point à point de la vie, et il vient un moment où nous n'y tenons plus que par un fil qui ne tarde pas à se rompre et se rompt facilement.

Et les vieillards, qui sont sages, doivent se retirer du monde et se donner enfin le bonheur charmant de consacrer leurs dernières années aux trois ou quatre amitiés consacrées par le temps et par des liens étroits.

Autrefois on n'avait pas le droit de répéter dans un salon ce qu'on avait entendu dans un autre salon — on n'aurait pas pensé surtout à le faire imprimer.

Quand je commençai les *Guêpes* en 1839 — je me crus obligé de me retirer du monde, j'aurais dû renoncer à me servir de renseignements que j'y aurais surpris et que je m'arrangeai pour savoir d'ailleurs.

Ce bavardage, cette indiscrétion, détruisent toute la sécurité et presque tout l'agrément des relations sociales.

« Je hais, dit Plutarque, le convive qui a trop de mémoire. »

Je ne sais plus dans quelle circonstance l'amour donna à Harpocrate une rose pour

récompense du silence dont il est le Dieu. On prétend que c'est en souvenir de ce présent qu'on peignait une rose au-dessus de la table [1].

Newton, dans *l'Herbier de la Bible*, dit :

« Quand d'aimables et gais compagnons se réunissent pour faire bonne chère — ils conviennent qu'aucun des propos tenus ne sera divulgué — et ils expriment ainsi cette convention — « ça soit dit sous la rose » ; en effet on suspend une rose au-dessus de la table. »

Il en est de même en Allemagne.

Peacham, dans son ouvrage — *The truth of our times* — 1638 — rapporte qu'en divers endroits de l'Angleterre et des Pays Bas on voyait une belle rose peinte au milieu du plafond de la salle à manger.

L'ornement d'architecture appelé rosace doit son origine à cet usage antique.

1. Est rosa flos Veneris, cujus quo furta laterent
Harpocrati matris dona dicavit Amor.
Inde rosam mensis hospes suspendit amicis...
Convivæ ut sub eà dicta tacenda sciant,

LV

Il est remarquable combien les assemblées qui chicanent le plus sur les moyens d'effectuer les recettes, se montrent faciles à l'égard des dépenses — ça se vote au galop.

Les dernières séances de l'Assemblée ont donné lieu en outre à des puérilités affligeantes — on s'est querellé sur des synonymes ; — la commission de la fameuse loi à laquelle il sera plus facile à M. Lefranc de donner son nom que de donner l'existence — voulait que M. Thiers fût *établi*, lui prétendait être *institué*.

Je me rappelle qu'une des dernières séances de la chambre des pairs — la guerre était décla-

rée et commencée — fut employée tout entière à décider si quelque chose qu'on voulait demander au ministère, à propos de cette guerre, devait s'appeler une question ou une interpellation.

On ne trouve guère de semblables discussions si raffinées que dans les Conciles. On n'a pas oublié les schismes, les querelles et le sang répandu dans l'Église d'Orient, pour décider si la lumière qui, sur le mont Thabor, entoura le Christ, avait été *créée* ou *increée*, question qui n'est peut-être pas encore très clairement résolue.

Il se rencontre cependant un autre exemple : il faut, pour le trouver, remonter au règne du grand Sha-ha-baam, qui régnait aux Variétés vers 1820. — Une grave discussion s'éleva entre Marécot, chef des eunuques, et les *impresarii* Tristapatte et Lagingeole, pour savoir quel était le véritable nom qu'on devait donner à un coup donné, au moyen de deux doigts, généralement le pouce et l'index, — qui d'abord rapprochés, se séparent violemment, l'index chassé par le pouce comme la pierre par la fronde, et tombant sur le nez de la personne qu'on veut à la fois frapper et insulter.

Tristapatte veut que ce soit une *chiquenaude*, Lagingeole s'obstine à l'appeler *croquignole*.

Ils vont en venir aux mains, lorsque paraît Marécot, le chef des eunuques : ils le prennent pour arbitre.

— Comment appelez-vous cela, dit Lagingeole? en lui appliquant la chose sur le nez. *Croquignole*, n'est-ce pas ?

— Non, dit Tristapatte. Je réclame toute votre attention. Tenez ! — et il imite Lagingeole à l'endroit du nez de Marécot ! — C'est sans contredit une *chiquenaude*, hein ?

— Non, dit Marécot, le chef des eunuques, après avoir comparé et réfléchi, c'est une *pichenette*.

FIN

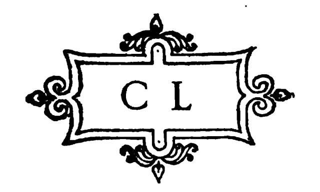
Châteauroux. — Typographie et Stéréotypie A. MAJESTÉ.

BIBLIOTHÈQUE CONTEMPORAINE



ALPHONSE KARR

A BAS LES MASQUES!



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE
1883

Prix provisoire : 4 fr. 90 c.

Paris. — Imprimerie J. Cathy, 3, rue Auber.

